

FIDA RAPPORT ANNUEL 2020



Les versions intégrales du Rapport annuel en anglais, en arabe,
en espagnol et en français sont disponibles à:
www.ifad.org/ar2020



FIDA RAPPORT ANNUEL 2020





Première de couverture: Marie Goreth Rukundo, Programme de développement des filières, phase II, Burundi. *Les perspectives d'emploi des jeunes peuvent contribuer à éliminer la faim et l'extrême pauvreté.* ©FIDA/Evvard Benjamin Ngendaku



Deuxième de couverture: Ángel Sedano, Projet de développement territorial durable, Pérou. *Les investissements en faveur des productrices et producteurs ruraux améliorent les moyens d'existence et préservent le bon fonctionnement des systèmes alimentaires locaux.* ©FIDA/Juan Ignacio Cortes Carrasbal



Troisième de couverture: Issam Mohammad, Projet de développement intégré de l'élevage. République arabe syrienne. *L'accès des femmes au crédit réduit les inégalités femmes-hommes et contribue à bâtir des collectivités rurales résilientes.* ©FIDA/Mouhab Alawar



Quatrième de couverture: Henry Chegyem, Projet de gestion des ressources agricoles des hautes terres de la Cordillera, phase II. Philippines. *L'assistance technique renforce la capacité des productrices et producteurs à valoriser les cultures et à s'implanter sur les marchés.* ©FIDA/Irshad Khan

© 2021 Fonds international de développement agricole (FIDA)

Les appellations utilisées et la présentation du matériel dans cette publication ne constituent en aucun cas une prise de position du Fonds international de développement agricole quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de ses autorités, ou quant au tracé de ses frontières ou limites. Les appellations "pays développés" et "pays en développement" n'ont qu'une utilité statistique et ne reflètent pas nécessairement un jugement porté quant au niveau atteint par un pays ou un domaine spécifique dans le cadre du processus de développement.

La présente publication peut être reproduite en tout ou en partie sans l'autorisation préalable du FIDA, à condition que la source et le titre de la présente publication soient indiqués par l'éditeur et qu'une copie du texte publié soit envoyée au FIDA.

Imprimé sur papier Fedrigoni ARENA Smooth E.W.



Table des matières

Avant-propos du Président	4
2020 en chiffres	8
Où intervient le FIDA	19
Opérations internationales, par région	
Asie et Pacifique	20
Afrique orientale et australe	24
Amérique latine et Caraïbes	28
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	32
Afrique de l'Ouest et du Centre	36
Pleins feux	
Renforcer la résilience des moyens d'existence ruraux face à la pandémie	40
Une réponse globale à l'expansion des menaces	44
Ne laisser personne de côté.	47
Combler le déficit d'investissement	51
Adapter les processus opérationnels pour répondre aux défis mondiaux	55
Perspectives d'avenir	
Un futur libéré de la faim et de la pauvreté est possible	59
Annexe 1	
Programme de prêts et dons – Tableaux récapitulatifs	61
Annexe 2	
États financiers consolidés du FIDA	70

Avant-propos du Président

Pour les populations rurales, l'année 2020 a été marquée de difficultés sans précédent.

Alors que ces populations étaient déjà aux prises avec les effets des changements climatiques, des pressions environnementales, des épidémies et des infestations de ravageurs, des inégalités et des ralentissements économiques, elles ont dû faire face à une pandémie qui a menacé les systèmes alimentaires mondiaux et anéanti des années de progrès dans la lutte contre la faim et la pauvreté.

203
projets
en cours



Financement du FIDA
7,5 milliards d'USD



123 millions
de personnes touchées



Le monde n'avait pas connu pareille situation depuis plusieurs décennies. Nous avons dû agir rapidement et de manière décisive pour protéger les moyens d'existence en milieu rural et maintenir le fonctionnement des systèmes alimentaires. Dans le même temps, nous ne pouvons pas perdre de vue, dans le droit fil des objectifs de développement durable, notre responsabilité à l'égard de la sécurité alimentaire, de la réduction de la pauvreté, de la résilience à long terme et de la transformation inclusive des collectivités rurales.



**L'année 2020 a aussi été
l'occasion de construire
pour l'avenir**



**Pour répondre à
l'ampleur de la
crise, nous devons
redoubler d'efforts**

Réagir rapidement, mais penser à long terme

Face à la pandémie, les équipes de pays du FIDA ont immédiatement entrepris de collaborer avec les pouvoirs publics pour adapter les projets en cours, afin que les populations rurales puissent poursuivre leurs activités génératrices de revenus et qu'elles ne soient pas contraintes de vendre le peu d'actifs dont elles disposaient.

Il y avait lieu, notamment, de garantir la disponibilité de semences en vue de la période des semis suivante, et d'utiliser des solutions numériques pour aider les petits exploitants agricoles à atteindre leurs clients et à vendre leurs produits. Le premier projet que nous avons restructuré était un projet exécuté en Bosnie-Herzégovine: à la fin du mois de mars, et en partenariat avec le Gouvernement, nous avons fourni à 9 000 ménages vulnérables des kits d'appui comprenant de jeunes plants et des engrais, pour que les agriculteurs puissent maintenir leur production destinée aux marchés locaux. Toutefois, il s'est vite avéré que l'ampleur de la crise nous appelait à redoubler d'efforts. Nous devons renforcer nos partenariats avec les gouvernements pour atteindre un plus grand nombre de personnes rurales et leur fournir en temps utile un accès à des intrants, à des informations, à des marchés et à des liquidités.

En avril, nous avons lancé le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres. Le FIDA a apporté une enveloppe de 40 millions d'USD pour le lancement du Mécanisme de relance et mobilisé plus de 50 millions d'USD grâce aux généreuses contributions de l'Allemagne, du Canada, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse. Tandis que la pandémie se poursuit, le Mécanisme de relance aide les populations rurales à se remettre sur pied sur le plan économique, et contribue au maintien de la disponibilité de produits alimentaires. En fonction des nouveaux financements et soutiens dont bénéficiera le Mécanisme de relance, nous prévoyons de faire encore plus en 2021.

L'année 2020 a aussi été l'occasion de construire pour l'avenir, de telle sorte que le FIDA soit en mesure de jouer un rôle moteur dans la relance et de redresser le cap pour atteindre les objectifs de développement durable, notamment pour éliminer la faim et l'extrême pauvreté. À cet effet, nous avons dû réorganiser notre architecture financière pour pouvoir investir davantage et accroître notre champ d'action dans les zones rurales, tout en maintenant la discipline financière et en gérant les risques.

Les contributions de base demeurent le fondement du financement du FIDA. En parallèle, notre solidité financière a été reconnue et notre aptitude à mobiliser des ressources plus conséquentes a été renforcée grâce à l'excellente note de crédit attribuée au FIDA durant l'année par Fitch et Standard and Poor's. Notre nouveau Cadre d'emprunt intégré nous permettra de mieux gérer les risques associés à un modèle financier plus ambitieux et de veiller à la viabilité financière du FIDA.

Contributions
nationales
**5,7 milliards
d'USD**



Cofinancement
international
**4,9 milliards
d'USD**



Redoubler d'efforts pour renforcer la résilience des populations rurales ne signifie pas seulement accroître nos investissements: cela implique aussi d'aller plus loin pour atteindre les personnes les plus à risque d'être laissées de côté.

En 2020, la révision de nos directives en matière de ciblage a été l'une de nos initiatives majeures. En vertu de ces directives, le principe de ne laisser personne de côté guidera toutes les activités opérationnelles du FIDA. Nous avons également élargi nos partenariats avec les peuples autochtones. Ainsi, le nombre de groupes de peuples autochtones ayant participé à la préparation de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA a plus que décuplé.

En 2020, nous avons aussi expérimenté des approches en faveur d'une plus grande inclusion des personnes handicapées dans les projets appuyés par le FIDA. Nous avons également entrepris, dans cinq pays, des activités en vue d'une "approche de terrain pour associer les jeunes à l'action", dans le cadre de laquelle nous accentuerons nos efforts pour l'inclusion des jeunes dans nos projets au cours des prochaines années.

En 2020, nous avons continué d'affiner les processus opérationnels du FIDA, de telle sorte que nous puissions atteindre de meilleurs résultats plus rapidement. Nous avons élaboré une nouvelle politique sur les dons ordinaires, dont la mise en œuvre a commencé au début de l'année 2021. Grâce à cette politique, les dons ordinaires produiront un impact accru sur le terrain pour les populations rurales, notamment en favorisant les synergies avec nos autres activités hors dons et en consolidant les dispositifs d'apprentissage.



En outre, grâce à la poursuite du processus de décentralisation, nous améliorons l'efficacité de nos activités de prêts et de nos activités hors prêts.

En 2020, la proportion d'effectifs du FIDA sur le terrain a atteint 32%, contre 10% au cours de la période couverte par FIDA10 (2016-2018). Cette présence locale accrue nous aide à renforcer les partenariats et la participation à l'élaboration des politiques, ainsi qu'à traduire nos activités de mobilisation mondiales en actions concrètes à l'échelon local. Cela est d'autant plus important à l'heure où nous préparons le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui se tiendra en 2021. Fort de son expérience et de ses connaissances, le FIDA apportera des contributions notables au Sommet, et sa présence sur le terrain dans les zones rurales le placera au premier rang en vue de la mise en œuvre des résultats du Sommet au cours des prochaines années, en coordination avec ses partenaires.

Malgré les défis rencontrés en 2020, nous demeurons convaincus que notre vision d'un monde libéré de la faim et de la pauvreté est possible. Pour y parvenir, les femmes et les hommes du monde rural au service desquels le FIDA agit doivent être mieux préparés à surmonter les difficultés auxquelles ils font face. Nous devons veiller à ce qu'ils reçoivent tout l'appui dont ils ont besoin pour résister aux chocs d'aujourd'hui et de demain. Nous poursuivrons nos efforts de plus belle afin que, ensemble, nous fassions de cette vision une réalité.

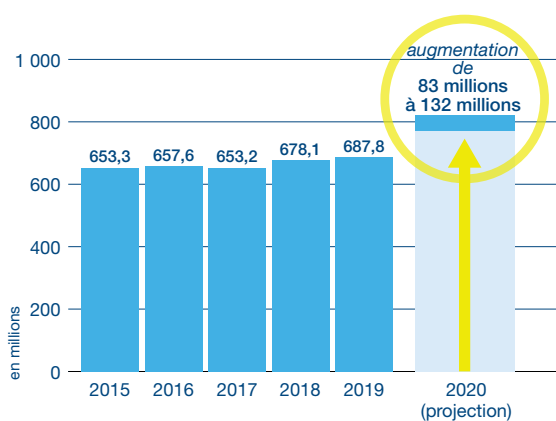
GILBERT F. HOUNGBO
Président du FIDA

2020 en chiffres

Un contexte mondial difficile

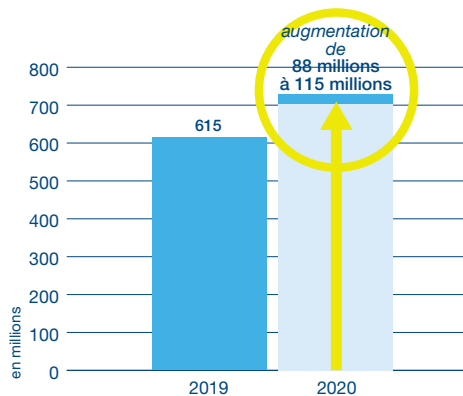
Les impacts de la pandémie de COVID-19 ont aggravé toutes les difficultés que présente la réalisation des ODD.

NOMBRE DE PERSONNES SOUS-ALIMENTÉES DANS LE MONDE



Source: FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2020. *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 2020. Transformer les systèmes alimentaires pour une alimentation saine et abordable.* Rome, FAO

NOMBRE DE PERSONNES VIVANT EN SITUATION D'EXTRÊME PAUVRETÉ DANS LE MONDE



Source: Banque mondiale. 2020. *Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune.* Washington, D.C.: Banque mondiale.

L'année 2020 a été celle au cours de laquelle, **pour la première fois** en une génération, **l'extrême pauvreté a augmenté** dans le monde, tandis que s'éloignait la perspective de voir la faim disparaître.

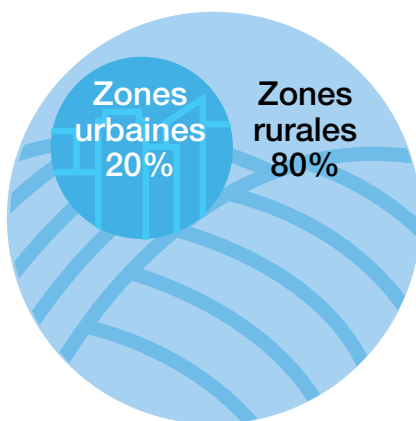




La résilience des populations rurales est mise à rude épreuve

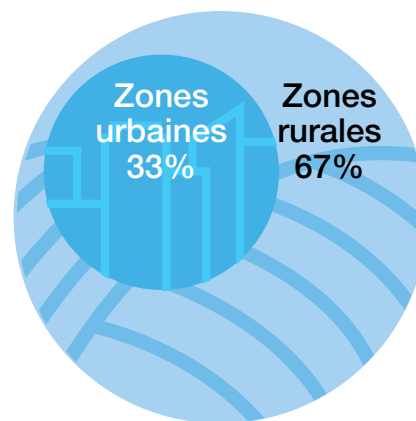
La pandémie de COVID-19 a allongé la liste des menaces qui pèsent sur les moyens d'existence ruraux – notamment les impacts de plus en plus sévères des changements climatiques, la dégradation de l'environnement, les inégalités, la marginalisation et le ralentissement de l'activité économique.

POURCENTAGE DES PAUVRES
DANS LE MONDE



Source: Banque mondiale. 2020. *Poverty and Shared Prosperity 2020: Reversals of Fortune*. Washington, D.C.: Banque mondiale

POURCENTAGE DES PERSONNES
SOUFFRANT DE LA FAIM DANS LE
MONDE



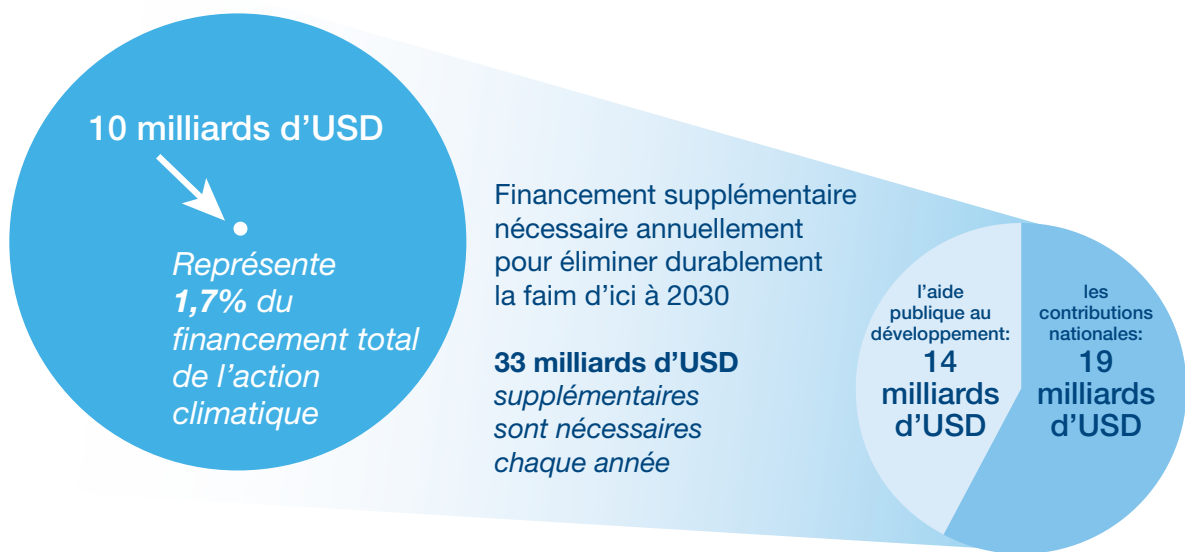
Source: Laborde D., Porciello J. et Smaller C. 2020. *Ceres2030: Sustainable Solutions to End Hunger*. Ceres2030.

Dans le monde, la plupart des personnes pauvres et souffrant de la faim **vivent dans les zones rurales.**

Investir davantage dans la résilience rurale est nécessaire

Bien que les défis soient particulièrement sérieux, les investissements visant à renforcer la résilience des moyens d'existence ruraux demeurent terriblement insuffisants.

Financement de l'action climatique ciblant la petite agriculture



Source: Climate Policy Initiative. 2020. Examining the finance gap for small-scale agriculture.

Source: Laborde D., Porciello J. et Smaller C. 2020. Ceres2030: Sustainable Solutions to End Hunger. Ceres2030.

Toutefois, les défis comme la **pandémie**, les **changements climatiques**, les **contraintes environnementales** et la **création de possibilités d'emplois** pour les jeunes peuvent tous être relevés avec les **investissements appropriés**.



Les investissements dans les populations rurales produisent de riches dividendes

Malgré les difficultés auxquelles elles font face, les populations rurales, avec l'appui du FIDA, trouvent des solutions pour renforcer leurs moyens d'existence et maintenir en activité, au niveau local, leurs systèmes alimentaires et leurs économies.



“ Nous sommes très heureux de faire partie du projet, parce qu'il a certainement fortement contribué aux revenus de nos agriculteurs et nous a incités à produire toujours plus.”

Carmilene Rodrigues, représentante du Groupe de production du territoire Quilombo de Lagoas et participante au Projet de développement durable dans la région semi-aride de l'État de Piauí, Brésil.

“ Je suis reconnaissante que l'on m'ait accordé, parce que je suis une femme pauvre, un prêt sans intérêt. J'ai pu démarrer cette entreprise avec mes compétences et mon savoir, et je suis heureuse d'avoir pu en quelque sorte transmettre ce prêt en offrant un emploi à d'autres femmes comme moi.”

Nazima, entrepreneuse rurale et participante au Programme post-tsunami de promotion de moyens de subsistance durables pour les communautés côtières du Tamil Nadu, Inde



“ Avant de me lancer dans les activités que nous avons apprises lors de la formation, les choses n'allaient pas bien dans ma vie.

Mais après la formation, beaucoup de choses ont changé. J'ai semé du maïs et du soja tout en suivant les bonnes pratiques agricoles. J'ai aussi une vache laitière. Je suis membre d'un fonds de défi villageois, que nous avons créé pour nous aider à constituer une épargne. Rien de cela n'était possible avant la formation.”

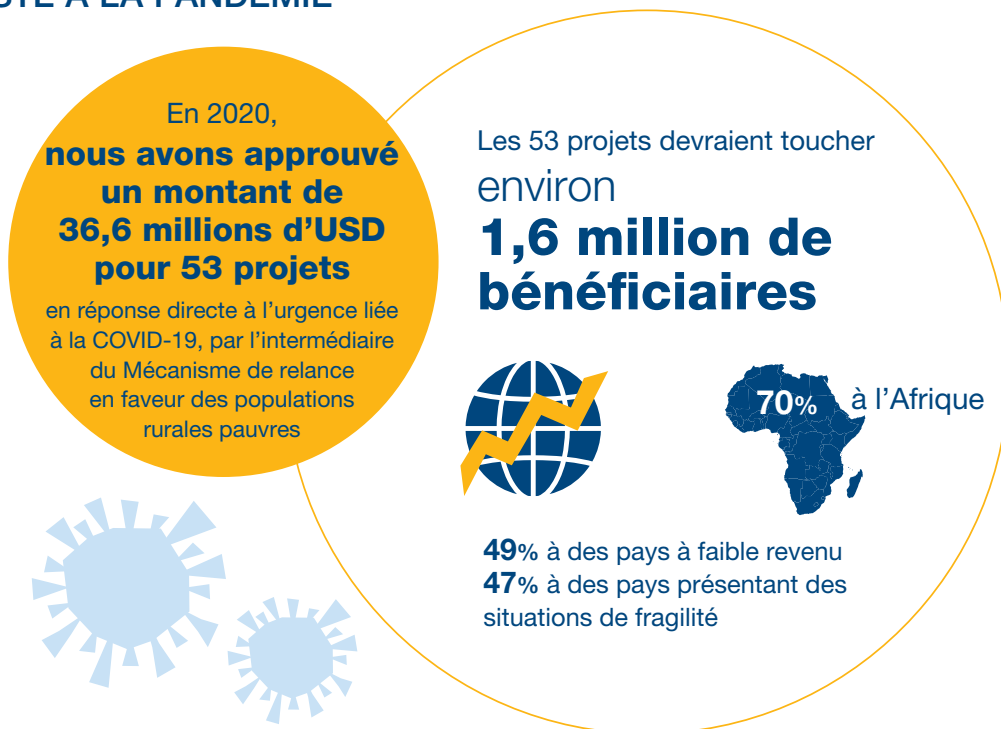
Esmery Chewonga, présidente et participante au Programme de production agricole durable, Blantyre, Malawi



Faire face aux impacts socioéconomiques de la pandémie de COVID-19

Lorsque la pandémie a frappé, au début de 2020, le FIDA a lancé le **Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres**, un mécanisme de financement visant à aider les populations les plus vulnérables et les plus marginalisées pour qu'elles puissent assurer leur subsistance durant la crise, et à accélérer le relèvement des collectivités rurales.

RIPOSTE À LA PANDÉMIE



Nous avons également **réorienté des fonds**, dans le cadre de projets en cours d'exécution, pour financer des mesures de riposte à la COVID-19.



Doubler notre impact



Le relèvement après la pandémie de COVID-19, le **renforcement de la résilience face aux futurs chocs**, et **l'élimination de la pauvreté et de la faim** impliquent d'immenses défis. Toutefois, avec les investissements et l'appui adéquats, des collectivités rurales prospères peuvent contribuer à y parvenir.

L'objectif du FIDA est de **doubler son impact au cours des dix prochaines années.**

Nous utiliserons de **nouveaux outils innovants** et nous renforcerons notre participation avec le **secteur privé**, le tout conjugué à un **financement sous forme de dons** en faveur des pays les plus touchés par les changements climatiques, la fragilité et l'insécurité alimentaire.



Affûter les outils pour atteindre les plus vulnérables



Donner aux populations vulnérables les moyens de renforcer leur résilience et d'éviter de tomber dans la pauvreté et la faim



ASSOCIER LES VOIX DES JEUNES À L'ACTION

Directives opérationnelles révisées en matière de ciblage

Veiller à ce que le principe de ne laisser personne de côté soit intégré dans toutes les activités du FIDA

Consulter les jeunes et les faire participer

Approche à assise communautaire pour associer les voix des jeunes à l'action

Élargir et approfondir les partenariats avec les peuples autochtones

Réunions régionales et forum mondial sur la résilience des systèmes alimentaires des peuples autochtones dans le contexte de la pandémie

Importance accrue accordée à l'inclusion de personnes handicapées dans les projets

Essais pilotes d'approches pour l'inclusion du handicap

Élargir les approches pour l'autonomisation des femmes

Don de portée mondiale axé sur la promotion des droits des femmes à la terre

Prenant appui sur une série de consultations avec des représentants de la jeunesse du monde entier, nous avons lancé en 2020 des activités dans la perspective d'une "**approche à assise communautaire pour associer les voix des jeunes à l'action**".

Cette approche améliorée – s'inscrivant dans le Plan d'action en faveur des jeunes ruraux – permettra au FIDA de saisir l'occasion de **renforcer la participation** des jeunes en tant que partenaires clés et de faire en sorte que sa programmation tienne davantage compte de leurs besoins et de leurs points de vue, grâce à un processus de participation plus structuré et spécialement adapté.

Donner la priorité à l'innovation pour parvenir plus rapidement à de meilleurs résultats

Améliorer les systèmes d'exécution

Suivre et renforcer les réformes organisationnelles

Recenser des idées, les mettre à l'essai et les transposer à plus grande échelle



Améliorer les processus pour améliorer les résultats

Le FIDA a élaboré une **nouvelle politique, la Politique sur les dons ordinaires**, qui sera lancée en 2021. Cette politique utilisera un nouvel outil pour s'assurer que les ressources disponibles sont alignées sur les résultats de la reconstitution des ressources du FIDA.

Elle promouvra aussi des **synergies** entre les dons et des activités financées grâce à d'autres instruments, tout en améliorant la performance des dons grâce aux **enseignements tirés des expériences antérieures**.



TIRER PARTI DE LA SOLIDITÉ DU PORTEFEUILLE DE DONS DU FIDA

Cadre commun pour la coordination du renforcement de la résilience



Programme pour la résilience du monde rural

Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne

Initiative pour la soutenabilité, la stabilité et la sécurité en Afrique

Programme-cadre du Fonds vert pour le climat en faveur de l'initiative Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel

Aborder les causes de l'instabilité, de la fragilité et de la vulnérabilité



Le Programme du FIDA pour la résilience du monde rural (PRMR) regroupe et oriente des fonds issus de sources multiples vers le **financement des petits producteurs**, en s'assurant qu'ils reçoivent l'appui dont ils ont besoin pour bâtir un avenir plus résilient et prospère.

Renforcer l'architecture financière du FIDA

Cadre des opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé

Premier investissement dans une entité du secteur privé

Renforcement des partenariats avec le secteur privé

Le Cadre des opérations non souveraines du FIDA dans le secteur privé a été approuvé, ouvrant la voie au premier investissement du FIDA dans une entité du secteur privé, avec un investissement de 9 millions d'USD dans le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC).

Le FIDA obtient une note de crédit

Fitch Ratings et Standard & Poor's accordent au FIDA une note de crédit AA+



Mobiliser l'expertise en matière d'investissement privé et diversifier la base de ressources

Le FIDA a reçu une note de crédit AA+, à la fois de Fitch Ratings et de Standard & Poor's, ce qui lui permettra de renforcer et de diversifier ses ressources

Cadre d'emprunt intégré

Accès accru au financement de manière durable et gestion renforcée de la liquidité



LE FIDA DEVIENT LE PREMIER FONDS DES NATIONS UNIES À OBTENIR UNE NOTE DE CRÉDIT

TABLEAU SYNOPTIQUE, 1978-2020^{a, b}

		2016	2017	2018	2019	2020	1978-2020
Activités opérationnelles^{c, d}							
Prêts et dons relevant du CSD approuvés							
Nombre de programmes et projets ^e		22	32	28	34	18	1 145
Montant	Millions d'USD	703,7	1 245,2	1 121,3	1 625,4	782,7	21 797,3
Dons approuvés							
Nombre		53	56	49	36	25	2 904
Montant	Millions d'USD	56,9	61,6	67,8	39,5	35,0	1 304,5
Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne							
Nombre		5	3	0	0	0	43
Montant	Millions d'USD	29,0	5,0	0,0	0,0	0,0	309,0
Total des opérations de prêt et de don du FIDA	Millions d'USD	789,6	1 311,8	1 189,1	1 664,9	817,7	23 410,8
Cofinancement	Millions d'USD	131,2	146,0	336,5	1 577,3	181,3	13 364,8
Multilatéral		73,2	129,1	214,3	1 436,4	102,1	10 449,6
Bilatéral		54,1	3,0	25,3	123,4	3,5	1 999,5
ONG		4,0	7,8	1,4	13,3	3,4	75,7
Autres ^f		-	6,1	95,6	4,3	72,4	840,3
Contributions nationales	Millions d'USD	367,2	718,2	686,7	1 460,3	934,4	18 339,1
Coût total des programmes et projets^g	Millions d'USD	1 239,8	2 126,6	2 160,3	4 677,3	1 898,4	53 948,5
Programmes et projets							
Nombre de programmes et projets en cours d'exécution		212	211	206	203	203	
Nombre de programmes et projets achevés		36	26	29	32	25	907
Nombre de programmes et projets approuvés dus à l'initiative du FIDA		21	31	27	29	18	970
Nombre de pays ou territoires bénéficiaires (portefeuille en cours)		98	99	101	94	96	
Décaissement des prêts		538,9	631,1	626,8	625,9	558,4	13 184,7
Décaissement de dons relevant du CSD		123,8	127,7	138,7	174,7	172,4	1 419,3
Remboursement des prêts^h		299,2	315,9	341,9	370,5	390,5	
Adhésion et administration							
États membres – en fin de période		176	176	176	176	177	
Cadre organique – en fin de période ⁱ		378	378	389	441	457	

a Les prêts du FIDA et les dons consentis par le FIDA relevant du CSD en faveur de programmes et projets d'investissement sont libellés en droits de tirage spéciaux. Pour faciliter la lecture, les montants indiqués dans les tableaux et graphiques sont exprimés en équivalents USD, tels qu'ils figurent dans le rapport du Président approuvé par le Conseil d'administration pour chaque programme ou projet. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

b Les chiffres relatifs aux exercices 1986 à 1995 comprennent le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.

c Les programmes et projets intégralement annulés et ceux financés au titre du Mécanisme de financement du développement des programmes ne sont pas pris en compte.

d Le Programme d'appui à la commercialisation de la production paysanne (Sierra Leone) approuvé en 2011 et le Projet d'appui stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition (République démocratique populaire lao) approuvé en 2016 sont supervisés par le FIDA et financés par un don du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. Ils sont comptés dans les programmes et projets, mais ne bénéficient d'aucun financement de la part du FIDA.

e Comprend deux opérations de prêt régionales.

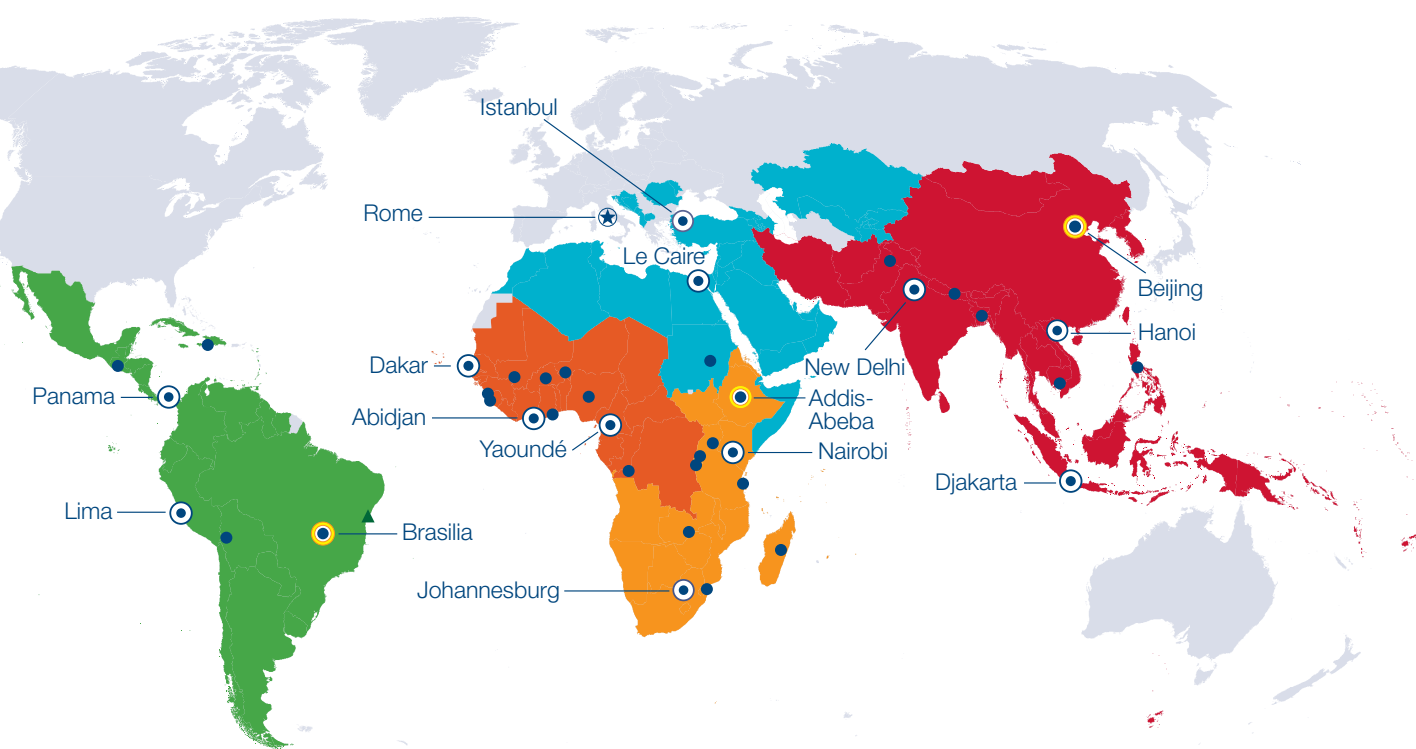
f Ce montant comprend les paniers de financement et autres dispositifs de financement analogues et les fonds provenant du secteur privé.

g Ce montant comprend les dons relevant du CSD et les dons au titre de composantes. Les dons ne se rapportant pas à des projets d'investissement ne sont pas pris en compte. Comprend aussi les sources de financement autres que les sources ordinaires gérées par le FIDA, et la contribution du FIDA au Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres.

h Le remboursement des prêts concerne le remboursement au titre du principal et inclut les remboursements au nom des pays bénéficiant de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

i Comprend les administrateurs recrutés sur le plan national dans les bureaux de pays.

Où intervient le FIDA



Amérique latine et Caraïbes
 28 projets en cours dans 32 pays
 Financement du FIDA en cours: 553,7 millions d'USD

Afrique de l'Ouest et du Centre
 45 projets en cours dans 24 pays
 Financement du FIDA en cours: 1 851,9 millions d'USD

Afrique orientale et australe
 42 projets en cours dans 22 pays
 Financement du FIDA en cours: 1 613,8 millions d'USD

Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
 33 projets en cours dans 23 pays et Gaza et la Cisjordanie
 Financement du FIDA en cours: 955,0 millions d'USD

Asie et Pacifique
 55 projets en cours dans 35 pays
 Financement du FIDA en cours: 2 556,9 millions d'USD

- Siège du FIDA
- Bureau de pays du FIDA
- Pôle régional
- Centre régional de savoir et de coopération Sud-Sud et triangulaire
- Bureau satellite

OPÉRATIONS INTERNATIONALES, PAR RÉGION

Asie et Pacifique

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

55 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 20 pays dans la région à la fin de 2020

2 556,9 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

35 PAYS

Afghanistan - 3
Bangladesh 🇬🇧 - 7
Bhoutan 🇧🇹 - 1
Cambodge 🇰🇲 - 4
Chine - 3

Fidji
Îles Cook
Îles Marshall
Îles Salomon
Inde - 6
Indonésie - 5
Iran (République islamique d')
Kiribati - 1
Malaisie
Maldives - 1
Micronésie (États fédérés de)

Mongolie - 1
Myanmar - 3
Nauru
Népal 🇳🇵 - 3
Nioué
Pakistan - 3
Palau
Papouasie-Nouvelle-Guinée - 2
Philippines - 5
République démocratique populaire lao 🇱🇦 - 2
République populaire démocratique de Corée
Samoa - 1
Sri Lanka - 2
Thaïlande
Timor-Leste
Tonga - 1
Tuvalu
Vanuatu
Viet Nam 🇻🇳 - 1

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution
🇬🇧 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

6 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

approuvés en Chine (2 projets), en Inde, aux Maldives, au Népal et au Pakistan

365,8 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2020 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

PROJET SÉLECTIONNÉ: VIET NAM

Le Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande a permis à des ménages appartenant à la minorité ethnique de la province de Ha Giang de tirer parti de **débouchés commerciaux**. Ce programme avait pour objectif principal d'améliorer l'accès des ménages aux marchés et de renforcer leur **résilience** face aux changements climatiques.

Au moins **4610** ménages sont déjà sortis de la pauvreté, et leur nombre devrait atteindre **5 000**

Les **ménages** souffrant d'insécurité alimentaire sont **moins nombreux**



Les améliorations des actifs des ménages comprennent:

des logements de meilleure qualité



la propriété d'appareils ménagers



des machines agricoles



un nombre accru de têtes de bétail et de volaille



Le revenu annuel a plus que triplé



Les populations rurales, dans la région Asie et Pacifique, doivent faire face à une série de défis et de menaces, parmi les plus graves desquels figurent les aléas climatiques. Pour des groupes historiquement aux prises avec des situations d'exclusion, ces menaces sont encore accrues, ce qui augmente les risques de propagation de la pauvreté et de la marginalisation aux générations suivantes.

Les impacts de la pandémie de COVID-19 sont venus s'ajouter aux vulnérabilités existantes, compromettant les systèmes alimentaires et les moyens d'existence dans la région. Certains pays dépendant des importations alimentaires ont souffert de pénuries, cependant que la fermeture des marchés et la menace de flambée des prix alimentaires ont accru le risque de troubles sociaux.

Renforcer la résilience face à ces menaces multiples – spécialement celles liées à la pandémie et au climat – est une priorité pour les interventions du FIDA dans la région Asie et Pacifique. En outre, l'inclusion est un thème de premier plan dans l'ensemble de notre portefeuille, les femmes, les jeunes et les minorités ethniques bénéficiant d'une attention particulière.

Transformer l'agriculture dans un contexte marqué par la COVID-19

L'une des priorités majeures de la riposte du FIDA à la pandémie de COVID-19 dans la région consiste à investir dans la numérisation – notamment la monnaie électronique et les solutions de commercialisation électronique. Le développement des compétences des agriculteurs et l'élargissement de l'accès aux technologies numériques dans les zones rurales mal desservies figurent également parmi les priorités. Au Myanmar, le Projet FARM-DAT, financé par le Mécanisme de relance du FIDA en faveur des populations rurales pauvres, permettra d'appliquer des solutions numériques pour renforcer la résilience des populations rurales pauvres touchées par la COVID-19. Le projet aidera le Gouvernement à adopter des services numériques pour contribuer à répondre aux besoins immédiats des petits producteurs. Les participants au projet sont enregistrés numériquement et formés à la culture numérique pour s'assurer qu'ils peuvent accéder à une gamme de services, dont les services financiers mobiles.



“Nous – petits producteurs et transformateurs dans des collectivités rurales – devons faire la preuve de notre résilience, même dans ces temps difficiles, et nous préparer pour ce que l'avenir nous réserve.”

Simon Chottu, agriculteur et participant au Programme de développement rural appuyé par le FIDA aux Îles Salomon.

Aux Îles Salomon, l'appui apporté par le FIDA aux petits producteurs s'est avéré important pour faire face à l'impact de la pandémie. Dans le cadre du Programme de développement rural, les entreprises agricoles sont invitées à jouer un rôle de mentorat auprès des petits producteurs qui sont leurs fournisseurs. Le programme a permis aux petits producteurs de constituer des collectifs et d'utiliser les médias sociaux et d'autres technologies modernes pour accéder à l'information, améliorer la qualité et accroître les ventes. Cette démarche a été essentielle au maintien en fonctionnement des systèmes alimentaires locaux et au maintien des moyens d'existence durant les restrictions liées à la pandémie. “Nos récoltes seront supérieures à la demande. Avec la technologie de la commercialisation électronique, ce sera un grand coup de pouce”, a déclaré Simon Chottu, un jeune agriculteur participant au projet.

Renforcer la résilience face aux changements climatiques

Pour le FIDA, la résilience face au climat est depuis longtemps une priorité pour les interventions dans la région Asie et Pacifique, en particulier par l'intermédiaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP) et du Fonds pour l'environnement mondial. De plus en plus, les populations rurales voient ici leurs moyens d'existence menacés par les changements climatiques – la région Asie et Pacifique compte un grand nombre de pays figurant parmi les plus vulnérables aux changements climatiques dans le monde. En effet, avec ses longues lignes de côtes, ses territoires de basse altitude et ses nombreux



“Selon l’adage, mari et femme sont partenaires de vie à parts égales. Et donc maintenant ma contribution financière est aussi de 50%! Aujourd’hui, notre situation financière est bonne, et c’est quelque chose dont nous n’avions jamais rêvé.”

Sangeeta S. Chowghe, entrepreneuse et participante au Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini), Inde.

petits États insulaires, sa géographie la rend très vulnérable à l'élévation du niveau de la mer et aux conditions météorologiques extrêmes.

Au Bangladesh, le Projet d'amélioration de l'infrastructure et des moyens de subsistance dans les haor permet de renforcer la résilience communautaire et écologique aux changements climatiques. Ce projet est axé sur les infrastructures communautaires – par exemple, la protection des routes et des marchés villageois – et sur des solutions fondées sur la nature, comme le reboisement pour créer des obstacles naturels contre les vagues. En outre, des services d'information sur le climat, y compris un système efficace d'alerte précoce contre les crues soudaines, ont été introduits dans les collectivités. À ce jour, le projet a déjà renforcé le capital naturel, physique, social, humain et financier de plus de 340 000 petits exploitants agricoles de la région des haor. Au Viet Nam, un projet du FIDA utilise la technologie des smartphones pour alerter les petits agriculteurs sur les problèmes en rapport avec la salinité de l'eau, liée à l'élévation du niveau de la mer. “Par le passé, si nous voulions savoir si l'eau était salée ou non, nous devions la goûter. Mais de nos jours, nous pouvons rester à la maison et toujours être en mesure de collecter des informations sur l'eau”, a déclaré Thach Thi Than, agricultrice et participante au projet.

Veiller à ce que nul ne soit laissé de côté

La participation et l'autonomisation de groupes souvent exclus dans les solutions communautaires sont des principes clés de l'action du FIDA. Au Viet Nam, le Programme de réduction de la pauvreté axé sur la production marchande a contribué aux efforts de réduction de la pauvreté fondés sur les marchés dont ont bénéficié les ménages appartenant à des minorités ethniques dans la province de Ha Giang, et en particulier les femmes. En Inde, un nouveau projet s'appuie sur le succès de notre Programme d'autonomisation des femmes rurales (Tejaswini), qui a soutenu les entrepreneuses par l'intermédiaire de groupes d'entraide, en leur fournissant un appui au développement des entreprises, des

financements et une formation. “Lorsque j’ai adhéré au programme, j’ai appris comment fonctionne la banque. Au bout de quelques mois, j’ai obtenu un prêt pour acheter davantage de machines. Dès que mon entreprise s’est développée, j’ai commencé à enseigner la couture aux femmes. L’augmentation des revenus m’a aidée à donner à mes enfants une bonne éducation”, a déclaré Sangeeta S. Chowghe, entrepreneuse et participante au programme.

Dans le Pacifique, le Projet de promotion des systèmes alimentaires nutritifs dans les îles du Pacifique, financé par un don du FIDA, a réuni une large gamme d’acteurs locaux – dont de nombreuses femmes et de nombreux jeunes – au sein d’un réseau de partage des savoirs. Il s’est traduit par des solutions d’inspiration locale et par un renforcement des capacités d’amélioration des effets locaux en ce qui concerne la nutrition.

Les jeunes sont particulièrement prioritaires, étant donné que plus de 600 millions d’entre eux vivent dans cette région. Au Népal, par exemple, le Projet de promotion des entreprises rurales et des envois de fonds – Samriddhi promeut les possibilités d’emploi et d’entrepreneuriat pour les jeunes au sein de petites entreprises. Par l’intermédiaire de ses partenaires, le projet propose une formation professionnelle et des apprentissages menant à un travail rémunéré et décent. À ce jour, plus de 97% de ceux qui ont suivi leur formation jusqu’à son terme – plus de 5 000 jeunes au total – ont un emploi, et la plupart gagnent un revenu décent en travaillant dans leur domaine d’étude. “Je faisais 10 kilomètres par jour à bicyclette, dans chaque sens, jusqu’à l’endroit de la formation. Mais ça en valait la peine. J’ai maintenant obtenu le certificat du Bureau national des tests d’aptitude”, a déclaré Ranjana Chaudhary, l’une des participantes au projet.



“Grâce à l’appui apporté au projet pour cette application, les membres de ma communauté et moi-même trouvons particulièrement commode d’avoir un accès beaucoup plus rapide à l’information.”

Thach Thi Than, agricultrice et participante au Projet en faveur de l’adaptation aux changements climatiques dans les provinces de Ben Tre et Tra Vinh dans le delta du Mékong, Viet Nam.

Afrique orientale et australe

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

42 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 15 pays dans la région à la fin de 2020

1 613,8 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

22 PAYS

Afrique du Sud
Angola - 4
Botswana
Burundi 🇸🇩 - 4
Comores 🇸🇩 - 1
Érythrée - 2
Eswatini - 2
Éthiopie 🇸🇩 - 3
Kenya 🇸🇩 - 3
Lesotho 🇸🇩 - 2
Madagascar 🇸🇩 - 4
Malawi 🇸🇩 - 4
Maurice
Mozambique 🇸🇩 - 4
Namibie
Ouganda 🇸🇩 - 3
République-Unie de Tanzanie
Rwanda 🇸🇩 - 2
Seychelles
Soudan du Sud
Zambie - 3
Zimbabwe - 1

4 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

approuvés en Érythrée, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Zimbabwe

167,4 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2020 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

4 NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays aux Comores, en Érythrée, en Ouganda et au Zimbabwe

PROJET SÉLECTIONNÉ: BURUNDI

La deuxième phase du Programme de développement des filières prend appui sur les progrès réalisés durant la première phase concernant l'expansion des secteurs du riz et des produits laitiers. Elle a renforcé, pour les petits producteurs, l'accès aux terres productives et aux intrants, et accru les débouchés commerciaux.

82 737 ménages ont un meilleur accès aux intrants agricoles



29 400 hectares de terres ont été remis en état pour la production agricole



19 237 ménages ont un meilleur accès à l'eau à usage agricole



46 945 ménages ont accès à des services financiers



Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution.

🇸🇩 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

Dans l'ensemble, 2020 a été une année difficile pour la région Afrique orientale et australe. La pandémie de COVID-19, combinée aux invasions de criquets pèlerins et à l'aggravation des risques liés aux changements climatiques, a présenté de sérieuses menaces pour les moyens d'existence des populations rurales. L'activité économique a souffert des perturbations qui ont affecté les mouvements des personnes et des biens et de la baisse des prix mondiaux des produits de base. Pour la première fois depuis 20 ans, le PIB de la région a connu un déclin. Durant l'année 2020, le FIDA s'est surtout attaché à renforcer la résilience des petits agriculteurs, tout en faisant progresser un programme d'inclusion ciblant principalement les jeunes et les femmes.

Les jeunes au centre de la riposte à la COVID-19

Bien que le FIDA ait déployé des moyens novateurs pour assurer la continuité des opérations – comme la supervision de projets à distance et l'utilisation d'outils numériques –, la pandémie a entravé certaines activités et entraîné une baisse des décaissements dans la région. Dans le même temps, nous avons réaffecté 47,6 millions d'USD de notre portefeuille de l'Afrique orientale et australe à des activités spécifiquement destinées à répondre aux besoins des populations rurales dans le contexte de la pandémie. En outre, nous avons alloué 26,4 millions d'USD sous la forme de dons d'urgence, financés par l'intermédiaire du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, à des projets en Afrique orientale et australe. Ces efforts ont permis aux populations rurales d'accéder à des intrants pour la production agricole, de bénéficier de services financiers ruraux et de vendre leurs produits sur les marchés locaux.

Au Kenya, un groupe de jeunes entrepreneurs est parvenu à prospérer en dépit de la pandémie. Le Groupe de jeunes G-Star, en collaboration avec le Projet de gestion des ressources naturelles dans



“L'avenir est encore prometteur. Avec l'appui du FIDA, nous pouvons accroître la participation de la collectivité locale, nous pouvons élargir le marché.”

Joseph Newton Mathenge, jeune entrepreneur et participant au Projet de gestion des ressources naturelles dans le bassin hydrographique du Haut Tana, Kenya.

le bassin hydrographique du Haut Tana, appuyé par le FIDA, a utilisé des plateformes numériques pour accroître ses ventes durant les périodes de restrictions sociales. “Nous avons pris conscience de la valeur des plateformes numériques et nous maintiendrons notre participation aux activités numériques après la COVID-19”, a expliqué Charles Wachira Mwangi, le président du groupe.

Les jeunes, avec leur énergie et leurs idées novatrices, sont essentiels au renforcement de la résilience des populations rurales. C'est pourquoi le FIDA met fortement l'accent sur la participation des jeunes, femmes et hommes, aux nouveaux projets dans l'ensemble de la région. Environ 80% des nouveaux projets prennent en compte les jeunes et incluent des activités, des stratégies et des ressources spécifiques pour leur garantir des avantages. Le Programme de développement des filières au Burundi, par exemple, a appuyé la création de 379 microentreprises dirigées par des jeunes et créé 18 750 emplois supplémentaires pour des jeunes.

Aborder les causes fondamentales des inégalités femmes-hommes

Promouvoir l'autonomisation des femmes est également une priorité de notre programme d'inclusion. Une étude de référence de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture menée dans deux pays – Eswatini et Zimbabwe – a



“Avant, il y avait une très grande pauvreté. Aujourd'hui, nous sommes autosuffisants, et nous avons obtenu des possibilités que nos parents n'avaient pas.”

Molach Belay Abay, horticultrice, participante au Programme de développement participatif de la petite irrigation, Éthiopie.

révélé que la plus grande perte d'autonomie dont souffrent les femmes en Afrique australe concerne certains aspects du leadership et de la charge de travail, ce qui limite leur capacité à participer aux activités économiques et de développement. Nous utilisons le système d'apprentissage interactif entre les sexes, entre autres approches, pour lutter contre ces inégalités. Au Malawi, le Programme de production agricole durable, qui a permis aux femmes de mieux maîtriser les actifs, a touché plus de 95 000 femmes et les a aidées à formuler une vision commune pour leur ménage, que les membres de la famille cherchent ensuite à concrétiser. Les projets du FIDA favorisent non

seulement l'égalité entre les femmes et les hommes pour ce qui est de faire entendre leurs points de vue et d'exercer leur influence dans les institutions et organisations rurales, mais aussi un équilibre plus équitable entre les femmes et les hommes dans la charge de travail et le partage des avantages économiques et sociaux.

Stimuler la résilience aux changements climatiques et à d'autres chocs

Le financement de l'action climatique représente 22% du financement total approuvé par le FIDA à ce jour dans la région Afrique orientale et australe pour la période de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) (2019-2021). En outre, on conduit actuellement des évaluations plus rigoureuses des risques climatiques. Le FIDA développe des partenariats avec des parties prenantes clés, privées et publiques, en vue d'encourager des approches innovantes pour permettre aux populations rurales de tirer des avantages du financement de l'action climatique. En Érythrée, par exemple, le FIDA collabore avec le Fonds pour l'environnement mondial afin de promouvoir la diversification des moyens d'existence, l'amélioration de la production halieutique, l'irrigation, la gestion des bassins versants et la plantation de mangroves.

En Éthiopie, la phase II du Programme de développement participatif de la petite irrigation aide les agriculteurs à faire face aux sécheresses de plus en plus fréquentes dans la région du Tigré. Le FIDA a fourni un appui financier pour aider le Gouvernement à construire un barrage et un système de petite irrigation garantissant aux petits agriculteurs un accès à l'eau tout au long de l'année. Avec un financement complémentaire du Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA, le programme inclut une formation aux méthodes permettant de faire face aux situations de sécheresse, comprenant par exemple une gamme de cultures plus diversifiées et plus nutritives, et l'adoption de technologies efficaces et durables d'utilisation de l'eau d'irrigation. Grâce à ce programme, 62 000 petits agriculteurs ont amélioré leur niveau de vie.

Au Mozambique, le Projet d'appui au développement de la pêche artisanale a permis aux collectivités côtières de renforcer leur résilience et d'accroître leurs revenus, malgré les menaces que constitue, pour la productivité des pêches, l'élévation des niveaux de l'eau et des températures de l'océan. Le projet a amélioré l'infrastructure, appuyé l'adoption de pratiques de pêche durables et fourni des services financiers aux ménages qui travaillent dans le secteur de la pêche artisanale.

L'expérience du Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire résilient face aux changements climatiques, exécuté au Rwanda, montre comment les projets appuyés par le FIDA ont permis aux populations rurales, en renforçant leur résilience, de faire face à de multiples menaces et même d'aller de l'avant malgré le choc de la pandémie de COVID-19. Le projet a appuyé les activités axées sur le marché d'une coopérative de production biologique d'ananas, aidant ses membres à améliorer leur revenu et à obtenir des avantages supplémentaires sous la forme d'assurance maladie et de retraites. "Je suis maintenant en mesure de payer les frais de scolarité de nos enfants", déclare Jeanne d'Arc Nirere, une mère de quatre enfants âgée de 39 ans qui a adhéré à la coopérative en 2016. "Et nous espérons que nous pourrons aussi envoyer nos enfants à l'université." Aujourd'hui, la coopérative poursuit son expansion malgré la pandémie, avec des investissements consacrés à de nouvelles machines qui contribueront à répondre à l'augmentation de la demande.



“Avant le projet, je restais simplement à la maison parce que mon mari n'avait pas d'argent. Après, j'ai commencé à gagner de l'argent. Maintenant, les gens nous admirent.”

Mariamo, pêcheuse artisanale, participante au Projet d'appui au développement de la pêche artisanale, Mozambique.

Le FIDA a dû faire face à un autre choc, celui des invasions de criquets pèlerins qui ont perturbé la production agricole dans la région en 2020. Par l'intermédiaire du Projet agricole national, nous avons appuyé les efforts déployés par le Gouvernement érythréen pour lutter contre la prolifération du criquet pèlerin depuis 2014, en fournissant notamment du matériel de pulvérisation, des équipements de protection et 15 000 litres de pesticide. En 2020, le FIDA a révisé le budget du projet pour permettre une réponse supplémentaire, axée sur des pulvérisateurs montés sur véhicule. Nous avons également joué un rôle d'intermédiaire entre le Ministère de l'agriculture de l'Ouganda et Saint Industries, qui a fourni une solution intégrée de lutte contre les criquets pèlerins (biopesticides et drones).

Amérique latine et Caraïbes

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

28 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 17 pays dans la région à la fin de 2020

1 NOUVEAU PROJET

approuvé en Équateur

3 NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays en Bolivie (État plurinational de), au Honduras et au Mexique

553,7 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

23,5 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2020 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

32 PAYS

Antigua-et-Barbuda
Argentine - 2
Bahamas
Barbade
Belize - 1
Bolivie (État plurinational de) - 1
Brésil - 5
Colombie - 1
Costa Rica
Cuba - 2
Dominique
El Salvador 🇸🇻 - 1
Équateur 🇪🇨 - 3
Grenade - 1
Guatemala
Guyana - 1
Haïti - 1
Honduras - 1
Jamaïque
Mexique - 2
Nicaragua 🇳🇮 - 1
Panama
Paraguay 🇵🇾 - 2
Pérou - 2
République dominicaine - 1
Sainte-Lucie
Saint-Kitts-et-Nevis
Saint-Vincent-et-les Grenadines
Suriname
Trinité-et-Tobago
Uruguay
Venezuela (République bolivarienne de)

PROJET SÉLECTIONNÉ: BRÉSIL

Le Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó a adapté, en réponse à la pandémie, plusieurs activités mettant l'accent sur la **protection de la santé** des personnes et de leurs exploitations, tout en créant des **perspectives d'activités rémunératrices**.

Les jeunes plants permettent le développement d'un **système de culture agroforestière**, contribuant à la remise en état de terres dégradées

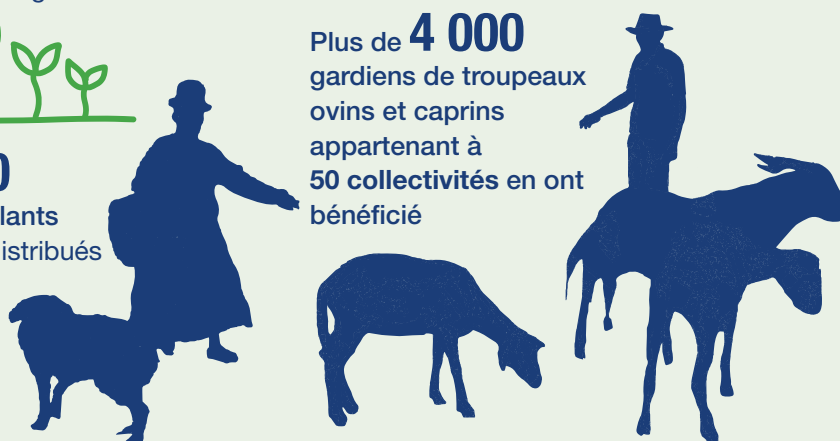


3 800 masques ont été produits et distribués aux populations locales



5 000 jeunes plants ont été distribués

Plus de **4 000** gardiens de troupeaux ovins et caprins appartenant à **50** collectivités en ont bénéficié



Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution.

🇸🇻 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

La région Amérique latine et Caraïbes a été la plus durement touchée par la pandémie de COVID-19. À la fin de 2020, les conséquences économiques semblaient sombres, avec une baisse prévue de 7,7% du PIB de la région, ce qui a contribué à une augmentation de l'ordre de 16 millions du nombre de personnes vivant en situation d'extrême pauvreté.

Les équipes de pays du FIDA, en partenariat avec les autorités nationales, régionales et locales, ont imaginé une gamme d'approches innovantes qui ont permis aux populations rurales de maintenir leurs moyens d'existence durant la pandémie. Les solutions numériques figuraient au premier plan.

Partenariat avec les petits agriculteurs au Guatemala

Au Guatemala, un projet mené conjointement par les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR) a permis la poursuite d'un programme d'alimentation scolaire. Le projet sert d'expérience pilote en vue de la mise en œuvre d'une loi décrétant qu'au moins 50% des aliments acquis pour les cantines scolaires doivent provenir d'organisations de producteurs pratiquant une agriculture paysanne.

Les écoles étant demeurées fermées pendant la plus grande partie de l'année, des distributions alimentaires ont été effectuées chaque mois aux familles des enfants, avec la participation des organisations d'agriculteurs familiaux, des associations de parents d'élèves et du personnel des écoles. Le projet a été particulièrement bénéfique pour les petits producteurs, en les mettant à l'abri des fluctuations des prix alimentaires. "J'obtiens un meilleur prix en vendant aux écoles, mais ce que j'apprécie le plus est le fait que je n'ai plus de pertes de production, car nous avons des dates de livraison plus précises", explique Alicia Estrada, de San Antonio Sacatepéquez.



“La pandémie nous a touchés, mais elle est aussi arrivée comme une étoile brillante, en nous apportant de nouvelles possibilités.”

Maynor Tejada, producteur laitier et participant au Programme Rural Adelante, El Salvador.

Appuyer les petits producteurs pour maintenir en fonctionnement les systèmes alimentaires en Colombie, en El Salvador et au Pérou

Le Programme Rural Adelante a apporté un appui à trois filières clés en El Salvador: les légumes, les fruits et les produits laitiers. L'objectif était double: premièrement, assurer la disponibilité des aliments de base pour les familles des zones rurales; deuxièmement, garantir aux organisations d'agriculteurs familiaux une source de revenus dans un contexte économique complexe. Avec l'appui du FIDA, les membres d'une coopérative locale, El Limon R.L., ont acheté 1,4 hectare supplémentaire de terres productives. "La COVID-19 a eu des répercussions sur la production et la vente de nos légumes, mais la coopérative n'a pas cessé de fonctionner", a déclaré Ana Esperanza, la présidente de la coopérative. Aujourd'hui, grâce au soutien de Rural Adelante, les membres de la coopérative sont prêts à poursuivre leur diversification en investissant dans la construction d'une citerne de 5 000 litres pour stocker et réutiliser l'eau dans les systèmes d'irrigation.

En Colombie, le Projet El Campo Emprende/TOP a adopté des mesures afin de pouvoir poursuivre son assistance technique pendant les restrictions, en produisant des rapports mensuels sur l'impact de la COVID-19 sur les bénéficiaires et en augmentant les échanges entre les organisations paysannes. Le projet a utilisé des outils en ligne innovants, tels qu'une plateforme de marché virtuel, dont ont bénéficié environ 9 235 familles, dont beaucoup étaient dirigées par des femmes, des jeunes, des victimes de conflits et des membres de collectivités autochtones et afro-colombiennes. "Ce qui nous motive, c'est être un groupe de femmes, travailler ensemble pour nos familles pour la paix dans nos communautés", a déclaré Nancy Torrez Correndor, une participante au projet.

Toujours en Colombie, la Fondation ACUA, appuyée par le FIDA, a mis en place la plateforme Kumé pour rendre plus visibles les collectivités afro-colombiennes et permettre la commercialisation de produits gastronomiques et de services promouvant la culture, les savoirs traditionnels et les cultures locales. La stratégie comprend des cours de cuisine en direct par des chefs traditionnels, principalement des femmes. La plateforme fournit également aux communautés des informations et des conseils sur la pandémie en cours.

Au Pérou, le Projet de renforcement du développement local dans les hauts plateaux et les forêts humides d'altitude a été étendu pour exploiter les succès obtenus dans la formation et la collaboration avec des associations de producteurs locaux. Les productrices en particulier ont tiré parti de la formation dispensée par le projet en matière d'élaboration de plans d'entreprise et de plans de gestion des ressources naturelles. Les études d'impact ont montré que, grâce au projet, il y a maintenant davantage de femmes qui travaillent et participent à d'autres activités rémunératrices. "Grâce au projet, les femmes ont de nouvelles possibilités. Nous sommes prêtes à nous lever, nous sommes prêtes à surmonter toutes les difficultés qui

pourraient survenir", a déclaré Shirley Casachagua, présidente d'une association d'artisans, Generación Llanac, et participante au projet.

Collaboration avec les OSR et d'autres partenaires en vue d'une reprise rapide

Les OSR fournissent une assistance technique au Ministère de l'agriculture et de l'irrigation (MINAGRI) du Pérou en vue de créer une marque et une certification d'agriculture familiale qui relie les petits agriculteurs aux marchés et augmentent la valeur de leurs cultures. Dans le cadre d'une autre initiative conjointe, conçue pour renforcer la capacité institutionnelle du MINAGRI et du Ministère de l'inclusion sociale, les OSR encouragent la participation des petits agriculteurs aux marchés publics de denrées alimentaires pour les programmes d'alimentation scolaire. À l'échelle du pays, on prévoit qu'environ 1 million de petits et moyens producteurs et 2,6 millions d'écoliers en bénéficieront.

En Bolivie (État plurinational de) voisine, une initiative conjointe de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et du FIDA a aidé le Ministère du développement rural et des terres à élaborer un plan d'intervention et de réhabilitation pour le secteur agricole après la pandémie de COVID-19. Ce plan présente des recommandations à court et moyen terme visant à renforcer 20 filières alimentaires de base, stimuler l'emploi agricole et accroître la sécurité alimentaire.

Approches globales dans le cadre du programme du FIDA au Brésil, le plus grand de la région

Au Brésil, où le programme du FIDA est le plus important de la région, nous avons lancé un large éventail d'activités d'urgence pour protéger les populations rurales des effets de la pandémie. À Sergipe, 28 tonnes de semences de céréales et de légumes ont été achetées et distribuées, ce qui a

aidé 3 000 familles bénéficiant du projet Dom Távora à poursuivre la production agricole pendant la pandémie. “Cette aide est essentielle en cette période de pandémie et de crise économique”, a déclaré João Batista dos Santos, un agriculteur de Poço Verde. Dans le cadre du Projet de développement durable dans les régions de Cariri et Seridó (PROCASE), à Paraíba, 5 000 plants d’atriplex, une plante fourragère, ont été achetés au profit d’une cinquantaine de troupeaux ovins et caprins. De la nourriture et du matériel de protection ont également été distribués aux familles participant au projet.

Dans l’ensemble des projets exécutés dans le nord-est du Brésil, les groupes de femmes ont été encouragés par des incitations financières à produire des masques de protection respiratoire, et notamment un don de 4 000 R\$ (784 USD) en provenance de l’équipe du FIDA au Brésil. Nombre de ces masques ont été distribués dans les collectivités quilombolas (afro-brésiliennes).

Les agriculteurs ont aussi reçu des outils et une formation leur permettant d’accéder à des plateformes de marché en ligne, telles que le Portail COVID Radar mis au point par le Pacte mondial des Nations Unies. Des foires et des marchés virtuels d’agriculture paysanne ont été organisés à Ceará dans le cadre du Projet Paulo Freire, à Piauí dans le cadre du Projet Viva o Semi-Árido, et à Bahia dans le cadre du Projet Pró-Semiárido. “J’ai commencé à vendre plus qu’en « temps normal », et en cette période si difficile, ce surcroît de revenus a été essentiel”, a déclaré Flaviana Lima, une agricultrice de la communauté de Santa Luzia, Sobral, Ceará.

En outre, les agriculteurs bénéficiaires du Projet Dom Hélder Câmara II ont été invités à participer en tant que fournisseurs de produits alimentaires de base à la composition de colis d’urgence dans les États d’Alagoas, de Maranhão et de Pernambuco. Ces produits provenant d’exploitations familiales ont été inclus dans les paniers alimentaires distribués gratuitement aux personnes dans le besoin.



“Je viens remercier le gouvernement de l’État, le projet PROCASE et le FIDA, qui ont envoyé plusieurs jeunes plants d’atriplex à notre communauté, ce qui nous a aidés à nourrir nos animaux, surtout en cette période de quarantaine... Ces plants ont constitué une aide considérable. Merci pour votre appui, qui est arrivé au bon moment.”

Adriana, agricultrice et participante au projet PROCASE, Paraíba, Brésil.

Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

33 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 18 pays dans la région à la fin de 2020

2 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

approuvés à Djibouti et en République de Moldova

1 NOUVEAU programme d'options stratégiques pour le pays au Tadjikistan

955,0 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

61,6 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2020 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

23 PAYS

et Gaza et la Cisjordanie - 1

Albanie
Algérie
Arménie - 1
Azerbaïdjan
Bosnie-Herzégovine - 1
Djibouti 🇩🇯 - 2
Égypte 🇪🇬 - 3
Géorgie - 2
Iraq 🇮🇶 - 1
Jordanie - 2
Kirghizistan 🇰🇬 - 2
Liban
Maroc 🇲🇦 - 3
Monténégro 🇲🇳 - 1
Ouzbékistan - 2
République arabe syrienne - 1
République de Moldova 🇲🇩 - 2
Somalie
Soudan 🇸🇩 - 2
Tadjikistan 🇹🇯 - 2
Tunisie - 2
Turquie - 3
Yémen

PROJET SÉLECTIONNÉ: MAROC

Le Projet de développement de filières agricoles dans les zones montagneuses de la province d'Al-Haouz visait à donner un coup de pouce aux moyens d'existence des populations rurales participant aux filières agricoles locales. Une plateforme de vente en ligne a permis la poursuite des ventes malgré les restrictions liées à la pandémie.



12 coopératives de prestataires de services, employant **106 jeunes et 25 femmes** ont été créées et leurs membres, formés à la gestion des vergers

26 activités rémunératrices se sont développées, apportant des avantages à **1 158 personnes** dont **71% de femmes**

Les ventes d'ovins ont augmenté de **336%**



Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution.

🇲🇦 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

L'impact de la pandémie de COVID-19 a été ressenti dans l'ensemble de la région Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe, en particulier par l'effondrement des prix mondiaux des produits de base, la perturbation des filières alimentaires et le déclin de l'activité économique. Les effets ont été plus graves sur les personnes vivant dans des situations de fragilité ou d'après-conflit, prévalentes dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord. Selon les estimations, 14,3 millions de personnes supplémentaires, vivant pour la plupart dans les zones rurales, sont tombées dans la pauvreté. De nombreux pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord figurent parmi ceux où les inégalités fondées sur le genre en matière de développement humain sont les plus fortes au monde, ce qui signifie que les femmes de la région seront probablement touchées de manière disproportionnée par la pandémie. La crise a exercé une pression considérable sur les zones rurales où la situation était déjà tendue, et en particulier sur les femmes rurales qui travaillaient dans les exploitations familiales et occupaient des emplois sur les exploitations, étant donné que les mesures de confinement ont limité leur mobilité et accru la demande de travaux de soins non rémunérés.

La crise de la COVID-19 offre une occasion de reconstruire en mieux et de placer la promotion de systèmes alimentaires inclusifs et de collectivités rurales résilientes au centre de nos priorités. Il sera également important d'aborder la question des inégalités sociales et d'utiliser les plans de relèvement comme une occasion de redoubler nos efforts pour investir dans les femmes et les jeunes. La crise présente aussi une possibilité d'accélérer l'utilisation des services et des solutions numériques, qui peuvent contribuer à accroître la productivité et les revenus des agriculteurs, à renforcer la résilience face aux changements climatiques et à améliorer l'accès aux marchés.

Prendre appui sur ce qui fonctionne déjà

Le recours à des outils innovants, la collaboration avec les femmes et le renforcement de la résilience constituent depuis longtemps des pierres angulaires des interventions du FIDA dans la région. En Tunisie, par exemple, le Projet de développement agropastoral et des filières associées a fourni



“Étant donné que tout a si bien marché pour moi, je continuerai à utiliser ce précieux savoir dans mon travail.”

Shodiev, agriculteur et participant au Projet d'appui à l'horticulture, Ouzbékistan.

des microcrédits, parallèlement à des approches innovantes de la commercialisation numérique, pour offrir de nouvelles possibilités aux femmes rurales. Imen Rezgui, qui a participé au projet, est devenue la première femme du pays à réussir dans l'élevage de dromadaires, et a recruté deux membres de sa propre famille pour étendre son activité. “Le projet a élargi mes horizons”, a-t-elle déclaré.

En Ouzbékistan, le Projet d'appui à l'horticulture a permis aux petits producteurs de prospérer malgré les difficultés liées au climat. Grâce au projet, 10 réseaux d'irrigation ont été remis en état, ce qui a porté à plus de 15 000 hectares les superficies bénéficiant d'un meilleur approvisionnement en eau et à fourni à près de 18 000 ménages un accès à de l'eau d'irrigation. Le projet a également permis de dispenser une formation aux pratiques agricoles résilientes au climat. Cette formation a été essentielle pour que les petits agriculteurs du secteur de l'horticulture puissent s'adapter aux défis liés à l'imprévisibilité du régime des précipitations et aux pénuries d'eau. “Grâce au prêt, nous avons créé huit nouveaux emplois sur notre exploitation, et nous avons aujourd'hui dix personnes qui travaillent pour nous”, a déclaré Manguberdi Mahmud, un entrepreneur local participant au projet..

Adapter les projets existants au contexte de la pandémie

À ce jour, 11 pays de la région ont tiré parti des possibilités de réaffectation et d'adaptation des projets en cours d'exécution au contexte de la pandémie. Environ 6,5 millions d'USD ont été réaffectés pour répondre aux perturbations provoquées sur les marchés agricoles par les restrictions et pour fournir une protection sociale aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.

En Bosnie-Herzégovine, le Programme d'amélioration de la compétitivité des producteurs ruraux a mobilisé 1 million d'EUR pour riposter aux effets négatifs de la COVID-19, offrant un dispositif d'appui à 9 000 ménages vulnérables. L'accent a été mis sur le renforcement de la production des cultures essentielles à la sécurité alimentaire. Les agriculteurs ont reçu des semences de légumes, des jeunes plants et des engrais, de sorte qu'ils étaient prêts pour la nouvelle période des semis. Assurer la résilience de la production locale s'est traduit non seulement par une amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour les plus vulnérables, mais aussi par une augmentation des revenus des ménages ruraux les plus pauvres.

En Égypte, le Projet d'augmentation des revenus ruraux par l'amélioration des marchés (PRIME) a mis au point une application numérique pour la commercialisation, utilisée par les petits agriculteurs pour vendre leurs produits en ligne. De manière plus générale, les avantages apportés par le projet ont contribué à renforcer la résilience des populations rurales, en leur permettant de mieux s'adapter aux impacts de la pandémie. "Nous nous sommes sentis plus résilients lorsque la pandémie de COVID-19 nous a touchés", a déclaré Hassania Mehasab, une entrepreneuse et participante au PRIME. "Nous nous sommes sentis plus forts, nous avons en main tous les outils nécessaires pour être résilients et continuer à travailler."

En Jordanie, le Projet d'investissement en faveur des petits ruminants et de reclassement pour les ménages en situation de transition appuyé par le

FIDA a permis la distribution de 1 414 paniers alimentaires à des familles locales pauvres, parmi lesquelles des réfugiés syriens. D'autre part, le Projet d'appui à la croissance économique et à l'emploi en milieu rural poursuit son appui au moyen d'applications de porte-monnaie électronique pour le transfert de fonds aux participants. Cette approche garantit que les petits producteurs ne perdent pas les avantages obtenus des projets et ne risquent pas de retomber dans la pauvreté en raison de la pandémie.

Répondre aux besoins immédiats par le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Le financement du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres aide les populations rurales à faire face aux besoins immédiats dans l'ensemble de la région.

En Palestine, l'intervention d'urgence du Mécanisme de relance met l'accent sur la protection des moyens d'existence agricoles des agriculteurs les plus vulnérables participant au Projet de gestion résiliente des terres et des ressources. Il profitera à 1 382 petits agriculteurs, qui recevront des semences et des engrais pour la prochaine période des semis.

En Somalie, nous atteindrons 5 000 ménages grâce à un don du Mécanisme de relance ciblant les groupes habituellement marginalisés, tels que les femmes et les filles, en plus des jeunes hommes touchés par les restrictions liées à la COVID-19, le chômage et les déplacements. Dans le cadre du projet, des semences, des engrais et des outils seront distribués pour permettre aux populations de reprendre leurs travaux agricoles pour la prochaine saison. Les familles agropastorales seront également soutenues par l'achat de petits ruminants et de volaille qui seront distribués aux femmes rurales les plus pauvres.

Au Soudan, le Projet de développement intégré de l'agriculture et de la commercialisation pourra recevoir, grâce à un don du Mécanisme de relance, des informations en rapport avec l'agriculture au

moyen de services numériques. Ainsi, environ 6 000 petits agriculteurs obtiendront des informations sur la production agricole et animale, les conditions météorologiques, les ravageurs, les épidémies et les prix du marché.

Appuyer des interventions efficaces des pouvoirs publics

L'une des composantes essentielles de notre réponse consiste à collaborer avec les gouvernements afin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques qui maintiennent le fonctionnement des systèmes alimentaires tout en renforçant la résilience des populations rurales. Au total, nous avons contribué, avec nos partenaires, à huit études axées sur la recherche de solutions pour la région. En Turquie, par exemple, nous avons entrepris une évaluation conjointe, avec la FAO et le Programme des Nations Unies pour le développement, de l'impact de la COVID-19 sur le secteur rural, qui s'insérera dans une évaluation d'impact multisectorielle globale menée par l'équipe de pays des Nations Unies. Les résultats guideront la réponse nationale coordonnée.

Les innovations numériques que nous avons contribué à mettre au point sont utilisées par les gouvernements pour concevoir leurs réponses à la pandémie. L'outil d'analyse de données sur les investissements agricoles (AIDA) – un outil numérique développé avec l'Institut international de recherche sur les produits alimentaires grâce à un don financé par le FIDA – a été utilisé par les gouvernements égyptien, jordanien, tunisien et yéménite pour évaluer l'impact de la pandémie sur les investissements agricoles. L'AIDA aide également ces gouvernements à mettre en forme, face à la crise, des interventions qui tiennent compte des besoins des populations rurales et concourent à la résilience des systèmes alimentaires de manière plus générale.



“Nous nous sommes sentis plus résilients lorsque la pandémie de COVID-19 nous a touchés. Nous nous sommes sentis plus forts, nous avons en main les outils nécessaires pour être résilients et continuer à travailler.”

Hassania Mehasab, une entrepreneuse et participante au PRIME.

Afrique de l'Ouest et du Centre

ÉLÉMENTS MARQUANTS DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE

45 PROGRAMMES ET PROJETS EN COURS

en partenariat avec 24 pays dans la région à la fin de 2020

4 NOUVEAUX PROGRAMMES ET PROJETS

approuvés au Ghana, en Mauritanie, en République centrafricaine et à Sao Tomé-et-Principe

2 NOUVELLES OPÉRATIONS DE PRÊT RÉGIONALES

5 NOUVEAUX programmes d'options stratégiques pour le pays en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Mali, en Sierra Leone et au Tchad

1 851,9 millions d'USD

INVESTIS PAR LE FIDA dans le portefeuille régional en cours

164,6 millions d'USD

APPROUVÉS EN 2020 POUR DE NOUVEAUX PROJETS

24 PAYS

- Bénin 🇸🇳 - 3
- Burkina Faso 🇸🇳 - 3
- Cabo Verde 🇸🇳 - 1
- Cameroun 🇸🇳 - 2
- Congo 🇸🇳 - 1
- Côte d'Ivoire 🇸🇳 - 2
- Gabon 🇸🇳 - 1
- Gambie 🇸🇳 - 1
- Ghana 🇸🇳 - 2
- Guinée 🇸🇳 - 1
- Guinée-Bissau 🇸🇳 - 2
- Guinée équatoriale 🇸🇳 - 2
- Libéria 🇸🇳 - 4
- Mali 🇸🇳 - 3
- Mauritanie 🇸🇳 - 1
- Niger 🇸🇳 - 3
- Nigéria 🇸🇳 - 3
- République centrafricaine 🇸🇳 - 1
- République démocratique du Congo 🇸🇳 - 2
- Sao Tomé-et-Principe 🇸🇳 - 1
- Sénégal 🇸🇳 - 2
- Sierra Leone 🇸🇳 - 2
- Tchad 🇸🇳 - 2
- Togo 🇸🇳 - 2

PROJET SÉLECTIONNÉ: GAMBIE

Le Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l'eau cible les femmes et les jeunes ruraux qui travaillent dans les secteurs de la riziculture et de l'horticulture. Le projet a investi dans le développement de l'infrastructure et a apporté un appui aux populations rurales pour la commercialisation du produit de leurs activités.



Revenus accrus et plus forte résilience face au climat pour plus de

36 000 petits agriculteurs



On compte, parmi les bénéficiaires,

25 200 femmes

12 000 jeunes



Les rendements ont plus que **doublé** sur l'ensemble des trois zones écologiques régionales différentes



Les organisations de producteurs partenaires ont fourni un accès à des intrants de qualité et des services essentiels pour plus de

25 000 membres

Les chiffres correspondent au nombre de programmes et projets en cours d'exécution..

🇸🇳 Pays bénéficiant actuellement de dons au titre de l'ASAP

Avant la pandémie de COVID-19, la région Afrique de l'Ouest et du Centre abritait certaines des économies connaissant les plus forts taux de croissance du monde. Mais, en raison de la pandémie, ainsi que des problèmes tels que les inondations, les sécheresses, l'instabilité politique et la fragilité croissante, la croissance régionale est en perte de vitesse. On prévoit une aggravation des niveaux de pauvreté. Et les impacts socioéconomiques de la pandémie ont une incidence négative sur les groupes les plus vulnérables, limitant leur accès aux marchés, aux intrants agricoles et aux services financiers.

Le FIDA continue d'approfondir sa participation en Afrique de l'Ouest et du Centre, en augmentant les investissements et les décaissements. L'accent est actuellement mis sur l'amélioration de la résilience des populations rurales face aux multiples menaces qui pèsent sur leurs moyens d'existence et sur les personnes les plus vulnérables des zones les plus touchées. Dans l'ensemble, le nombre de petits exploitants agricoles que le FIDA a atteints dans la région a augmenté de 18% (pour un total de 11,6 millions). Les améliorations comprennent le doublement des nouvelles routes rurales, une augmentation de 60% des petites infrastructures d'irrigation, une augmentation de 20% de l'accès des petites et moyennes entreprises (PME) aux services de développement des entreprises, et une augmentation de 5% des terres cultivées suivant des pratiques résilientes face au climat.

Appuyer les petits agriculteurs pendant la pandémie

En collaboration avec les gouvernements, le FIDA a réaffecté 85,8 millions d'USD de ses investissements en cours dans la région pour répondre aux besoins immédiats des populations rurales à mesure que progressait la pandémie. Les priorités comprenaient la fourniture à court terme d'intrants agricoles, des services de vulgarisation numériques, des fonds ciblés pour les PME et un appui aux petits agriculteurs afin qu'ils soient en mesure de vendre leurs produits malgré les restrictions sanitaires perturbant les conditions des marchés. Grâce au Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres, récemment approuvé par le FIDA, 20 opérations d'intervention d'urgence dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, d'une valeur de



“Nous n'avons pas arrêté de produire depuis l'apparition de la COVID-19. Au contraire, nous avons travaillé encore plus dur, parce que la demande est très élevée.”

Asabe Danjuma, dirigeante d'une coopérative rizicole et participant au Programme de développement des filières, Nigéria.

10,7 millions d'USD, ont été conçues et approuvées. Le FIDA fournit également un appui spécifique, en matière de politique et d'analyse, à un certain nombre de pays de la région, soit pour évaluer et planifier leur réponse à la pandémie, soit pour réviser les cadres réglementaires (par exemple, le code national de l'élevage en Côte d'Ivoire).

Tout porte à croire que les projets appuyés par le FIDA ont renforcé la résilience des populations rurales face aux effets de la pandémie. Au Nigéria, les femmes rurales qui ont participé au Programme de développement des filières ont été en mesure de poursuivre leurs activités de transformation du riz, maintenant les emplois des travailleurs locaux et assurant la disponibilité d'aliments dans leur collectivité. “Nous élargissons notre entreprise, et nous employons des travailleurs que nous payons parce que nous avons besoin de renforts pour répondre à la demande du marché”, a déclaré Hajara Mohammed, participante au projet et présidente de la société coopérative polyvalente Doko Yegborolo.

Collaborer avec les femmes rurales pour renforcer la résilience des populations rurales

Les femmes rurales occupent une place privilégiée dans les opérations du FIDA dans l'ensemble de la région. Nous continuons à être les témoins du rôle essentiel qu'elles jouent pour permettre à leurs familles et à leurs collectivités de faire face en temps de crise. Au Sénégal, dans le cadre du Projet d'appui aux filières agricoles, prolongé jusqu'en 2020 pour en développer les résultats positifs, un financement a été octroyé et une formation a été dispensée à des groupes de femmes, comme la Fédération des femmes productrices et transformatrices de Nganda. Grâce au projet, les femmes qui participent à des activités de production et de transformation à petite échelle ont amélioré leurs pratiques, leurs rendements et leur gestion. Les organisations sont désormais pleinement autonomes et les activités se sont développées, au-delà de la production, vers la restauration, la commercialisation et l'ouverture de

restaurants. "Le projet nous a permis d'encourager les jeunes à rester à la campagne", a déclaré Aïssatou Cissé, présidente de la Fédération des femmes productrices et transformatrices de Nganda.

Au Niger, le FIDA collabore avec les organisations de femmes rurales pour le renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Les investissements dans des installations de stockage améliorées et dans l'initiation aux questions financières ont donné aux femmes les moyens de gérer plus efficacement leurs approvisionnements alimentaires. Tout aussi important, le FIDA a accordé un financement pour la construction de 458 kilomètres de nouvelles routes, outre les nouveaux marchés, de sorte que les femmes puissent accroître leur revenu en vendant leur production. "Avec l'argent, j'achèterai du piment, de l'arôme, du sel et de l'huile que je rapporterai au village pour cuisiner et pour vendre", a déclaré Aïsha Moussa, productrice de céréales et participante au Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder.



"Le projet nous a permis d'encourager les jeunes à rester à la campagne."

Aïssatou Cissé, présidente de la Fédération des femmes productrices et transformatrices de Nganda.

Améliorer les moyens d'existence dans les zones les plus vulnérables

La région du Sahel est en proie à une crise prolongée, et les populations rurales de la région sont particulièrement vulnérables à la pauvreté et à la faim. Les conflits, l'instabilité et les phénomènes climatiques extrêmes, notamment les sécheresses et les inondations, font partie des défis, aujourd'hui exacerbés par la pandémie, auxquels doivent faire face les habitants de la région. Compte tenu de l'ampleur et de la portée de ces défis, des approches régionales et transfrontières sont nécessaires. C'est pourquoi le FIDA collabore avec ses collègues basés à Rome dans le cadre d'un plan d'action commun pour les situations d'urgence et le développement rural au Sahel (Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changements climatiques – SD3C).

Le SD3C répond à une demande officielle d'appui émanant des pays du G5 Sahel et du Sénégal (G5 Sahel+). Cette opération régionale ciblera environ 800 000 ruraux, et mettra l'accent sur les groupes les plus vulnérables (femmes, jeunes et pasteurs sans terre). Elle apportera un appui à l'augmentation de la productivité et de la production, tout en encourageant l'intégration économique transfrontière, la concertation sur les politiques et la consolidation de la paix.

Libérer le potentiel de croissance inclusive grâce à des approches régionales

La seconde grande opération régionale de prêt menée par le FIDA en Afrique de l'Ouest et du Centre en 2020 vise également à stimuler le commerce interrégional au profit des populations rurales. Le Programme régional pour l'intégration des marchés agricoles (PRIMA), en collaboration avec les Gouvernements du Bénin et du Togo et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, aborde les défis liés au commerce le long des 651 kilomètres de la frontière entre les deux pays. Pour les commerçants, un environnement opérationnel plus sûr, réglementé par des politiques favorables, est susceptible de se traduire par des échanges accrus et des revenus plus élevés. Pour les Gouvernements, l'augmentation des recettes profitera aux pays dans leur ensemble. Le PRIMA se concentrera sur la remise en état et l'entretien des infrastructures partagées (routes rurales, marchés de demi-gros et centres de collecte), essentielles au renforcement des liens entre les marchés locaux et l'ensemble de l'économie. Le programme devrait profiter à plus de 833 000 ruraux, en améliorant les revenus, les rendements, la sécurité alimentaire et la nutrition des petits producteurs.



“L'impact est global dans la vie quotidienne de la population. Le FIDA a actionné le levier pour le développement de Maradi.”

Paté Balla, Président du Conseil régional de Maradi, l'un des sites du Programme de développement de l'agriculture familiale dans les régions de Maradi, Tahoua et Zinder, Niger.

PLEINS FEUX

Renforcer la résilience des moyens d'existence ruraux face à la pandémie

En raison de la COVID-19, on observe pour la première fois depuis des décennies une augmentation mondiale de la pauvreté. En 2020, 71 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté. Et l'on s'attend à ce que l'impact sur la faim soit encore pire car, d'après les prévisions, jusqu'à 132 millions de personnes viendront

Dans le monde, la plupart des personnes pauvres et souffrant de la faim vivent dans les zones rurales des pays en développement. Il est donc impératif de considérer comme une priorité mondiale la lutte contre la menace que constitue la pandémie pour le bien-être, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres.

Le FIDA a lancé le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres pour aider les personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées à survivre à la crise et pour accélérer le relèvement des petits exploitants agricoles pauvres et d'autres habitants des zones rurales.

s'ajouter, en 2020, au nombre des personnes en sous-alimentation chronique.

Nous sommes tous bien conscients que, lorsqu'une crise éclate, ce sont probablement les personnes pauvres et vulnérables qui en souffrent le plus. Il était dès lors important pour nous d'agir rapidement pour protéger, contre les impacts socioéconomiques de la pandémie, les moyens d'existence des populations rurales au service desquelles nous intervenons.

Nous savons aussi que des collectivités rurales résilientes sont nécessaires, de manière plus générale, au développement et à la stabilité dans le monde. Le travail des petits exploitants agricoles et d'autres entrepreneurs ruraux qui participent à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits alimentaires est aujourd'hui plus important que jamais. Ces petits producteurs constituent la principale source de nourriture dans les contextes où le besoin se fait le plus sentir. Leur participation aux marchés à l'échelon local fait qu'ils sont bien placés pour continuer à fournir des produits alimentaires dans des situations où la pandémie a été la source de problèmes de commerce, de logistique et de transport.

C'est pourquoi nous avons agi rapidement, avec une gamme d'actions coordonnées, afin de répondre aux besoins immédiats des populations rurales et de promouvoir leur résilience à long terme.

Adapter les projets pour faire face à la pandémie

Les équipes de pays du FIDA ont immédiatement commencé à collaborer avec les gouvernements en vue d'apporter aux projets en cours les adaptations nécessaires pour protéger les participants de l'impact de la pandémie. L'un des principaux domaines sur lesquels nous avons mis l'accent est celui du financement des intrants, afin que les petits agriculteurs puissent être prêts pour la prochaine

période des semis. Au Brésil, de multiples projets ont distribué des semences. "J'ai reçu les semences du projet et j'ai planté du maïs pour mettre en culture toutes mes terres arables. Cette démarche a été fondamentale pour garantir une réserve alimentaire", a déclaré Pedro Ferreira, un agriculteur et participant au Projet de promotion des entreprises rurales pour les petits producteurs, à Sergipe, au Brésil. Nous avons adopté des approches similaires ailleurs, notamment en Bosnie-Herzégovine, en Gambie et à Sri Lanka.

Une autre priorité, pour la réorientation des activités des projets, était de donner aux populations rurales les moyens de tirer parti de solutions numériques. Cela leur a permis d'avoir accès aux services financiers, à l'information et aux marchés en ligne, autant de facteurs essentiels au maintien d'activités commerciales dans le contexte de la pandémie.

Au Cambodge, par exemple, les fonds ont contribué à l'établissement d'une nouvelle application pour les téléphones mobiles, qui donne aux bénéficiaires du projet l'accès aux marchés virtuels et à l'information, ce qui leur a permis de surmonter les restrictions de déplacements.

Au total, 171 millions d'USD ont déjà été réaffectés dans le cadre de 56 projets répartis sur 33 pays; en outre, un montant supplémentaire de 64,5 millions d'USD était dans la réserve au début de 2021, et concernera 13 autres projets dans 13 pays.

Mettre en place un mécanisme spécialement chargé de l'appui financier aux populations rurales

En réponse à une demande d'appui extrêmement forte, nous avons lancé en avril 2020 le Mécanisme

de relance en faveur des populations rurales pauvres, doté par le FIDA d'un financement initial de 40 millions d'USD. Un montant supplémentaire de 52,5 millions d'USD a été levé en 2020 grâce aux généreuses contributions des Gouvernements de l'Allemagne, du Canada, des Pays-Bas, de la Suède et de la Suisse. Le Mécanisme de relance est conçu, en définitive, pour faire en sorte que les personnes disposent d'une nourriture suffisante et qu'elles puissent se relever sur le plan économique. Il renforce la résilience des moyens d'existence ruraux en finançant des activités réparties entre quatre piliers:

- fournir des intrants et des actifs de base pour la production;
- faciliter l'accès aux marchés;
- appuyer les services financiers ruraux;
- promouvoir l'utilisation de services numériques.

"Je suis très heureuse de faire partie des bénéficiaires qui recevront des semences de riz et des engrais. Cela me permettra de cultiver du riz, pendant la saison sèche de cette année, sur le demi-hectare de terre irriguée que je possède. Je pourrai accroître mon revenu et ma sécurité alimentaire malgré la pandémie de COVID-19."

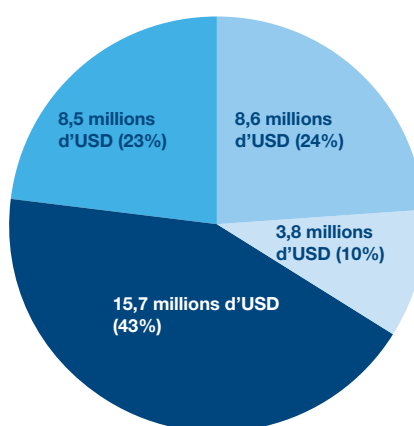


Ige Abdullahi Yarkofoji, une agricultrice du nord du Nigéria et bénéficiaire du Mécanisme de relance.

ALLOCATION DE FONDS DU MÉCANISME DE RELANCE PAR ACTIVITÉ

Promouvoir l'utilisation de services numériques

Intrants et actifs de base pour la production



Faciliter l'accès aux marchés

Appuyer les services financiers ruraux



En 2020, un financement du Mécanisme de relance a été approuvé pour 53 projets. Au total, ces projets devraient atteindre environ 1,6 million de bénéficiaires.

Appuyer les bureaux de pays durant la pandémie

Les contacts réguliers avec notre personnel sur le terrain ont été essentiels pour leur fournir un appui et garantir leur sécurité, ainsi que pour nous permettre de réagir avec efficacité et souplesse au niveau de chaque pays, à mesure de l'évolution de la pandémie tout au long de l'année. Ce point était particulièrement important pour la réorientation des activités des projets. Les mesures clés prises à cet égard ont été notamment:

- l'établissement d'une communication constante et fréquente avec les équipes de bureaux de pays et leurs équipes de pays des Nations Unies respectives, pour assurer des échanges d'informations pertinentes afin de mieux être au service du personnel;
- la fourniture périodique de conseils, d'orientations et d'assistance, y compris sous la forme d'équipements de protection individuelle et de matériel médical;
- la coordination de l'actualisation de tous les plans de continuité des opérations;
- la réalisation d'évaluations des besoins des bureaux de pays en matière de dispositifs de communication d'urgence (radios et téléphones satellitaires), de fourniture de téléphones satellitaires et de radios conformément aux

plans de continuité des opérations, et de parachèvement de la migration des téléphones satellitaires et du plan de téléphonie vers le nouveau prestataire.

Apporter des savoirs pour éclairer la riposte des pouvoirs publics nationaux

L'analyse des politiques est également un aspect de nos mesures de riposte; menée en collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires, cette analyse a pour but de recommander des politiques visant à maintenir le fonctionnement des systèmes alimentaires et à protéger les moyens d'existence ruraux. Dans la région Pacifique, par exemple, notre analyse a contribué à faire œuvre de précurseur dans l'utilisation des technologies numériques pour évaluer les impacts de la COVID-19. Parmi ces technologies figurait une application de production participative pour la collecte d'informations sur les prix alimentaires sur différents marchés, formels et informels. Grâce à cette application, d'abondantes données sur les fluctuations des prix, ainsi que des photographies fournissant des informations sur les pratiques des clients et des vendeurs, sont devenues disponibles. Ces données ont à leur tour apporté des éclairages utiles à la conception et au ciblage des mesures de riposte.

À ce jour, le FIDA a apporté un appui, sur les plans des politiques et de l'analyse, à 39 pays.

Riposte et relèvement: partenariat et coopération

Dans le cadre de la réponse stratégique du FIDA à la pandémie, le Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) Chine-FIDA a réservé des fonds à l'appui au relèvement des populations rurales. Nous avons lancé un appel à propositions en août 2020, qui invitait à des solutions, des approches et des méthodes qui pourraient être précieuses dans la période de relèvement après la pandémie de COVID-19 – et qui pourraient par la suite être reproduites à plus grande échelle et adaptées à des crises du même ordre au profit de la population rurale de manière plus générale.

En outre, l'édition virtuelle 2020 de la Journée des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, accueillie par le FIDA en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour

l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial, a eu pour thème principal les moyens par lesquels la CSST et les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) pouvaient appuyer la transformation des systèmes alimentaires dans la période après la crise de la COVID-19. Des représentants de haut niveau d'un certain nombre de pays en développement y ont participé, ainsi que des membres de la haute direction des OSR et de diverses institutions internationales. Le débat animé a été axé sur la manière dont ces partenaires faisaient face à la pandémie et dont les OSR pouvaient leur apporter un appui grâce aux activités de CSST.

Notre partenariat avec les organisations paysannes a été l'une des pistes importantes suivies pour répondre à la pandémie. Nous avons consulté les organisations paysannes régionales pour nous assurer que les ressources du programme Organisations paysannes dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (FO4ACP) pourraient être réaffectées pour réagir rapidement aux nouveaux problèmes tout en maintenant la cohérence avec les objectifs du programme. Cette consultation s'est traduite par l'établissement du Plan de continuité FO4ACP - COVID-19, qui a permis aux organisations paysannes d'investir dans la sécurité de leur population, de fournir à l'appui de leurs membres des informations essentielles et exactes, et d'œuvrer de manière créative pour trouver des réponses aux nouveaux défis. Des enquêtes d'impact ont été organisées dans les différentes régions, et de vastes campagnes de sensibilisation ont été menées par l'intermédiaire de la radio rurale et de la télévision. Les organisations paysannes ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation et d'innovation dans des circonstances exceptionnellement difficiles. La numérisation a été l'une des caractéristiques majeures des mesures de riposte, en ce qu'elle a été essentielle au maintien, avec le plus de force possible, des flux de communication, de l'information sur le marché et de l'accès au marché.

La collaboration avec les OSR constitue une autre piste à suivre pour réagir efficacement aux impacts de la pandémie. Ce sont en particulier les mandats et les savoirs complémentaires des OSR partenaires qui nous ont permis d'appuyer collectivement les gouvernements dans leurs réponses aux menaces que constitue la pandémie pour les systèmes



alimentaires. Les OSR ont dirigé conjointement la rédaction de la Note de synthèse du Secrétaire général sur l'impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

“L'objectif devrait être de mettre en place un système alimentaire adapté aux besoins de la population mondiale et qui tienne compte des ressources limitées disponibles sur notre planète. Les investissements liés à la riposte à la COVID-19 et à la relance doivent être pris en compte et servir cet objectif à long terme d'un monde plus inclusif et plus durable.”

Extrait de la Note de synthèse du Secrétaire général sur les orientations de la riposte mondiale à la pandémie.

La note de synthèse a analysé les impacts de la pandémie sur les systèmes alimentaires et recommandé des actions prioritaires pour faire face à ces impacts sur trois grands thèmes:

- se mobiliser pour sauver des vies et des sources de revenus, en intervenant en priorité là où le risque est le plus aigu;
- renforcer les systèmes de protection sociale en matière de nutrition;
- investir dans un avenir durable.

Les OSR ont aussi collaboré dans le cadre des évaluations d'impact ensuite intégrées aux plans de riposte socioéconomique au niveau des pays.

PLEINS FEUX

Une réponse globale à l'expansion des menaces

Avant même d'être touchées par la pandémie de COVID-19, les populations rurales devaient faire face à toute une série de menaces. Ces dernières années, la sécheresse, les inondations, les ravageurs, les maladies et l'instabilité des marchés ont contribué à perturber les moyens d'existence ruraux dans différentes régions du monde. Comme nous l'avons vu à nouveau avec la pandémie de COVID-19, lorsqu'une catastrophe survient, ce sont les personnes les plus vulnérables qui souffrent le plus.

Pour faire disparaître la faim et bâtir des systèmes alimentaires résilients, les populations rurales

elles-mêmes – et leurs activités – doivent être résilientes aux menaces auxquelles elles font face.

C'est pourquoi le renforcement de la résilience est l'un des piliers de l'action du FIDA. Et c'est aussi pourquoi nous avons mis en place, en 2020, un programme ayant pour objectifs spécifiques d'aborder la question de la résilience de manière globale et de coordonner les initiatives dans un cadre d'ensemble commun.

Réunir dans un même cadre les grandes initiatives en matière de résilience pour un impact accru

Le Programme pour la résilience du monde rural établi en 2020 regroupe des sources multiples de financement destinées aux petits producteurs et à leurs collectivités. Ce faisant, il aura un effet multiplicateur sur les avantages des initiatives de renforcement de la résilience des populations rurales vulnérables.

Ce programme apportera aux petits producteurs et à d'autres ruraux les ressources dont ils ont besoin pour planifier leurs propres stratégies de résilience, adaptées à la situation locale, afin de faire face aux menaces présentes et futures. Ses investissements – principalement sous la forme de dons – seront axés sur les **trois points** ci-après.

1. Les éléments des changements climatiques à l'origine de la faim

“Lorsque l'eau salée entre dans les champs, cela atteint les paysans au point où certains voient la totalité de leur récolte détruite.”

Thach Thi Than, une agricultrice explique comment l'élévation des niveaux de la mer entraîne par infiltration l'eau salée dans les rizières de la région du delta du Mékong au Viet Nam.

Les petits producteurs demeurent mal desservis, au plan mondial, par le financement de l'action climatique, et seulement 1,7% du total de ce financement leur est destiné. Il faut que cela change.

Le Programme pour la résilience du monde rural lancé par le FIDA regroupe et oriente les financements provenant de sources multiples vers les petits producteurs, en veillant à ce qu'ils reçoivent l'appui dont ils ont besoin pour bâtir un avenir plus résilient et prospère.

2. La dégradation de la terre, des forêts et d'autres ressources naturelles essentielles

“Ce que nous avons observé au sein de notre population, c'est que l'absence de forêts signifie l'absence d'eau.”

Irma Cucal, une agricultrice, décrivant les impacts de la destruction de forêts dans sa collectivité rurale, dans les hautes terres du nord du Guatemala.

3. Offrir des possibilités et de l'espoir aux jeunes, et mettre un terme au cycle du chômage, du désenchantement et de la violence chez les jeunes

“Si je n'avais pas adhéré au projet, qu'aurais-je fait? Je serais au chômage. Le projet est particulièrement utile pour les jeunes qui ont quitté l'école. Ainsi, ils apprennent quelque chose de nouveau et ne restent pas sans emploi.”

Karima Benaicha, membre de la Coopérative fromagère d'Al Oulfa, Lalla Takerkoust, Maroc.

Cela signifie poursuivre l'action que nous avons déjà entreprise, nouer des partenariats avec les collectivités locales afin de les aider à utiliser leurs propres savoirs et innovations, et ainsi à devenir plus résilientes face aux changements climatiques.

Voir, par exemple, comment les peuples autochtones utilisent leurs savoirs traditionnels pour s'adapter aux changements climatiques en Bolivie (État plurinational de)¹.

Cela signifie aussi utiliser des approches fondées sur la nature pour régénérer et redynamiser les écosystèmes, et adopter des approches agricoles durables qui soient viables sur les plans économique, environnemental et social.

Voir, par exemple, comment le FIDA collabore avec les populations locales pour contribuer à reverdir le Sahel².

Et cela signifie enfin créer des possibilités, pour les jeunes, d'entraîner des changements positifs grâce à leur participation productive dans l'ensemble des systèmes alimentaires.

Voir, par exemple, comment des jeunes ont créé, au Nigéria, des entreprises prospères de production de semences de riz³.

Agir encore plus sur le climat

Suivre ce qui fonctionne, générer des savoirs sur la manière dont les changements climatiques ont un impact sur les populations rurales, et plaider en faveur de changements positifs: ces trois actions vont de pair avec nos interventions axées sur les changements climatiques. En 2020, les grandes étapes dans ce domaine ont notamment été:

- **la publication d'un important rapport** – diffusé à l'occasion du Sommet Finance en commun – en collaboration avec Climate Policy Initiative, montrant que les petits agriculteurs sont négligés dans le domaine du financement climatique;
- **la divulgation des résultats** de notre programme de suivi du financement de l'adaptation aux changements climatiques pour les projets au titre de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11). Au 30 septembre 2020, 736 millions d'USD avaient été engagés pour le financement de l'action climatique, dans le cadre de FIDA11, répartis sur 47 projets approuvés, équivalant à 36% du programme de prêts et dons de FIDA11;
- **l'élargissement d'un portefeuille de dons** à des organismes de recherche agricole, pour des projets de recherche susceptibles d'induire des transformations et axés sur la génération de technologies et d'innovations visant à appuyer les populations rurales afin qu'elles s'adaptent aux changements climatiques, ainsi que sur la sécurité alimentaire et la nutrition de manière plus générale.

Nous poursuivons nos efforts d'intégration du risque climatique dans l'ensemble de notre portefeuille d'activités. L'une des pistes à cet

1 Récit disponible à: https://www.youtube.com/watch?v=EFVGYunSo_8&list=PLHLkfcOqwa-xKe781wK11j1z_VWu-JzQ-Y&index=1.

2 Récit disponible à: <https://www.youtube.com/watch?v=zWFClaOXjKA>

3 Récit disponible à: <https://www.youtube.com/watch?v=67Y4nOsoWtw&list=PLHLkfcOqwa-wQTudpcUUeFFO-T6avMn0LJ&index=3>

effet est celle du programme Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales, qui offre une assistance technique et œuvre à intégrer le risque climatique et l'assurance agricole dans le portefeuille du FIDA. En 2020, ce programme – géré par l'intermédiaire de la Plateforme multidonateur pour la gestion des risques agricoles (PARM) hébergée par le FIDA – est allé de l'avant avec un projet pilote d'assurance agricole pour les producteurs de maïs en Zambie, en partenariat avec le Programme d'élargissement du financement rural.

Le programme Assurance pour la résilience et le développement économique des zones rurales a mis à l'essai un produit d'assurance indiciaire liée aux rendements par surface conçu pour les petits agriculteurs et commercialisé par l'intermédiaire d'un "groupage" avec des systèmes solaires domestiques que les paysans achètent via PayGo. Ce projet d'assurance protège les agriculteurs contre les risques de production qui menacent leurs rendements de maïs, la principale culture de base du pays. Lorsque les rendements tombent en dessous d'une référence historique établie, le versement de l'assurance permet aux agriculteurs de poursuivre le paiement de leurs systèmes solaires domestiques, et les protège de la perte de revenu due à la baisse de leur récolte. Outre la protection des moyens d'existence des petits agriculteurs à l'égard de risques multiples, l'assurance protège aussi efficacement la présence sur le marché rural de la société de systèmes solaires domestiques, ce qui garantit ainsi un accès durable à une électricité verte pour les familles qui ne sont pas raccordées au réseau.

Plus de 8 800 agriculteurs ont déjà bénéficié de cette expérience pilote depuis son lancement en octobre 2019, et l'on prévoit une augmentation de leur nombre à la suite de l'expansion prévue pour 2021.

Évaluer l'impact et tirer les enseignements

Le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) a consacré une attention soutenue, au cours de l'année, à l'évaluation des efforts déployés par le Fonds pour renforcer la résilience des populations rurales, exprimant le caractère central de ce thème pour nos activités actuelles et futures. Les résultats sont encourageants et montrent que les opérations

du FIDA, dans les diverses régions du monde, ont eu un impact positif et renforcé la résilience des ruraux, femmes et hommes, avec lesquels nous collaborons. Dans le même temps, d'importants enseignements ont été tirés, de sorte que nous pouvons continuer à nous améliorer. On peut notamment citer, parmi les conclusions d'IOE, en 2020, sur ce thème, les points suivants:

Au **Népal**, le programme de pays du FIDA a renforcé la résilience face aux risques climatiques et autres; les projets ont contribué à une augmentation de la productivité et des revenus des cultures et de l'élevage, ce qui a eu un impact positif sur la disponibilité alimentaire. Selon le rapport d'IOE, le FIDA devrait réintroduire dans son éventail de financement l'appui au développement communautaire, aux infrastructures et services de base à titre de mesure préparatoire en vue de nouvelles possibilités économiques.

En **Sierra Leone**, le FIDA est parvenu à maintenir la pertinence de son portefeuille en répondant aux priorités habituellement associées à un contexte de fragilité. Immédiatement après la guerre civile, le portefeuille a été orienté vers la fourniture d'un appui au renforcement des actifs productifs et de l'infrastructure, pour évoluer ensuite progressivement vers l'amélioration de la croissance de la production, de la finance rurale et des routes. Le rapport recommande que le FIDA s'attache plus énergiquement à la diversification comme stratégie d'amélioration de la nutrition et de renforcement de la résilience économique.

Au **Soudan**, le portefeuille du FIDA a obtenu des effets et des impacts positifs dans plusieurs domaines clés – notamment la production animale et végétale, la diversification des moyens d'existence, l'accès à la finance, la gouvernance et la gestion des ressources naturelles, et la résilience face au climat – tout en abordant également les besoins de base et les besoins sociaux (comme l'amélioration de l'approvisionnement en eau et des routes d'accès). L'évaluation indique aussi qu'il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur le développement institutionnel et la collaboration du Gouvernement pour encourager la reproduction à plus grande échelle et la durabilité des résultats.

PLEINS FEUX

Ne laisser personne de côté

L'inégalité, l'exclusion et les déséquilibres des pouvoirs sont des obstacles majeurs à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Les inégalités profondément enracinées sont inacceptables du point de vue des droits humains et vont à l'encontre du principe central du Programme de développement durable à l'horizon 2030 – ne laisser personne de côté. Les inégalités, en outre, freinent la croissance nationale, le développement durable et la création d'emplois décents.

La réalisation des ODD exige des investissements dans le domaine du développement rural axés sur les personnes et ciblant les groupes qui, pour diverses raisons, ont généralement été négligés dans

les processus de développement. Il s'agit notamment des femmes et des jeunes en milieu rural, des peuples autochtones et des personnes handicapées. L'expérience du FIDA montre qu'il est essentiel d'investir dans ces groupes pour bâtir des sociétés équitables, et cette approche, outre qu'elle constitue un impératif éthique, représente une stratégie commerciale solide pour les financements aussi bien publics que privés.

En 2020, au milieu d'une pandémie particulièrement préjudiciable aux moyens d'existence de groupes vulnérables, nous avons pris une série de mesures pour poursuivre notre action afin de garantir que personne ne sera laissé de côté.

Les populations rurales demeurent parmi celles les plus susceptibles d'être laissées de côté. De toute évidence, le monde ne peut pas se permettre que cette situation perdure si l'on veut que se concrétisent les ambitions du Programme 2030.

L'expérience du FIDA montre que, dans les bonnes conditions et avec les investissements appropriés, les populations rurales peuvent s'autonomiser et participer au développement durable de leurs collectivités et de leurs pays.

Faire participer les jeunes à l'ensemble de nos actions

Conformément à l'un des engagements fondamentaux du Plan d'action en faveur des jeunes ruraux, nous consacrons davantage d'efforts à consulter les jeunes et à les associer à tous les aspects de nos projets. Prenant appui sur une série de consultations avec des représentants de la jeunesse du monde entier, nous avons lancé en 2020 des activités dans la perspective d'une approche à assise communautaire pour connecter les voix des jeunes à l'action. Cette approche vise à lutter contre la fragmentation et l'exclusion des voix des jeunes et à garantir que, dès le départ, ces voix trouvent un écho dans la conception et l'exécution de nos futures activités d'investissement.

Cette nouvelle approche permettra au FIDA de saisir l'occasion d'élargir le nombre de jeunes participants en tant que partenaires et de faire en sorte que notre programmation soit plus sensible aux besoins et aux points de vue des jeunes, grâce à un processus de participation bien structuré et spécialement adapté. Cela nous permettra de faire fond sur les résultats déjà atteints en créant, pour les jeunes, des possibilités de transformer leur vie – et d'obtenir des résultats encore meilleurs si nous travaillons à l'avenir à leurs côtés.



“Durant les sept mois au cours desquels j’ai travaillé ici, j’ai payé mes frais de scolarité, j’ai payé mon certificat et mon diplôme d’informatique. J’ai payé les frais de scolarité de mon jeune frère, j’ai aidé mes parents.”

Fatou Jaw Seckan, une jeune agricultrice et participante au Projet national de développement de la gestion des terres agricoles et de l’eau, en Gambie.

L’approche fait l’objet d’un essai pilote dans cinq pays – Cambodge, Colombie, Maroc, Rwanda et Sénégal. Cette activité se poursuivra et sera élargie en 2021.

Partenariat avec les peuples autochtones

La communication virtuelle étant devenue la norme en 2020, nous avons saisi cette occasion pour adapter et élargir notre concertation avec les peuples autochtones partout dans le monde. Les préparatifs en vue de la cinquième réunion mondiale du Forum des peuples autochtones au FIDA se sont déroulés en octobre et novembre 2020. Le nombre des participants des groupes de peuples autochtones a été cette année plus de dix fois plus important que ceux des précédentes éditions. Les organisations des peuples autochtones d’Afrique, d’Asie, du Pacifique, d’Amérique latine et des Caraïbes se sont réunies, en mode virtuel, pour des échanges d’expériences dans le cadre de 14 réunions régionales et sous-régionales ayant pour thème central “La valeur des systèmes alimentaires autochtones: résilience dans le contexte de la pandémie de COVID-19”. La concertation a

aussi été enrichie par la participation accrue du personnel du FIDA dans les différentes régions.

Le débat sur la résilience des systèmes alimentaires autochtones a généré des contributions à la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. Les peuples autochtones s’appuient sur les savoirs autochtones pour renforcer leurs systèmes alimentaires. Leur approche globale du maintien d’un environnement sain est fondée sur des savoirs ancestraux dans lesquels sont combinées une production alimentaire durable, une bonne nutrition et l’utilisation de plantes médicinales. En conséquence, et conformément aux recommandations formulées par les peuples autochtones, le FIDA a plaidé pour que ces peuples et leurs cultures occupent une place centrale dans la construction, après la crise de la COVID-19, d’un monde meilleur.

Nous avons observé, en effet, que la pandémie a mis en évidence la valeur des savoirs autochtones dans la recherche de solutions durables aux défis qui nous attendent. Nous le constatons déjà dans les projets financés par l’intermédiaire du Mécanisme d’assistance du FIDA pour les peuples autochtones (IPAF). Au Congo, par exemple, le projet de l’IPAF, Renforcement de la sécurité alimentaire des jeunes et femmes autochtones du village Ingolo 2 par l’apprentissage de la culture et la transformation du maïs, a démontré l’intérêt des systèmes de production autochtones locaux – appuyés par la concrétisation des droits des peuples autochtones à la terre et aux ressources naturelles – pour faire en sorte que les personnes demeurent nourries, en bonne santé et actives pendant la pandémie. La question des droits à la terre et aux ressources naturelles figurait parmi les thèmes soulignés lors des consultations qui ont précédé le Forum des peuples autochtones et que le FIDA portera comme un message essentiel au Sommet sur les systèmes alimentaires en 2021.

“Pour que les peuples autochtones soient en sécurité, pour que la nutrition soit possible, la sécurité foncière et des ressources naturelles doit être une priorité.”

Joseph Ole Simel, membre du Comité de pilotage du Forum des peuples autochtones au FIDA.

Faire progresser les réussites dans l'autonomisation des femmes

L'autonomisation des femmes est un thème qui fait partie intégrante de toutes les activités du FIDA. En 2020, nous avons veillé à ce que les femmes rurales soient au premier plan dans les mesures de riposte et de relèvement liées à la pandémie. Nos interventions ont notamment appuyé de nouvelles possibilités de génération de revenus, protégé des impacts de la pandémie des entreprises déjà établies par des femmes, et fait participer directement les femmes à la santé et à la sécurité de leurs propres collectivités.



“Nous fabriquons des masques, des turbans et des produits de première nécessité. Tout cela a été rendu possible par le Projet Dom Távora, financé par le FIDA, qui nous a formées et a fourni toutes les matières premières nécessaires. Et ainsi, au milieu de cette pandémie, nous parvenons à obtenir un revenu.”

Kelly de Melo Santos, présidente de l'association des brodeuses et des résidentes de Nova Brasília et participante au projet Dom Távora, Brésil.

En 2020, nous avons en outre renforcé nos interventions sur les droits fonciers des femmes grâce à un don à l'échelle mondiale, l'Initiative visant à intensifier l'action du FIDA en faveur de la transformation de la dynamique femmes-hommes grâce à la promotion des droits fonciers des femmes, en collaboration avec le Centre pour la recherche forestière internationale. Le programme assurera la promotion des droits fonciers des femmes grâce à des politiques ciblées et des outils de mise en œuvre dans les pays ciblés. On prévoit que quelque 7 000 femmes et filles rurales participant à des projets du FIDA dans les sept pays ciblés en bénéficieront.

Cette initiative s'inscrit dans une longue tradition d'appui du FIDA aux droits fonciers des femmes rurales.

Faire de l'inclusion du handicap une priorité au FIDA

Nous poursuivons l'accentuation de nos efforts pour donner la priorité à l'inclusion des personnes handicapées. Le FIDA a commencé à recueillir des



“J'ai appris un métier. C'est avec ce métier que je nourris ma famille. Tous mes enfants vont à l'école. Parfois, j'ai même davantage de moyens que d'autres personnes non handicapées.”

Djenalib Ba, entrepreneur et participant au Projet d'appui aux filières agricoles, Sénégal.

données ventilées sur les personnes handicapées dans le cadre de cinq projets qu'il appuie, en utilisant à titre pilote les données du Groupe de Washington sur les statistiques du handicap. Une initiative triennale, financée par un don, a été approuvée pour mettre à l'essai des approches innovantes de l'inclusion du handicap dans un certain nombre de projets appuyés par le FIDA et promouvoir un plus large apprentissage.

À l'heure actuelle déjà, en se rapprochant des personnes handicapées et de leurs organisations, les projets du FIDA en cours d'exécution témoignent de résultats positifs. Au Sénégal, par exemple, 300 membres d'organisations de personnes handicapées ont été formés par le FIDA et ses partenaires et acquis des compétences professionnelles ou commerciales.

En outre, le FIDA a rejoint en 2020 le réseau Global Action on Disability – un organisme de coordination de membres donateurs œuvrant en faveur d'une meilleure inclusion des personnes handicapées dans le développement international et l'action humanitaire. Durant la session 2020 du Conseil des gouverneurs du FIDA, et pour la première fois, une session interactive a été organisée sur le thème de l'inclusion des personnes handicapées, sous le titre "Handicap, sécurité alimentaire et développement rural: quelle peut être la contribution de l'innovation et de la technologie?"

Recherche et savoirs pour l'autonomisation

Comblent les lacunes sur le plan des savoirs, suivre les progrès, faire face aux défis et évaluer l'impact sont autant d'éléments essentiels pour apporter des informations utiles à un programme d'autonomisation ciblant les populations rurales pauvres. Nous devons savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas, et quelles sont les difficultés que connaissent ces populations. À cet égard, d'importantes initiatives en rapport avec les savoirs ont été prises en 2020, et notamment:

- Adaptation des méthodes d'évaluation de l'impact au contexte de la pandémie, avec l'organisation de sondages téléphoniques en combinaison avec l'utilisation de données secondaires pour évaluer

les impacts des projets du FIDA. Par conséquent, nous avons poursuivi en 2020 la conduite et la finalisation des évaluations d'impact au Lesotho, au Mali, en Mauritanie, au Nigéria, au Pérou, au Viet Nam et en Zambie, cependant que de nouvelles évaluations d'impact étaient lancées en Bolivie (État plurinational de), aux Îles Salomon, en Inde, au Kirghizistan, au Pakistan, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et en République-Unie de Tanzanie. Nos évaluations d'impact font de nous la seule institution financière internationale qui rend compte aussi bien de l'impact au niveau du projet que de l'efficacité en matière de développement au niveau de l'ensemble du portefeuille.

- Publication de documents de recherche et d'autres produits concrets du savoir axés sur les thèmes de l'autonomisation, notamment des documents qui mettent spécifiquement en lumière des questions liées à l'inclusion des jeunes et à l'égalité femmes-hommes.
- Recherche conduite par la Coalition internationale pour l'accès à la terre, hébergée par le FIDA, qui a mis en évidence les difficultés auxquelles se heurtent les petits agriculteurs dans le monde entier, et la concentration croissante de la propriété foncière qui constitue une tendance préoccupante à laquelle il est urgent de prêter attention. La recherche de la Coalition a permis de révéler qu'au niveau mondial 1% des exploitations utilisent aujourd'hui 70% des terres agricoles. Ces conclusions alarmantes ont aussi été relevées, en 2020, par les grands médias.

PLEINS FEUX

Comblant le déficit d'investissement

Investir dans le développement rural et les populations rurales revêt une importance stratégique pour le Programme 2030. Cette affirmation est devenue encore plus évidente au milieu de la pandémie, lorsque les activités rurales ont été décisives pour assurer le fonctionnement des systèmes alimentaires et offrir des possibilités d'emploi.

“Nos clients savaient avec certitude que leurs produits seraient livrés, ce qui signifie que la roue économique continuait de tourner. Il y avait une forte demande à l'égard de nos produits.”

Hassania Mehasab, entrepreneuse rurale et participante au Projet d'augmentation des revenus ruraux par l'amélioration des marchés, Égypte.

Davantage d'investissements – et plus intelligents, plus inclusifs – ciblant les populations rurales sont nécessaires non seulement pour s'assurer que personne n'est laissé de côté, mais aussi pour accroître le rôle de catalyseur joué par la transformation inclusive du monde rural dans la promotion de systèmes alimentaires résilients. Ces investissements sont également essentiels à la promotion d'une prospérité globale.

Le FIDA a un rôle essentiel à jouer en tant qu'assembleur de fonds pour l'investissement dans le développement rural. Nous savons qu'il est urgent d'investir davantage dans des secteurs clés liés à l'agriculture familiale et à la sécurité alimentaire. En 2020, aux côtés de nos États membres et d'autres partenaires, nous avons pris d'importantes dispositions pour répondre à ce besoin.

Mobiliser des fonds pour les reconstitutions des ressources du FIDA

À sa quarante-troisième session, en février 2020, le Conseil des gouverneurs a approuvé l'établissement de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) et lancé officiellement le processus de reconstitution à l'occasion d'une manifestation de haut niveau, organisée conjointement avec Global Citizen, dans le cadre du Conseil des gouverneurs, avec la participation de représentants des États membres, de partenaires de la société civile, de militants de la cause des jeunes au FIDA et de l'Ambassadrice de bonne volonté du FIDA, Sabrina Elba. Les consultations sur la reconstitution se sont déroulées tout au long de l'année 2020, avec une première réunion au siège du FIDA immédiatement après le Conseil des gouverneurs, qui s'est poursuivie ensuite en format virtuel après l'introduction des restrictions liées à la COVID-19.

Tout au long du processus de consultation, les débats stratégiques en matière de finance et de politiques ont eu pour complément un plaidoyer et un appui de haut niveau avec les Ambassadeurs de bonne volonté du FIDA, qui ont donné une plus grande visibilité au profil mondial du Fonds, les envoyés spéciaux de FIDA12, qui ont appelé les dirigeants africains à une solide reconstitution des ressources, Global Citizen, qui a mobilisé l'appui du public, et la société civile et d'autres partenaires, qui ont participé activement aux sessions de la reconstitution et appelé à un financement accru en faveur de FIDA12.



Les membres de la Consultation sont convenus, pour FIDA12, d'un ensemble détaillé d'options financières et de politiques qui nous mettra sur la bonne voie pour doubler notre impact d'ici à 2030. Des objectifs ambitieux ont été fixés pour un programme de prêts et dons pour la période de FIDA12 de 3,8 milliards d'USD et un programme de travail global d'une valeur comprise entre 10 milliards d'USD et 11 milliards d'USD. Cet accord global sera financé par une augmentation des contributions à la reconstitution, une augmentation des emprunts, une augmentation du cofinancement et l'introduction de deux nouveaux programmes, le Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP+) et le Programme de participation du secteur privé au financement (PPSPF), qui visent à attirer les contributions d'un éventail diversifié de partenaires financiers. Nous prévoyons que cela nous permettra d'accroître d'au moins 20% les revenus de 83 millions de ruraux.

Outre le succès des consultations sur FIDA12, le FIDA a obtenu, durant l'année 2020, 158,2 millions d'USD à titre de contributions supplémentaires provenant de 23 donateurs, chiffre en hausse par rapport au montant précédent de 150,5 millions d'USD. Une part importante des accords de fonds supplémentaires signés en 2020 concernait la riposte à la COVID-19, notamment un financement de l'Union européenne pour des projets spécifiques au niveau des pays. Comme d'habitude, la plupart

des contributions supplémentaires seront utilisées pour le cofinancement de projets d'investissement financés par le FIDA, et appuyer des initiatives sur des thèmes prioritaires et des activités innovantes qui contribuent à l'impact global du Fonds.

Adapter notre architecture financière au rehaussement de nos ambitions

Accroître notre capacité de catalyser des financements supplémentaires et d'atteindre un plus grand nombre de ruraux nous impose de diversifier et d'élargir notre base de financement, notamment par l'emprunt. L'obtention d'une note de crédit publique constituait un aspect clé de cette démarche. En 2020, le FIDA a reçu une note de crédit AA+, à la fois de Fitch Ratings et de Standard & Poor's, faisant de nous le premier fonds du système des Nations Unies à être ainsi noté par les agences de notation.

Nous élargissons également nos partenariats et finançons un plus large éventail de projets, notamment en collaborant plus étroitement avec le secteur privé. L'année 2020 a marqué notre premier investissement dans une entité du secteur privé, avec un investissement de 9 millions d'USD dans le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds d'impact à capitaux mixtes. Le PPSPF, récemment approuvé par le FIDA, tirera parti de l'expérience acquise avec le Fonds ABC et avec des fonds d'investissement spécifiques à un pays tels que le Yield Uganda Investment Fund, pour développer la capacité du FIDA de financement du secteur privé en tant qu'élément central de son approche programmatique par pays, en complément de ses opérations souveraines et de sa participation à l'élaboration des politiques.

Dans le même temps, nous devons veiller à gérer de manière prudente les risques associés à un modèle financier élargi et plus ambitieux. De nombreuses mesures ont été prises durant l'année pour préserver la viabilité et la sécurité financières du FIDA:

- Nous avons élaboré et renforcé le Cadre d'emprunt intégré pour améliorer le profil de financement du FIDA. Le Cadre nous permet de gérer de manière globale les emprunts auprès de tous les prêteurs, sur la base des mêmes principes. Il définit les piliers de l'activité d'emprunt,

notamment les prêteurs admissibles, les seuils maximums et la gouvernance des propositions d'emprunt.

- Nous avons renforcé l'obligation redditionnelle et le suivi des contrôles internes par l'intermédiaire du Cadre de contrôle interne, du cadre de responsabilisation et du cadre de délégation des pouvoirs du FIDA. En janvier 2020, l'Unité du contrôle a été créée au sein de la Division du Contrôleur financier pour permettre la mise en œuvre de ces cadres. Elle appuie également les activités de cartographie, de suivi, de test, de certification et d'établissement des rapports sur les contrôles internes, afin de protéger l'opinion favorable exprimée par l'audit externe du FIDA et de réduire les risques associés à la décentralisation, ainsi que le risque de fraude et d'erreur.
- Nous avons amélioré notre capacité de prévention de la criminalité financière grâce à notre Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le

financement du terrorisme. En juin 2020, l'Unité de la vigilance et de l'intégrité des tiers (ou de la criminalité financière) a été créée au sein de la Division du Contrôleur financier pour permettre la mise en œuvre de la Politique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au moyen d'examen critiques et d'évaluations conformes aux normes du secteur, afin de réduire le risque, pour le FIDA, de nouer une relation avec des entités ou des personnes figurant sur une liste des sanctions, impliquées dans des activités de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme, ou présentant des risques connexes.

- Nous avons amélioré notre Cadre de gestion globale des risques. Le Cadre est conçu afin de recenser les risques émergents pour la situation de trésorerie et le bilan du FIDA et maintenir des niveaux de capital et de liquidité suffisants pour que notre note de crédit ne soit pas altérée.

CADRE DE GESTION GLOBALE DES RISQUES DU FIDA

Un cadre solide et efficace est indispensable pour s'adapter à un environnement en perpétuelle évolution





“Quand les temps sont difficiles, les envois de fonds sont une véritable bouée de sauvetage lorsque vous devez soutenir l’entreprise ou réaliser de nouveaux investissements.”

Valeriu Ciorba, agriculteur, République de Moldova.

Le Bureau de la gestion globale des risques a été mis en place en septembre 2020 pour appuyer la mise en œuvre du Cadre. Il a pour mandat de poursuivre le recensement, le suivi, l’analyse, la mesure, la gestion et la préparation de rapports sur les risques et de présenter une vision globale de l’ensemble des risques.

Trouver des solutions d’investissement grâce aux envois de fonds

Les envois de fonds constituent un autre aspect essentiel pour la promotion des investissements dans les zones rurales. Par l’intermédiaire de son Mécanisme multidonateur de financement pour l’envoi de fonds, le FIDA joue un rôle central dans les efforts internationaux en vue d’optimiser les contributions des personnes migrantes au développement, en se concentrant sur l’impact des envois de fonds pour parvenir à une plus grande inclusion financière du monde rural et en incitant les personnes migrantes à investir dans leurs communautés d’origine.

En collaboration avec les coorganisateur du Forum mondial sur les transferts d’argent, l’investissement et le développement, le FIDA a lancé en 2020 le Groupe de travail de la communauté mondiale des envois de fonds dans le cadre de la campagne pour la Journée internationale 2020 des envois de fonds à la famille: Renforcer la résilience en période de crise. Le Groupe de travail a abouti à la publication d’un plan d’action sur les envois de fonds (“Remittances in Crisis: Response, Recovery, Resilience – Blueprint for Action”), qui vise à améliorer la réponse, à appuyer la résilience et la reprise du marché des envois de fonds, et à maintenir le flux de transferts d’argent rapides, bon marché et sûrs durant et après la crise de la COVID-19. Les mesures recommandées, destinées aux autorités publiques, aux prestataires de services d’envois de fonds et aux groupes de la diaspora, ont été insérées dans l’Initiative de financement du développement à l’ère de la COVID-19 et au-delà.

PLEINS FEUX

Adapter les processus opérationnels pour répondre aux défis mondiaux

Au cours des dernières années, de nombreux efforts ont été consacrés à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficacité institutionnelles afin que nous puissions en faire plus pour les populations rurales partout dans le monde. Les principales mesures ont notamment consisté à adapter les processus relatifs au budget administratif et aux ressources humaines à un modèle opérationnel décentralisé, à faire progresser les processus d'assurance qualité associés à la conception de projet, et à donner la priorité à l'innovation institutionnelle.

En 2020, la poursuite de la pandémie et la nécessité de passer à des méthodes de travail et d'interaction différentes ont introduit de nouveaux défis – mais aussi de nouvelles possibilités de faire progresser les innovations, les technologies et les solutions d'avenir.

Réaliser à l'échelle requise, adapter nos activités aux divers contextes nationaux et répondre aux nouvelles menaces mondiales exigent que nous continuions à aller de l'avant en tant qu'institution.

Les défis auxquels font face les populations rurales évoluent – et nous devons en faire autant.

Notre capacité à appuyer une organisation plus décentralisée et à réaliser son mandat dépend d'un ensemble de facteurs: ressources humaines suffisantes, possédant les compétences et l'expertise appropriées; processus institutionnels efficaces; solutions technologiques dont nous avons besoin pour obtenir des résultats en matière de développement. À cet effet, nous avons lancé en 2020 notre Plan de gestion des personnes, des processus et des technologies.

Renforcer la capacité du FIDA de répondre aux défis mondiaux grâce aux personnes, aux processus et aux technologies

Le Plan de gestion constitue une réponse aux recommandations du Sondage mondial du personnel du FIDA et d'évaluations d'organisations menées en 2019. Pour répondre aux besoins des populations rurales dans le monde entier, nous devons être plus efficaces, plus résilients et plus souples – le Plan de gestion nous permettra d'y parvenir.

Notre plan est axé sur trois domaines étroitement liés:

- le volet "personnes" renforcera les capacités et les compétences de notre personnel

Par exemple, la mise au point d'une plateforme de gestion des talents permet de regrouper en un seul système, facile à utiliser, les informations sur les compétences et les titres du personnel

- Le volet "processus" aura pour but de rationaliser les processus opérationnels et d'en harmoniser le déroulement

Par exemple, l'expérimentation et l'ultérieure reproduction à plus grande échelle des solutions automatisées atténuent le caractère répétitif de certaines tâches



- Le volet “technologies” stimulera le développement technologique et les solutions à l’appui des deux volets précédents

Par exemple, les robots de discussion pour traiter les requêtes standard dans le domaine des technologies de l’information font partie de notre transition vers un environnement de travail numérique de haute technologie.

Le résultat ultime du Plan de gestion sera que le FIDA pourra compter sur les bonnes personnes, ayant les bonnes compétences, occupant les postes adéquats, quand et où elles sont nécessaires, avec des solutions technologiques qui contribueront à offrir un meilleur service aux populations rurales dans le monde entier.

Améliorer l’utilisation des technologies de l’information et des communications pour s’adapter aux défis, anciens et nouveaux

Lorsque des mesures de confinement inattendues et sans précédent ont été imposées, partout dans le monde, en mars 2020, le FIDA a dû adapter rapidement la manière de travailler de son personnel afin qu’il puisse continuer à répondre aux besoins des populations rurales. Les technologies de l’information et des communications (TIC) ont joué un rôle essentiel et permis à la direction du FIDA de remplir son engagement à assurer la continuité des opérations.

Les efforts intensifs menés dans le domaine des TIC durant la première phase de confinement ont contribué à la transition réussie du FIDA “du bureau à la maison” sans compromettre les résultats ou la sécurité. Par la suite, comme il devenait évident que différents niveaux de travail hors siège seraient la réalité dans un avenir prévisible, l’accent a été mis sur le renforcement de la collaboration numérique. Nous avons adapté les outils de communication institutionnelle au nouvel environnement, par exemple en faisant appel à un fournisseur de services cloud de premier plan pour la migration des plateformes de messagerie et de calendrier. Cette transition a fourni l’occasion de mettre à la disposition du personnel dispersé du FIDA une plateforme de collaboration numérique, lui offrant une expérience de travail numérique intégrée. Cela favorise le travail d’équipe et le partage des savoirs dans un environnement virtuel, ce qui a permis au personnel du FIDA de continuer à remplir des tâches essentielles à l’appui de notre mandat, toujours plus important pendant la pandémie.

Les TIC ont également joué un rôle essentiel en nous permettant de maintenir une communication ininterrompue avec nos États membres et d’autres partenaires. Les réunions officielles des organes directeurs, y compris les consultations sur FIDA12, se sont tenues en ligne. La cent vingt-neuvième session du Conseil d’administration en avril 2020 a été historique: pour la première fois, le Conseil d’administration se réunissait et menait ses débats en mode virtuel, et le FIDA devenait l’une des premières organisations internationales à tenir une réunion de son Conseil entièrement virtuelle. En outre, le Portail clients du FIDA a été adapté pour permettre aux équipes de projet du FIDA de poursuivre leurs activités en ligne de manière sécurisée, limitant au minimum les perturbations sur les projets dues à des restrictions physiques ou logistiques.

Améliorer les processus pour améliorer les résultats

Nous devons continuer à accentuer nos efforts pour exploiter les améliorations de nos processus institutionnels afin de pouvoir faire encore plus pour les populations rurales et doubler notre impact d'ici à 2030. Les processus de conception de projet doivent produire des projets de haute qualité et prêts à une exécution plus rapide. C'est pourquoi nous avons réalisé, en 2020, une évaluation de notre processus recalibré de conception de projet. De cette évaluation découleront des enseignements et des recommandations visant à améliorer les processus de conception, d'examen et d'approbation des projets du FIDA et, si nécessaire, à les affiner. En définitive, nous pourrions ainsi rationaliser la conception des projets et réduire considérablement le temps moyen requis entre l'entrée d'un projet dans la réserve et son approbation par le Conseil d'administration, tout en garantissant une conception de haute qualité des projets et leur préparation à l'exécution. Nous élaborons également une nouvelle politique en matière de dons qui nous permettra de concentrer nos ressources sur les domaines dans lesquels les dons ordinaires ont donné de très bons résultats, tout en abordant les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires.

D'autre part, un nouveau cadre de catégorisation des projets, plus détaillé, a été mis en place en 2020. Le cadre fournit, à propos des principaux domaines thématiques du FIDA (par exemple, le financement, les marchés, l'infrastructure et l'eau), des données automatisées qui appuient les processus d'établissement de rapports, d'examen et d'évaluation. Cela nous permet d'améliorer les connaissances et les processus d'apprentissage – et, en fin de compte, de concevoir des projets d'investissement rural de manière plus efficace et plus efficace.



Face aux défis qui sont apparus au cours de l'année 2020, nous avons ajusté nos processus de budgétisation afin que les équipes de pays du FIDA puissent agir avec audace et rapidité pour répondre aux besoins des populations rurales. Un montant total de 1 million d'USD a été alloué sur les crédits reportés et près de 700 000 USD ont été redistribués au cours de l'examen en milieu d'exercice pour permettre, face à la conjoncture mondiale, une réaction rapide et ciblée. Un programme de formation approfondie a été mis en place pour que notre personnel soit en mesure d'adapter les processus de budgétisation à l'urgence de la situation mondiale.

Assurer l'efficacité et la souplesse d'un modèle opérationnel exige également de l'innovation. C'est pourquoi nous recherchons l'innovation dans nos produits et nos approches. En 2020, nous nous sommes engagés dans des activités pilotes de mise à l'échelle de projets issus du Défi de l'innovation. En 2021, un certain nombre de ces projets passeront à une troisième phase de développement, en fonction des résultats obtenus. Toujours en 2020, nous avons lancé le Réseau Innovation au FIDA, un espace informel,



Ouvrir la voie en matière de pratiques opérationnelles durables et éthiques

Bien que nos projets aient beaucoup contribué à appuyer les populations rurales pour qu'elles puissent gérer durablement les ressources naturelles dont dépendent leurs moyens d'existence, nous voulons également que le FIDA soit un chef de file mondial en matière de pratiques opérationnelles écologiquement viables. Nous devons montrer l'exemple.

C'est pourquoi nous demeurons engagés à mettre en œuvre et à maintenir des initiatives respectueuses de l'environnement. Nous réduisons encore notre consommation d'énergie et notre consommation d'eau, tout en augmentant la biodiversité sur les terrains de notre siège. Nous réduisons également les déchets non recyclables et la consommation de papier. Ces initiatives, entre autres, nous ont permis de conserver la certification platine du programme de certification Leadership in Energy and Environmental Design, la plus haute certification de construction écologique disponible dans le monde.

Nous avons continué, tout au long de l'année, à promouvoir une culture éthique dans toutes les activités du FIDA. D'importants progrès ont été réalisés en particulier dans la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, dans nos projets et sur notre lieu de travail. Les principales initiatives ont consisté à accroître la sensibilisation et la prévention en la matière auprès des partenaires d'exécution, et la formation des coordonnateurs des questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles sur la manière de promouvoir la position de tolérance zéro du FIDA. En outre, les efforts déployés à l'échelle de l'institution pour mettre en œuvre les recommandations du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies sur la lutte contre les discours de haine et le racisme au sein du système des Nations Unies sont également essentiels pour garantir une culture de travail sûre et éthique au FIDA.

démocratique et non hiérarchique, où les membres peuvent partager des idées, des bonnes pratiques, des outils et des enseignements tirés sur la manière dont le FIDA peut utiliser l'innovation pour accomplir encore plus pour les populations rurales au service desquelles nous intervenons. Le réseau est actuellement la plus grande communauté de pratique du FIDA et accueille un large éventail d'acteurs engagés à faire progresser l'innovation pour la réalisation des ODD.

Perspectives d'avenir: un futur libéré de la faim et de la pauvreté est possible

L'année 2020 est venue rappeler que la mission du FIDA est essentielle pour la stabilité mondiale, la résilience des systèmes alimentaires et l'élimination de la faim et de la pauvreté.

Dans le droit fil de l'action engagée dès nos débuts, nous continuerons d'œuvrer aux côtés des populations les plus pauvres dans les collectivités les plus isolées. Dans le même temps, nous sommes résolument déterminés à redoubler d'efforts, à atteindre un plus grand nombre de personnes, à affûter nos outils à l'appui de l'inclusion des communautés et des groupes les plus vulnérables, et à obtenir de meilleurs résultats. Notre réussite dans tous ces domaines constituera le socle d'un monde post-COVID-19 dans lequel tous les habitants des zones rurales seront libérés de la faim et de la pauvreté.

L'innovation sera au cœur de la réalisation de nos objectifs. La complexité et la multiplicité des défis auxquels se heurtent aujourd'hui les populations rurales appellent forcément des solutions nouvelles et plus efficaces.

Cela implique souvent d'exploiter des technologies de pointe pour permettre aux populations rurales de renforcer leur résilience. Les innovations dans le domaine des énergies durables s'inscrivent dans ce cadre. Ainsi, au Rwanda, les participants au Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire utilisent des séchoirs mobiles à énergie solaire pour réduire les effets des aléas météorologiques sur les céréales, les semences et d'autres produits. Notre portefeuille compte également de plus en plus de systèmes modernes et technologiques d'alerte précoce, à l'instar de



ceux utilisés par les petits exploitants du delta du Mékong, au Viet Nam, où capteurs et téléphones intelligents détectent les niveaux de salinité dans les rizières et en informent les agriculteurs avant que les récoltes ne soient endommagées.

Nous savons que, au cours des prochaines années, les changements climatiques mettront à l'épreuve la résilience des populations rurales à un niveau sans précédent. Dans le cadre de notre Programme pour la résilience du monde rural, des ressources, des innovations et des technologies seront mises entre les mains des petits exploitants agricoles et d'autres habitants des zones rurales, afin qu'ils puissent s'adapter et prospérer malgré les multiples menaces auxquelles ils font face, de la même manière que les riziculteurs du delta du Mékong avec lesquels nous collaborons.

Les défis ont certes pris de l'ampleur, mais les solutions aussi, notamment celles introduites sous l'effet de l'accélération de la numérisation. Aujourd'hui, les technologies numériques permettent aux petits exploitants d'accroître leurs ventes partout dans le monde, y compris dans un contexte de pandémie, à la faveur de plateformes de commercialisation en ligne. Ainsi, en Égypte, grâce à une application de marketing numérique lancée



en décembre 2020, entre 10 000 et 20 000 petits exploitants devraient pouvoir cibler des marchés de gros et des consommateurs.

Toutefois, l'innovation n'est pas qu'une question de technologie. Elle consiste également à créer de nouveaux systèmes, de nouveaux dispositifs et de nouvelles méthodes de travail qui élargissent le champ des possibilités pour les personnes habituellement marginalisées. Ces dernières peuvent ainsi améliorer leurs conditions de vie, tout en s'imposant comme des acteurs de premier rang dans la réalisation de nos objectifs communs. Par l'intermédiaire de nos réseaux de jeunes, nous sommes en train d'expérimenter des moyens de faire participer les jeunes à la conception et à l'exécution des projets appuyés par le FIDA. Nous veillons aussi à approfondir nos échanges avec les groupes de peuples autochtones et, forts de nos réussites au chapitre de l'avancement des femmes, nous exécutons un projet de don mondial en vue de la promotion des droits fonciers des femmes rurales. Enfin, nous avons déjà engagé des approches pilotes pour que les personnes handicapées tirent profit de nos activités d'investissement.

Le FIDA entreprend également les démarches nécessaires pour accroître ses investissements et étendre son rayonnement dans les zones rurales.

La réorganisation de notre architecture financière et la mise en place du Programme de participation du secteur privé au financement nous permettront

de mobiliser de nouvelles ressources pour renforcer les moyens d'existence des populations rurales grâce au savoir-faire et aux innovations de partenaires du secteur privé. Nous avons pris d'importantes mesures pour maintenir notre prudence financière et gérer les risques. En somme, nous sommes en train d'élargir notre capacité d'action dans les zones rurales du monde entier.

Toutes ces initiatives font partie intégrante des efforts déployés par le FIDA pour transformer les systèmes alimentaires aux quatre coins de la planète, afin de les rendre plus durables, plus équitables et plus justes.

Le Fonds est l'organisme de référence des Nations Unies pour la piste d'action n°4, "Promouvoir des moyens de subsistance équitables", du Sommet sur les systèmes alimentaires, qui sera l'occasion de mettre en valeur l'importance de l'action et des moyens d'existence des populations rurales en vue de l'instauration des systèmes alimentaires dont nous avons besoin pour éliminer la faim, atteindre les objectifs de développement durable et renforcer la résilience à l'échelle mondiale. Nous nous réjouissons d'œuvrer au cœur du processus, et nous savons que les populations rurales devront être au centre de la réalisation des objectifs du Sommet. Les difficultés qui ont marqué l'année 2020 et les mesures prises pour les surmonter montrent que la construction d'un monde meilleur et plus résilient n'est pas seulement possible, mais constitue un impératif, et qu'il faut à cette fin donner aux populations rurales de la planète les moyens de prospérer.

Annexe 1. Programme de prêts et dons – Tableaux récapitulatifs

Tableau 1 – Les cinq principaux accords de fonds supplémentaires signés en 2020 – montants en USD et valeur totale de l'ensemble des accords en USD

Tableau 2 – Financement du FIDA par région, 1978-2020

Tableau 3 – Récapitulatif des prêts du FIDA par région et par conditions de prêt, et des dons relevant du CSD, 1978-2020

Tableau 4 – Montant annuel des décaissements des prêts au titre du programme ordinaire, par région, 1979-2020

Tableau 5 – Montant annuel des décaissements des dons relevant du CSD, par région, 2010-2020

Tableau 6 – Décaissements des prêts au titre du programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2020

Tableau 7 – Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2016-2020

Tableau 8 – Cofinancement par des États membres donateurs (bilatéraux) des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2020

Tableau 9 – Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2020

Tableau 1. Les cinq principaux accords de fonds supplémentaires signés en 2020 – montants en USD et valeur totale de l'ensemble des accords en USD

Donateur	Accord	Valeur totale de l'accord
Allemagne	Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	33 154 394,98
Union européenne	Organisations paysannes en Asie	15 636 969,76
Canada	Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole (INCLUSIF), Mali	12 309 471,90
Fonds vert pour le climat	Financement vert inclusif pour une agriculture paysanne résiliente face au climat et à faibles émissions, Niger	11 291 860,14
Fonds d'adaptation	Projet d'insertion économique, sociale et solidaire pour la résilience dans le Gouvernorat de Kairouan, Tunisie	9 214 000,00
TOTAL	Valeur totale de l'ensemble des accords de fonds supplémentaires signés en 2020	158 177 167,64

Tableau 2. Financement du FIDA par région, 1978-2020^{a,b}

Montants en millions d'USD

	1978-2009	2010-2012	2013-2015	2016-2019	2020	1978-2020
Afrique de l'Ouest et du Centre						
Montant total	1 926,2	592,3	587,1	193,5	164,6	4 463,6
Nombre de programmes et projets	182	21	18	25	6 ^c	257
Afrique orientale et australe						
Montant total	2 131,1	619,9	602,4	183,0	167,4	4 703,9
Nombre de programmes et projets	155	17	15	26	3	216
Asie et Pacifique						
Montant total	3 605,4	854,3	989,7	454,8	365,8	7 269,9
Nombre de programmes et projets	204	26	26	28	6	290
Amérique latine et Caraïbes						
Montant total	1 670,0	265,2	220,1	287,4	23,5	2 466,1
Nombre de programmes et projets	139	16	12	16	1	184
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe						
Montant total	1 835,2	366,0	349,2	661,7	61,6	3 273,7
Nombre de programmes et projets	144	18	15	21	3	201
Montant total du financement du FIDA^d	11 167,8	2 697,7	2 748,4	780,4	782,9	22 177,3
Nombre total de programmes et projets^e	824	98	86	116	18	1 142

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Les financements pour les programmes et projets comprennent les prêts, les dons relevant du CSD et les dons spécifiques à un pays pour des projets d'investissement. Les dons sans rapport avec les programmes et projets ne sont pas inclus. Sont également exclues les sources de financement autres que les sources ordinaires gérées par le FIDA, comme le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie et le Mécanisme pour les réfugiés, les migrants et les déplacés forcés, en faveur de la stabilité rurale (FARMS).

^b Le montant total peut inclure un financement supplémentaire pour des programmes et projets précédemment approuvés.

^c Comprend deux opérations de prêt régionales.

^d Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^e Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

Tableau 3. Récapitulatif des prêts du FIDA par région et par conditions de prêt, et des dons relevant du CSD, 1978-2020^a

Montants en millions d'USD

	Afrique de l'Ouest et du Centre	Afrique orientale et australe	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	Total
Dons relevant du CSD						
Montant	935,4	824,1	375,2	62,1	308,8	2 505,5
Nombre de dons	77	49	32	10	25	193
Prêts particulièrement concessionnels						
Montant	3 110,7	3 500,9	4 459,8	435,9	1 026,2	12 533,4
Nombre de prêts	250	203	227	43	90	813
Prêts assortis de conditions durcies						
Montant	-	-	-	-	59,1	59,1
Nombre de prêts	-	-	-	-	5	5
Prêts assortis de conditions intermédiaires						
Montant	105,2	108,9	607,5	488,0	665,0	1 974,7
Nombre de prêts	11	11	35	51	40	148
Prêts assortis de conditions mixtes						
Montant	170,9	77,6	621,5	58,9	185,3	1 114,2
Nombre de prêts	10	6	22	5	8	51
Prêts assortis de conditions ordinaires						
Montant	33,6	95,8	1 082,2	1 377,4	929,0	3 518,0
Nombre de prêts	5	9	24	92	51	181
Montant total	4 355,7	4 607,4	7 146,2	2 422,2	3 173,4	21 704,9
Pourcentage du total des prêts du FIDA et des dons relevant du CSD	20	21	33	11	15	100
Nombre total de prêts^{b, c} et de dons relevant du CSD	353	278	340	201	219	1 391

Source: Système de projets d'investissement et de dons. (Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.)

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet approuvé par le Conseil d'administration. Ils comprennent les prêts au titre du Programme ordinaire et du Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification et les dons relevant du CSD, ainsi qu'un prêt particulièrement concessionnel approuvé en 2005 en faveur de l'Indonésie et financé par le produit inutilisé d'un prêt à des conditions intermédiaires approuvé en 1997.

^b Un programme ou projet peut être financé par plus d'un prêt ou don relevant du CSD, ce qui explique que le nombre de prêts et de dons relevant du CSD ne correspond pas nécessairement à celui des programmes et projets figurant dans d'autres tableaux.

^c Les programmes et projets intégralement annulés ou résiliés ne sont pas pris en compte.

Tableau 4. Montant annuel des décaissements des prêts au titre du programme ordinaire, par région, 1979-2020^a

Montants en millions d'USD

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	1979-2020
Afrique de l'Ouest et du Centre	65,9	73,6	94,8	75,8	82,5	81,0	80,5	89,5	100,0	100,5	127,7	2 143,3
Afrique orientale et australe	99,2	104,3	140,6	136,4	99,2	99,2	111,8	189,0	149,4	158,4	102,2	2 700,9
Asie et Pacifique	159,3	230,4	172,2	157,7	180,8	201,6	230,6	197,3	216,8	232,5	209,0	4 536,7
Amérique latine et Caraïbes	64,0	73,0	66,1	55,2	63,4	51,2	62,9	72,1	86,5	64,1	41,1	1 814,7
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	70,2	67,5	62,3	60,2	59,7	53,7	53,1	83,2	74,1	70,4	78,1	1 989,1
Total^b	458,6	548,8	536,0	485,3	485,6	486,7	538,9	631,1	626,8	625,9	558,1	13 184,7

Source: Système prêts et dons.

^a Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification.^b Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.**Tableau 5. Montant annuel des décaissements des dons relevant du CSD, par région, 2010-2020**

Montants en millions d'USD

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	1979-2020
Afrique de l'Ouest et du Centre	9,1	23,8	36,7	49,2	46,9	42,1	36,4	43,3	53,6	87,1	85,1	516,3
Afrique orientale et australe	17,1	28,3	40,1	45,0	60,0	36,0	39,6	34,0	37,2	48,6	54,7	451,0
Asie et Pacifique	6,8	11,6	21,0	22,9	31,8	23,9	27,5	26,6	27,6	20,4	18,3	245,0
Amérique latine et Caraïbes	0,9	3,4	6,6	6,2	6,3	5,2	3,8	7,5	7,8	2	1	51,2
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe	5,5	9,2	14,2	19,2	12,3	18,4	16,5	16,3	12,5	16,6	13,3	155,8
Total^a	39,4	76,3	118,6	142,5	157,3	125,6	123,8	127,7	138,7	174,7	172,4	1 419,3

Source: Système prêts et dons.

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Tableau 6. Décaissements des prêts au titre du programme ordinaire, par région et par conditions de prêt, 1979-2020^a

Montants en millions d'USD

	Particulièrement concessionnels	Assortis de conditions intermédiaires et mixtes	Assortis de conditions ordinaires	Assortis de conditions durcies	Total
Afrique de l'Ouest et du Centre					
Montant	2 036,9	88,7	17,7	-	2 143,3
Pourcentage du total de l'engagement effectif	71	25	54	-	65
Afrique orientale et australe					
Montant	2 560,0	115,2	25,7	-	2 700,9
Pourcentage du total de l'engagement effectif	75	76	28	-	73
Asie et Pacifique					
Montant	3 501,2	665,2	370,3	-	4 536,7
Pourcentage du total de l'engagement effectif	81	57	31	-	67
Amérique latine et Caraïbes					
Montant	415,4	448,0	951,3	-	1 814,7
Pourcentage du total de l'engagement effectif	96	90	71	-	80
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe					
Montant	956,3	577,5	412,8	42,5	1 989,1
Pourcentage du total de l'engagement effectif	95	75	43	95	71
Montant total	9 469,8	1 894,6	1 777,8	42,5	13 184,7
Pourcentage total de l'engagement effectif	79	64	48	95	70

Source: Système prêts et dons.

^a Les montants des décaissements indiqués ne concernent que les prêts au titre du Programme ordinaire et ne prennent pas en compte le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification, ni les financements relevant du CSD.

Tableau 7. Récapitulatif des financements sous forme de dons, 2016-2020

Montants en millions d'USD^a

		2016	%	2017	%	2018	%	2019	%	2020	%	2016-2020	%
Dons mondiaux/régionaux													
	Montant	44,7	78,6	47,2	76,6	50,0	73,7	25,3	64,1	29,9	85,4	197	75,5
	Nombre de dons	38		35		37		24		22		156	
Dons spécifiques à un pays													
Don autonome	Montant	3,2	5,6	3,8	6,1	2,0	2,9	-	-	-	-	9	3,4
	Nombre de dons	3		7		3		-		-			
Composante d'un prêt	Montant	8,6	15,1	10,7	17,3	15,8	23,3	14,2	35,9	5,1		54,4	20,8
	Nombre de dons	11		14		9		12		3		49	
Total dons spécifiques à un pays													
	Montant	11,8	20,7	14,4	23,4	17,7	26,1	14,2	35,9	5,1	14,6	63,4	24,3
	Nombre de dons	14		21		12		12		3		62	
Autres dons relevant du CSD													
	Montant	0,4	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-	0,4	0,2
	Nombre de dons	1		-		-		-		-		1	
Total de tous les guichets													
	Montant	56,9	100	61,6	100,0	67,8	100,0	39,5	100,0	35,0	100,0	260,8	100,0
	Nombre de dons	53		56		49		36		25		219	

Source: Oracle Business Intelligence, feuille de suivi du Groupe assurance qualité.

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

Tableau 8. Cofinancement par des États membres donateurs (bilatéraux) des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2020

Montants en millions d'USD

Cofinancier	Cofinancement approuvé ^a	%
Espagne	342,4	27,3
France	185,6	14,8
Belgique	114,4	9,1
Allemagne	102,1	8,1
Pays-Bas	98,6	7,8
Royaume-Uni	80,6	6,4
Danemark	61,0	4,9
Suède	48,9	3,9
Canada	42,8	3,4
Norvège	30,5	2,4
États-Unis d'Amérique	22,2	1,8
Suisse	21,8	1,7
Kirghizistan	20,0	1,6
Australie	15,1	1,2
Émirats arabes unis	15,0	1,2
Koweït	15,0	1,2
Finlande	10,6	0,8
Arabie saoudite	10,0	0,8
Italie	5,3	0,4
Luxembourg	4,6	0,4
Irlande	4,1	0,3

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur bilatéral dans le total du cofinancement bilatéral de 1 259,0 millions d'USD. Les chiffres ne prennent pas en compte les participations bilatérales aux paniers de financement ou autre mécanismes du même ordre.

Tableau 9. Cofinancement par des donateurs multilatéraux des programmes et projets dus à l'initiative du FIDA, 1978-2020^a

Montants en millions d'USD

Cofinancier	Cofinancement approuvé	%
Fonds de l'OPEP pour le développement international	881,7	19,0
Banque asiatique de développement	729,3	15,7
Banque africaine de développement	696,3	15,0
Autres ^b	294,2	6,3
Banque islamique de développement	288,7	6,2
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	259,9	5,6
Union européenne	249,7	5,4
Programme alimentaire mondial	244,8	5,3
Fonds arabe de développement économique et social	236,1	5,1
Fonds pour l'environnement mondial	140,6	3,0
Association internationale de développement	123,8	2,7
Banque interaméricaine de développement	111,8	2,4
Banque ouest-africaine de développement	108,8	2,3
Banque centraméricaine de coopération économique	95,0	2,0
Programme des Nations Unies pour le développement	78,9	1,7

Source: Système de projets d'investissement et de dons.

^a Ces chiffres correspondent aux montants figurant dans le rapport du Président pour chaque programme ou projet soumis au Conseil d'administration. Les montants et les pourcentages indiqués ici représentent la part de chaque donateur multilatéral dans le total du cofinancement multilatéral de 4 644,1 millions d'USD. La participation multilatérale aux paniers de financement ou autres mécanismes du même ordre n'est pas prise en compte. Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b On compte parmi les autres cofinanciers les institutions suivantes: Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles; Fonds pour l'adaptation; Fonds AFRICA; Banque arabe pour le développement économique en Afrique; Société andine de développement; Banque de développement des Caraïbes; Banque d'investissement et de développement de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; Fonds vert pour le climat; Société financière internationale; Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture; Plateforme pour la gestion des risques agricoles; Fonds stratégique pour le climat; Fonds d'équipement des Nations Unies; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues; Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets; Fonds des Nations Unies pour la population; Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

États financiers consolidés du FIDA

Aux 31 décembre 2020

Table des matières

	Pages
Acronymes et abréviations	71
Appendice A Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)	72
Appendice B État consolidé du résultat global	74
	État du résultat global (FIDA seulement) 75
Appendice B1 État consolidé de la variation des bénéfices non distribués	76
	État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement) 76
Appendice C État consolidé des flux de trésorerie	77
	État des flux de trésorerie (FIDA seulement)
Appendice C1 États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées	78
Appendice D Notes relatives aux états financiers consolidés	79
Appendice E État des contributions complémentaires et supplémentaires	102
Appendice E1 État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020	104
Appendice E2 État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE	105
Appendice E3 Contributions reçues en 2020	106
Appendice E4 Fonds non dépensés en 2020 et 2019	107
Appendice F Synthèse du Programme pour la résilience du monde rural	109
Déclaration de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
Rapport du Commissaire aux comptes	
Attestation du Commissaire aux comptes sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière	
Appendice G1 Bilan du FIDA établi sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)	124
Appendice G2 État du résultat global (FIDA seulement)	125
Appendice H États des contributions	126
Appendice I État des prêts	135
Appendice I1 Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification	141
Appendice I2 État des dons	144
Appendice I3 Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)	145
Appendice J État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)	147
Appendice K État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	149
Appendice L Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)	150
Appendice M Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres	151

Notes:

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux établis par l'Organisation internationale de normalisation.

Acronymes et abréviations

AMACS	Plan d'assurance maladie après cessation de service
ASAP	Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne
CSD	Cadre pour la soutenabilité de la dette
DTS	droits de tirage spéciaux
ECD	exposition en cas de défaut
ELM	exigence de liquidité minimale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FBSA	Fonds belge pour la sécurité alimentaire
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA11	Onzième reconstitution des ressources du FIDA
Fonds fiduciaire espagnol	Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire
IAS	Normes comptables internationales (remplacées par les normes IFRS)
IFRS	Normes internationales d'information financière
Initiative PPTE	Initiative en faveur des pays pauvres très endettés
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
PCD	perte en cas de défaut
PD	probabilité de défaut
PSA	Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification
RAMP	Programme de services de conseil et de gestion des réserves
S&P	Standard & Poor's

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Aux 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

Actif	Note/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2020	2019	2020	2019
Liquidités et avoirs en banque	4	472 298	308 309	325 778	162 342
Placements	4	1 240 847	1 213 170	839 564	841 578
Titres de participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	5	8 211	-	-	-
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	6	153 525	188 215	153 525	188 215
Contributions à recevoir	6	689 181	896 364	411 176	604 412
À déduire: contributions à recevoir conditionnelles	6	(61 406)	(72 551)	(61 406)	(72 551)
À déduire: provision cumulée pour dépréciation	7	(120 569)	(121 798)	(120 569)	(121 798)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		660 731	890 230	382 726	598 278
Autres sommes à recevoir	8	27 320	40 022	169 715	169 979
Immobilisations	9	14 935	15 562	14 935	15 562
Droits d'utilisation	9	98 086	98 611	98 086	98 611
Encours des prêts					
Encours des prêts	10	7 135 825	6 575 310	6 880 796	6 348 544
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10	(103 370)	(88 190)	(100 820)	(86 278)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)	12	(4 711)	(6 286)	(4 711)	(6 286)
Encours net des prêts		7 027 744	6 480 834	6 775 265	6 255 980
Total de l'actif		9 550 172	9 046 738	8 606 069	8 142 330

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	Montants consolidés		FIDA seulement	
		2020	2019	2020	2019
Passif					
Sommes à payer et passif exigible	13	249 315	237 861	244 321	229 109
Dons non décaissés	14	390 313	438 268	119 193	119 622
Recettes reportées	15	397 458	361 220	64 033	80 481
Passif au titre des loyers	9	98 079	98 563	98 079	98 563
Passif lié à l'emprunt	16	1 465 676	1 039 539	1 154 525	741 573
Total du passif		2 600 841	2 175 451	1 680 151	1 269 348
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		9 146 684	9 040 532	9 146 684	9 040 532
Spéciales		20 369	20 349	20 369	20 349
Total des contributions	H	9 167 053	9 060 881	9 167 053	9 060 881
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	95 000	95 000
Déficit accumulé		(2 312 722)	(2 284 594)	(2 336 135)	(2 282 899)
Total des bénéfices non distribués		(2 217 722)	(2 189 594)	(2 241 135)	(2 187 899)

Appendice A

Total des fonds propres	6 949 331	6 871 287	6 925 918	6 872 982
Total passif et fonds propres	9 550 172	9 046 738	8 606 069	8 142 330

État consolidé du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	Note	2020	2019
Recettes			
Produit des prêts	17	70 178	70 638
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	10 282	30 178
Recettes provenant d'autres sources	19	10 965	10 076
Recettes provenant des contributions	20	115 689	154 862
(Perte)/gain net des placements	5	(2 021)	-
Total des recettes		205 093	265 754
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(104 923)	(95 064)
Dépenses administratives courantes		(26 805)	(31 452)
Consultants et personnel extérieur		(53 908)	(53 822)
Frais financiers directs (banques et placements)	23	(1 901)	(1 772)
Sous-total des dépenses d'exploitation	21	(187 537)	(182 110)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(1 680)	(1 054)
Provision pour dépréciation des prêts	10	(17 019)	14 601
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 278)	(3 189)
Dépenses au titre des dons	24	(105 310)	(194 292)
Dépenses au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD)	25	(172 396)	(174 689)
Dotation aux amortissements	9	(12 576)	(12 094)
Sous-total des autres dépenses		(311 259)	(370 717)
Total des dépenses		(498 796)	(552 827)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(293 703)	(287 073)
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	14 810	(44 280)
(Pertes)/gains de change	27	251 423	(21 794)
Profit net ou (perte)		(27 470)	(353 147)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
(Pertes)/gains de change résultant de la conversion d'entités consolidées	27	11 629	(5 287)
Variation de la provision pour le Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)	22	(13 516)	(19 271)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(1 887)	(24 558)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(29 357)	(377 705)

État du résultat global (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	Note	2020	2019
Recettes			
Produit des prêts	17	68 085	68 669
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	6 257	24 614
Recettes provenant d'autres sources	19	13 240	12 582
Recettes provenant des contributions	20	20 548	18 410
Total des recettes		108 130	124 275
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(99 550)	(91 130)
Dépenses administratives courantes		(24 534)	(28 588)
Consultants et personnel extérieur		(44 949)	(44 086)
Frais financiers directs (banques et placements)		(957)	(898)
Sous-total des dépenses d'exploitation	21	(169 990)	(164 702)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(1 680)	(1 054)
Provision pour dépréciation des prêts	10	(16 557)	14 543
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 278)	(3 189)
Dépenses au titre des dons	24	(44 867)	(79 347)
Dépenses au titre du CSD	25	(172 396)	(174 690)
Dotations aux amortissements	9	(12 576)	(12 094)
Sous-total des autres dépenses		(250 354)	(255 831)
Total des dépenses		(420 344)	(420 533)
(Déficit) avant ajustement sur la base de la juste valeur et du taux de change		(312 214)	(296 258)
Ajustement sur la base de la juste valeur	26	19 843	(30 768)
(Pertes)/gains de change	27	251 423	(21 794)
Profit net ou (perte)		(40 948)	(348 820)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	(13 516)	(19 271)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(13 516)	(19 271)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(54 464)	(368 091)

État consolidé de la variation des bénéfices non distribués

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(1 912 877)	95 000	(1 817 877)
2019			
Profit net ou (perte)	(353 147)		(353 147)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(24 558) 5 988		(24 588) 5 989
Compensation du CSD			
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 284 594)	95 000	(2 189 594)
2020			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(2 284 594)	95 000	(2 189 594)
Profit net ou (perte)	(27 469)		(27 469)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(1 887)		(1 887)
Compensation du CSD	1 228		1 228
Déficit accumulé au 31 décembre 2020	(2 312 722)	95 000	(2 217 722)

État de la variation des bénéfices non distribués (FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	<i>Déficit accumulé</i>	<i>Réserve générale</i>	<i>Total des bénéfices non distribués</i>
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(1 920 796)	95 000	(1 825 796)
2019			
Profit net ou (perte)	(348 820)		(348 820)
Total des autres éléments du résultat global (pertes)/produit	(19 271)		(19 271)
Compensation du CSD	5 988		5 988
Déficit accumulé au 31 décembre 2019	(2 282 899)	95 000	(2 187 899)
2020			
Déficit accumulé au 1^{er} janvier	(2 282 899)	95 000	(2 187 899)
Profit net ou (perte)	(40 948)		(40 948)
Total des autres éléments du résultat global produit/(pertes)	(13 516)		(13 516)
Compensation du CSD	1 228		1 228
Déficit accumulé au 31 décembre 2020	(2 336 135)	95 000	(2 241 135)

État des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement)

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	<i>Montants consolidés</i>		<i>FIDA seulement</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation du FIDA				
Intérêts sur prêts	71 118	69 781	69 161	67 888
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	184 962	145 446	10 852	19 680
Dépenses d'exploitation et autres paiements	(183 950)	(214 732)	(175 437)	(135 967)
Décaissements au titre des dons	(172 043)	(186 926)	(47 295)	(54 063)
Décaissements au titre des dons CSD	(172 396)	(174 690)	(172 396)	(174 690)
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(272 309)	(361 121)	(315 115)	(277 152)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement				
Décaissements des prêts	(577 230)	(656 424)	(558 379)	(626 049)
Remboursements de prêts – principal	333 093	314 633	321 313	302 564
Transfert (des)/aux placements au coût amorti	-	143 988	-	143 988
Titres de participation et de placement	(10 301)	-	-	-
Somme reçue au titre des placements	7 911	28 881	7 532	22 101
Flux nets de trésorerie liés aux activités de placement	(246 527)	(168 922)	(229 534)	(157 396)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement				
Contributions aux reconstitutions	313 959	374 249	313 959	374 249
Fonds empruntés	360 434	184 329	360 434	184 329
Paiement du principal des fonds empruntés	(27 762)	(6 117)	(14 989)	(3 621)
Paiement des intérêts sur les fonds empruntés	(889)	(860)	(889)	(860)
Flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	645 742	551 600	658 515	554 097
Effet des variations de change sur les liquidités et équivalents	64 455	(23 418)	47 252	(12 116)
(Diminution) nette des liquidités et équivalents non soumis à restrictions	191 361	(1 860)	161 118	107 433
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en début d'exercice	1 520 075	1 521 935	1 002 516	895 083
Liquidités et équivalents non soumis à restrictions en fin d'exercice	1 711 436	1 520 075	1 163 634	1 002 516
Dont:				
Liquidités non soumises à restrictions	472 209	308 219	325 689	162 252
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des placements détenus jusqu'à échéance et des comptes de dettes	1 239 227	1 211 856	837 945	840 264
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 711 436	1 520 075	1 163 634	1 002 516

États récapitulatifs du flux de trésorerie des autres entités consolidées

Au 31 décembre 2020
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total de l'actif	3,6	16,8	100,1	319,9	131,6	527,2
Total du passif	(9,2)	(18,9)	(99,9)	(318,1)	(2,0)	(527,2)
Bénéfices non distribués	5,6	2,1	(0,2)	(1,8)	(129,6)	-
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	3,3	2,3	5,3	88,3
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,1)	(0,6)	(5,3)	(83,5)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	3,2	1,7	-	4,8
Flux de trésorerie nets	(0,5)	(3,0)	18,7	(9,6)	(37,7)	62,3

Au 31 décembre 2019
(en millions d'USD)

	<i>Initiative PTE</i>	<i>Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti</i>	<i>Fonds fiduciaire pour l'AMACS</i>	<i>Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire</i>	<i>Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)</i>	<i>Fonds supplémentaires</i>
Bilan						
Total de l'actif	4,1	19,9	91,5	301,9	171,2	470,4
Total du passif	(15,3)	(21,5)	(96,0)	(294,0)	(185,2)	(470,4)
Bénéfices non distribués	11,2	1,6	4,5	2,7	14,0	-
État du résultat global						
Total des recettes	-	-	3,8	3,1	14,9	122,0
Total des dépenses d'exploitation	-	-	(0,2)	(0,4)	(23,3)	(127,1)
Solde net (recettes moins dépenses d'exploitation)	-	-	3,6	2,7	(8,4)	(5,1)
Flux de trésorerie nets	0,3	(2,3)	5,2	(24,1)	(75,7)	(12,8)

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1

BRÈVE DESCRIPTION DU FONDS ET DE LA NATURE DE SES OPÉRATIONS

Le Fonds international de développement agricole (ci-après le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies. Le FIDA, qui a son siège à Rome (Italie), a officiellement vu le jour le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur. Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

En tant qu'institution financière internationale, le FIDA jouit de fait du statut de créancier privilégié. Ce statut, dont jouissent d'autres institutions financières internationales, n'est pas un statut juridique, mais il est consacré dans la pratique et est accordé par les parties prenantes du Fonds (177 États membres). Le statut de créancier privilégié est un concept universellement reconnu par des entités telles que les autorités de tutelle des banques, la Banque des règlements internationaux et les agences de notation.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées, ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci tire ses ressources des contributions des États membres, des contributions spéciales provenant d'entités hors États membres et d'autres sources, et du produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources additionnelles qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations intergouvernementales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions, sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines, font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

NOTE 2

RÉCAPITULATIF DES PRINCIPALES RÈGLES COMPTABLES

Les principales règles comptables appliquées pour établir ces états financiers consolidés sont exposées ci-après. Sauf indication contraire, elles sont appliquées de manière homogène pour tous les exercices présentés.

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et selon une approche de continuité, à partir de la situation financière actuelle et de la prévision des flux de trésorerie. Des informations sont données séparément dans les états financiers là où elles sont jugées présenter un intérêt pour le lecteur.

Pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS, il faut procéder à un certain nombre d'estimations comptables essentielles. Cela suppose aussi que la direction exerce un pouvoir d'appréciation sur l'application des règles comptables. Les domaines dans lesquels l'exercice de ce jugement est plus poussé ou plus complexe ou dans lesquels les hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont indiqués dans la note 3.

Normes IFRS nouvelles ou modifiées obligatoirement applicables

En 2020, aucune norme IFRS ou position officielle correspondante n'a eu d'effet notable sur le FIDA.

Normes IFRS qui ne sont pas encore obligatoires

Les prescriptions de la Réforme des taux d'intérêt de référence - Phase II entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 (modifications des normes IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16). Ces prescriptions ne devraient pas avoir d'effet notable sur le Fonds.

b) Périmètre de consolidation

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources autres que les ressources de base font partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés comprenant les opérations et les soldes des entités suivantes:

- le Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA);
- le Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC);
- d'autres fonds supplémentaires, notamment les dons d'assistance technique, les cofinancements, les financements obtenus pour le programme de cadres associés, les fonds supplémentaires thématiques et programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres (RPSF mis en place en 2020 par suite de la pandémie de COVID-19).
- le fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE);
- le Fonds fiduciaire du FIDA pour le Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS);
- le compte administratif de l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti;
- le Fonds fiduciaire du mécanisme de cofinancement espagnol pour la sécurité alimentaire (Fonds fiduciaire espagnol);

- le Programme pour la résilience du monde rural [ancien Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP)].

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et dans une large mesure contrôlées par ce dernier. Conformément aux recommandations et accords sous-jacents établissant ces entités, le FIDA a le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Le FIDA est responsable des résultats ou des effets de ses relations avec ces entités, et il est en mesure d'influer sur ces résultats et effets dans le cadre du pouvoir qu'il exerce sur les éléments qui les composent. En conséquence, ces entités figurent dans ses états financiers consolidés. Toutes les opérations et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés. Des états financiers supplémentaires peuvent être établis sur demande pour ces fonds pour répondre aux exigences spécifiques des donateurs. L'exercice financier de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation correspond à l'année civile.

Entités hébergées et autres services

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge, mais dont les opérations ne font pas partie de ses activités principales, et le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles les concernant. Elles ne sont donc pas consolidées dans ses comptes, car elles échappent dans une large mesure à son contrôle. Au 31 décembre 2020, la seule entité hébergée par le FIDA était la Coalition internationale pour l'accès à la terre (dénommée auparavant Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté).

Le Fonds est une entité accréditée du Fonds vert pour le climat (FCV), et a signé son premier accord de contribution avec ce dernier en 2020. En sa qualité d'entité accréditée du Fonds vert pour le climat, le FIDA n'a pas le pouvoir de régir les règles financières et opérationnelles le concernant; il n'est de surcroît responsable ni des résultats ni des effets de sa participation aux activités financées par ce Fonds.

c) Investissements dans des initiatives du secteur privé

Le FIDA a travaillé en partenariat avec l'Union européenne, le Gouvernement luxembourgeois et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA) à partir de 2018, en vue de créer le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC), un fonds du secteur privé ayant pour objectif de stimuler les investissements dans les petites entreprises agricoles sur les marchés émergents. Le FIDA a joué le rôle d'entité parrainante dans le cadre de la constitution du Fonds ABC, qui est une personne morale distincte. Il souscrit à des titres de participation et de placement en ayant recours à des fonds supplémentaires – pour le compte de tiers et pour son propre compte (avec l'appui de la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse). Le FIDA n'exerce aucun contrôle sur les décisions prises en matière de placement par le Fonds ABC.

Durant sa cent vingt-neuvième session, le Conseil d'administration a approuvé la création du Fonds fiduciaire pour le secteur privé. Ce dernier permettra de compléter les activités habituelles du FIDA et de renforcer son impact sur le

développement en appuyant des opérations non souveraines.

d) Conversion des monnaies et variations de change

Les postes inclus dans les états financiers consolidés sont chiffrés dans la monnaie en usage dans l'environnement économique principal dans lequel s'exercent les activités de l'entité (« la monnaie fonctionnelle »). Dans le cas du FIDA, cette monnaie est le dollar des États-Unis.

Les opérations en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle sur la base des taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la conversion, aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, des actifs et passifs monétaires libellés en devises sont comptabilisés au compte de résultat pour la période correspondante.

Les résultats et la situation financière des entités/fonds consolidés dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de l'information financière sont convertis dans cette dernière monnaie et sont comptabilisés comme suit:

- Les actifs et passifs sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les recettes et dépenses sont converties au taux moyen annuel;
- Toutes les différences de change qui en résultent sont comptabilisées comme éléments distincts à la rubrique « autres éléments du résultat global ».

e) Comptabilisation des actifs et passifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Un actif financier est classé comme « coût amorti » seulement si les deux critères suivants sont respectés: l'objectif du modèle opérationnel du Fonds est de détenir l'actif pour recueillir les flux de trésorerie contractuels, et les termes contractuels de l'actif financier doivent donner lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui ne sont que le remboursement du principal et le paiement des intérêts sur le reliquat.

Actif financier à la juste valeur

Si l'un de ces deux critères n'est pas rempli, l'actif ne peut être classé dans la catégorie des coûts amortis et doit être classé à la juste valeur par le compte de résultat (FVPTL). La juste valeur par d'autres éléments du résultat global (FVOCI) n'est pas utilisée par le FIDA. Tous les autres actifs non classés au coût amorti sont classés en tant que FVTPL.

Passif financier mesuré au coût amorti

Le passif financier mesuré au coût amorti comprend les instruments financiers détenus à des fins de transaction (autres que les passifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur) représentant les diverses formes de financement par des tiers.

Il est comptabilisé à la date de liquidation initialement à la juste valeur, qui est normalement la contrepartie reçue moins les coûts de transaction directement imputables au passif financier. Ces instruments sont ultérieurement évalués au coût amorti par la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Fonds propres

Les fonds propres comprennent les trois éléments suivants: i) les contributions (fonds propres), ii) la Réserve générale; iii) les bénéfices non distribués.

i) Contributions (fonds propres)

Généralités

Les contributions que chaque Membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les Membres de la catégorie III pouvaient verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre non négociables, irrévocables et ne portant pas intérêt ou d'obligations payables à vue.

Une contribution à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels, qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat.

Le Fonds a institué les prêts concessionnels de partenaires (c'est-à-dire prêts consentis par des partenaires à des conditions favorables) par suite de l'adoption de la résolution de FIDA11. Ces prêts sont assortis de conditions concessionnelles: ils ont des échéances à 25 ans ou à 40 ans et un différé d'amortissement de 5 ans pour les prêts à 25 ans et de 10 ans pour les prêts à 40 ans. Des droits de vote sont attribués aux États membres qui font de tels prêts en proportion de l'élément de libéralité dont ces derniers sont assortis. Les fonds provenant de prêts concessionnels de partenaires ont deux composantes: une composante d'emprunt et une composante de fonds propres. La composante de fonds propres est l'élément de libéralité obtenu, calculé sur la base des conditions du prêt et du taux d'actualisation convenu durant la consultation sur la reconstitution des ressources. L'élément de libéralité est enregistré en tant que fonds propres.

Provision pour dépréciation des contributions

Le Fonds a établi une politique applicable aux provisions pour arriérés de contribution des États membres, sans préjudice du statut de créancier privilégié, comme suit:

Si des éléments indiquent qu'un prêt ou une créance est déprécié(e), une provision pour dépréciation spécifique est comptabilisée. Le montant de la dépréciation correspond à l'écart entre la valeur comptable et la valeur qu'il est possible de recouvrer. Les critères utilisés pour déterminer s'il existe des éléments objectifs attestant d'une dépréciation sont:

- l'existence d'arriérés sur le versement des échéances (principal et intérêts) prévues au contrat;

- des difficultés de trésorerie rencontrées par l'emprunteur;
- le non-respect des dispositions contractuelles ou des conditions;
- l'ouverture d'une procédure de faillite.

Dans ces cas de figure, une provision est constituée.

- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contribution ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.
- Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du Membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).
- La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

ii) Réserve générale

La Réserve générale, qui ne peut être utilisée qu'à des fins autorisées par le Conseil des gouverneurs, a été établie pour répondre à la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du placement de ses avoirs liquides. Elle a également pour fonction de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Aux termes de l'article XIII du Règlement financier, « le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».

iii) Bénéfices non distribués

Les bénéfices non distribués représentent l'excédent cumulé des recettes sur les dépenses, incidence de la variation des taux de change comprise.

g) Prêts

i) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés à des pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur à la date à laquelle il a été signé par le Fonds ainsi que par l'emprunteur, à moins que l'accord de financement ne dispose qu'il doit être ratifié, auquel cas, l'accord de financement prend effet à la date à laquelle le Fonds reçoit un instrument de ratification. Tous les prêts du FIDA

sont approuvés et leur remboursement ainsi que le paiement des intérêts dont ils sont assortis doivent être effectués dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux stipulations de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêt sont les suivantes:

a) Les prêts particulièrement concessionnels, c'est-à-dire consentis à des conditions particulièrement concessionnelles sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 40 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; b) les prêts consentis à des conditions durcies sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; c) les prêts consentis à des conditions mixtes (applicables à compter de 2013) sont exempts d'intérêts mais supportent une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an plus une majoration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 10 ans; d) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 50% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement de 20 ans, dont un différé d'amortissement de 5 ans; e) les prêts consentis à des conditions ordinaires supportent un taux d'intérêt annuel équivalant à 100% du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration; ils comportent un délai de remboursement compris entre 15 ans et 18 ans, dont un différé d'amortissement de 3 ans; f) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.

ii) Prêts à des États non membres

À sa vingt et unième session, tenue en février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie (FFGC). Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'Accord portant création du FIDA. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FFGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

iii) Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTe)

Le FIDA participe à l'Initiative – initiale et renforcée – du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de gestion des partenariats opérationnels avec des pays susceptibles d'avoir des arriérés à l'égard du FIDA en raison du poids du service de leur dette. Par conséquent, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés. Ce fonds reçoit du FIDA et d'autres

sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTe des remboursements au(x) compte(s) de prêt. Les montants correspondant aux obligations au titre du service de la dette qui sont annulés doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire (c'est-à-dire au moment où lesdites obligations arrivent à échéance), dans la limite des ressources disponibles.

Le Conseil d'administration approuve chaque allègement de dette consenti à un pays en valeur actuelle nette. La fraction de principal correspondant à cet allègement, estimée en valeur nominale, est ensuite inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTe et comptabilisée en charge au poste Dépenses au titre de l'Initiative PPTe sur l'état du résultat global. Les hypothèses sur lesquelles reposent ces estimations font l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTe comporte un élément d'appréciation important.

La dépense comptabilisée est compensée et la provision cumulée réduite à proportion des sommes fournies par les donateurs extérieurs, dans la mesure où des ressources de ce type sont disponibles. La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTe est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette.

En novembre 2006, le FIDA a été autorisé à accéder aux ressources propres du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés administré par la Banque mondiale afin de contribuer au financement des allègements de dette à accorder aux pays qui atteignent le point d'achèvement. Les financements consentis sont calculés sur la base de la valeur actuelle nette de l'estimation des flux futurs liés aux allègements de dette.

iv) Comptabilisation des prêts

Les prêts sont initialement comptabilisés sur la base de leur juste valeur le premier jour (c'est-à-dire le jour du versement du montant du prêt à l'emprunteur), puis sur la base du coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. La juste valeur est calculée au cas par cas à l'aide d'un outil perfectionné, en actualisant la valeur estimée des flux de trésorerie futurs générés par le prêt, dans la monnaie dans laquelle celui-ci est libellé.

v) Provision cumulée pour dépréciation

Le FIDA a mis en place la méthode prospective relative aux pertes de crédit attendues pour calculer une provision pour dépréciation des prêts. Cette méthode tient compte du statut de créancier privilégié du FIDA. Elle est appliquée aux actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et les titres de dette. Le Fonds est tenu de comptabiliser une correction pour perte de crédit attendue soit pour les 12 mois à venir, soit pour la durée de vie de l'actif, selon l'importance de l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale.

La méthode de la perte de crédit attendue reflète un résultat fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives disponibles grâce à l'inclusion de facteurs macroéconomiques.

Elle repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la

qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier. La date d'émission est la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites. Les dépréciations sont comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition en différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute, pour les catégories 1 et 2, ou déduction faite de la correction pour dépréciation, pour la catégorie 3.

Ce modèle de classement repose sur une évaluation relative du risque de crédit (à savoir qu'un prêt affichant les mêmes caractéristiques pourrait être inclus dans la catégorie 1 ou la catégorie 2, en fonction de son risque de crédit à la date d'émission de l'instrument). Par conséquent, la même contrepartie peut avoir des prêts classés dans différentes catégories.

La catégorie 1 regroupe les instruments financiers dits « productifs » qui n'ont pas subi de dégradation importante de leur qualité de crédit depuis leur comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est jugé faible à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, la perte de crédit attendue est la résultante fondée sur des pondérations probabilistes de défauts possibles au cours des 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. Les actifs à risque faible (ayant valeur d'investissement) sont classés dans la catégorie 1.

La catégorie 2 est celle des instruments financiers dits « sous-productifs », dont le risque de crédit a fortement augmenté depuis leur comptabilisation initiale, mais pour lesquels il n'existe pas d'indication objective de dépréciation. Pour ces actifs, la perte de crédit attendue résulte de tous les cas de défaut possibles sur la durée de vie escomptée de l'instrument, pondérée de la probabilité de défaut. Les intérêts perçus sont calculés à partir de la valeur comptable brute.

La catégorie 3 comprend les instruments financiers « improductifs » pour lesquels il existe une indication objective de dépréciation/défaut à la date de clôture de l'exercice. Pour ces instruments, une perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif est comptabilisée. Aux termes de la norme IFRS 9, les intérêts sont calculés à partir de la valeur comptable nette. Étant donné que le Fonds comptabilise intégralement les intérêts courus, le calcul se fait sur la base de la valeur brute.

Les transferts d'une catégorie à l'autre dépendent de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Ces transferts, qu'ils résultent d'une amélioration ou d'une dégradation, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.

Le FIDA a adopté des présomptions réfutables associées au nombre de jours d'arriéré de paiement. Conformément aux procédures applicables en cas de retard dans le service de la dette, les instruments financiers qui présentent des arriérés de plus de 75 jours sont classés dans la catégorie 2 tandis que les instruments financiers dont les arriérés sont supérieurs à 180 jours relèvent de la catégorie 3.

La valeur comptable des instruments financiers est réduite par l'utilisation d'un compte de provision et le montant de la perte est porté au compte de résultat.

Les intérêts et les commissions de service relatifs aux instruments financiers classés dans les catégories 1 et 2 sont comptabilisés selon le système de l'exercice, tandis que pour les instruments financiers qui relèvent de la catégorie 3, les intérêts et commissions de service ne sont comptabilisés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus.

h) Investissements

i) Classement et évaluation

Les placements du Fonds sont comptabilisés à la juste valeur au compte de résultat ou au coût amorti. Ils sont comptabilisés au coût amorti lorsqu'ils appartiennent à un portefeuille géré par le Fonds suivant un modèle de gestion prévoyant que ces actifs seront détenus jusqu'à leur échéance, seuls étant perçus les intérêts et le principal échus conformément aux caractéristiques contractuelles. Si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies, le Fonds comptabilise les placements à leur juste valeur au compte de résultat. La juste valeur est déterminée conformément aux trois niveaux indiqués à la note 3. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées au fur et à mesure dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au fur et à mesure au compte des variations de change. Tous les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de signature du contrat correspondant, puis réévalués et comptabilisés sur cette même base au compte de résultat. La majeure partie des produits dérivés étant utilisés comme instruments de couverture (bien que non comptabilisés comme tels), les variations de leur juste valeur sont immédiatement constatées sur l'état du résultat global.

ii) Provision cumulée pour titres au coût amorti

Les titres détenus à leur coût amorti font l'objet d'une provision pour dépréciation calculée grâce à une méthode des pertes de crédit attendues comparable à la règle comptable appliquée aux prêts. Un modèle de dépréciation reposant sur trois catégories est appliqué en tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit des instruments financiers depuis leur émission. La date d'émission de l'instrument financier est la date à laquelle l'instrument a été acquis par le Fonds. Compte tenu des exigences de la politique de placement adoptée par le Fonds, le portefeuille de placements détenu au coût amorti est classé en catégorie 1 étant donné que les instruments financiers ont « valeur d'investissement », et qu'ils bénéficient ainsi de l'exemption prévue pour les instruments présentant un faible risque de crédit.

i) Liquidités et équivalents

Les liquidités et équivalents se composent des encaisses et des montants déposés dans des comptes bancaires à vue. Ils comprennent aussi les placements immédiatement convertibles à la date du bilan. Le montant net des sommes à payer au titre des placements et les placements au coût amorti ne sont pas compris dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie.

j) Titres de participation et de placement

Le Fonds a acquis des titres de participation et de placement dans le secteur privé grâce aux contributions supplémentaires. Ces placements sont comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat (FVPTL). Ils sont comptabilisés au premier jour et à la date de règlement pour la valeur souscrite. Les gains et les pertes réalisés sont enregistrés dans le compte de résultat à la période correspondante sur la base de la valeur et de la date de règlement. Les variations de la juste valeur peuvent engendrer des gains et des pertes latents qui sont comptabilisés dans le compte de résultat. La juste valeur des titres de participation et de placement découle de la valeur nette de l'actif, et d'un ajustement de liquidité au cas par cas. Ces placements ne remplissant pas les conditions des normes IFRS 10, IFRS 11 et IAS 28, ils ne sont pas considérés comme se rapportant à des entités contrôlées, des coentreprises ou des entités associées. Conformément aux prescriptions de la norme IFRS 9, les titres de participation et de placement ne remplissent pas les conditions requises pour être comptabilisés au coût amorti, et sont donc enregistrés à leur juste valeur au compte de résultat.

k) Contributions (non comptabilisées dans les fonds propres)

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement de projets, les contributions reçues sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don entre en vigueur. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés, le programme conjoint du FBSA et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme recettes reportées et sont comptabilisées comme produits dans l'état du résultat global, à hauteur du montant des charges liées aux projets. Lorsque les accords avec les donateurs le stipulent, les contributions reçues (y compris les frais de gestion), auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes, ainsi que les intérêts produits, sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Cette méthode est conforme aux principes comptables adoptés en ce qui concerne les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et présente plus clairement la nature sous-jacente des soldes en question. Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources autres que celles décrites précédemment sont similaires à des donations et sont donc inscrites comme autres produits dans les comptes de l'exercice durant lequel elles sont effectuées.

On trouvera une liste de ces contributions à l'appendice E.

Certains donateurs ont apporté leur concours au FIDA sous forme de ressources humaines (cadres associés) pour l'aider dans ses activités. Les contributions ainsi reçues des donateurs sont comptabilisées comme des recettes, et les coûts correspondants sont imputés aux dépenses de personnel.

l) Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses Membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons sont comptabilisés comme des dépenses à la date à laquelle ils deviennent décaissables à hauteur du montant approuvé et portés au passif pour les montants non décaissés à leur juste valeur conformément à la norme IFRS 9. À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration de la version révisée des Conditions générales applicables au financement du développement agricole (avril 2009), les dons peuvent être décaissés à compter de la date à laquelle le bénéficiaire est en droit d'engager des dépenses admissibles.

Les dons annulés sont déduits des dépenses de l'exercice au cours duquel l'annulation prend effet.

m) Cadre pour la soutenabilité de la dette

Au titre du CSD, les pays admis à emprunter à des conditions particulièrement concessionnelles reçoivent une aide financière sous forme de dons et non de prêts. Le manque à gagner sur le montant principal de l'aide doit être compensé par les États membres bénéficiaires au fur et à mesure des échéances (selon le calendrier de remboursement du prêt sous-jacent), tandis que les commissions de service ne sont pas censées être compensées. Conformément aux principes comptables applicables aux contributions, une contribution en fonds propres destinée à compenser les remboursements du principal non perçus au titre du CSD est comptabilisée intégralement au titre des contributions en fonds propres et des contributions à recevoir lorsqu'un Membre dépose un instrument de contribution, à l'exception des instruments de contribution conditionnels qui sont soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits et dont le montant diminuera proportionnellement à mesure que ces conditions seront remplies. Conformément à la norme IFRS 9, les montants à recevoir des États membres au titre de leur contribution et les autres sommes à recevoir, y compris les billets à ordre, sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au compte de résultat. Les modalités de compensation du principal seront négociées lors de futures consultations sur les reconstitutions (voir la note 30 b) sur les éléments d'actif éventuels). Les financements consentis dans le cadre du CSD sont régis par les Conditions générales du FIDA applicables au financement du développement agricole. Les projets financés au titre du CSD sont exécutés sur une période assez longue; ils sont comptabilisés comme des dépenses sur l'état du résultat global de l'exercice au cours duquel leurs bénéficiaires remplissent les conditions requises pour le décaissement des financements correspondants.

n) Emprunteur

Les passifs correspondants sont comptabilisés au coût amorti. Le FIDA a signé plusieurs accords d'emprunt à taux variable avec des institutions souveraines. Le délai de remboursement peut varier de 20 à 40 ans. Le FIDA encourt des pénalités s'il procède à un remboursement anticipé de l'encours des prêts. Les taux d'intérêt sont variables (liés à l'EURIBOR, auquel s'ajoute un spread). Les activités d'emprunt sont désormais soumises au Cadre d'emprunt intégré, approuvé par le Conseil d'administration en décembre 2020 (EB 2020/131(R)/R.21/Rev.1). Les fonds empruntés sont octroyés conformément aux politiques et procédures du FIDA (sauf en ce qui concerne les pays bénéficiaires du CSD).

Les fonds empruntés comprennent les prêts accordés par les pays membres sous formes de prêts concessionnels de partenaires. Ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti.

o) Régimes applicables au personnel

Obligations concernant les pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, qui a été créée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnisations en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière du Fonds vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée pour la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charge dans l'état des recettes et des dépenses de manière à être réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires, qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et, en conséquence, il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA – comme les autres organisations participantes – n'est pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions.

Plan d'assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS), géré par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), à l'intention des anciens

fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. L'AMACS repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 2006, une évaluation indépendante du Plan d'assurance maladie a lieu chaque année.

Conformément à la norme IAS 19R, le FIDA a créé un fonds fiduciaire dans lequel il transfère les fonds nécessaires pour financer les engagements actuariels. Le coût des prestations est comptabilisé comme dépense d'exploitation. Le solde net entre les charges d'intérêts et le produit attendu des actifs du plan est inscrit au compte de résultat, tandis que les réévaluations des actifs et des passifs sont comptabilisées comme position nette dans le résultat global.

p) Provisions pour cessation de service

Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

q) Imposition

En tant qu'institution spécialisée des Nations Unies, le FIDA jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège provisoire du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondants.

r) Comptabilisation des recettes

Les recettes provenant des commissions de service et d'autres sources sont inscrites dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes (fourniture de biens ou de services).

s) Actifs corporels et incorporels

Actifs fixes

Les achats de biens mobiliers et d'équipements d'une certaine importance sont inscrits au bilan. Ces actifs sont amortis de manière linéaire sur leur durée d'utilisation estimée, selon le schéma suivant:

Aménagements et installations	10 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	4 ans
Véhicules	5 ans

Droits d'utilisation

Le Fonds comptabilise les droits d'utilisation à la date du début de la location (c'est-à-dire à la date à partir de laquelle l'actif sous-jacent peut être utilisé). Les droits d'utilisation sont calculés au coût de l'actif, diminué des dépréciations accumulées et des moins-values pour dépréciation accumulées, et ajustés au titre de toute réévaluation du passif au titre des loyers. Le coût des droits d'utilisation comprend le montant du passif au titre des loyers comptabilisés, les coûts directs initiaux encourus et les paiements effectués au titre des loyers à la date

du début de la location ou antérieurement à cette date, diminué de tout montant reçu à titre d'incitation. Les droits d'utilisation sont amortis de manière linéaire sur la durée de la location. Pour déterminer la durée d'un contrat de location, le Fonds considère la période non résiliable stipulée dans le contrat durant laquelle le preneur a le droit d'utiliser l'actif sous-jacent, compte également tenu des options de renouvellement éventuelles dont l'exercice est raisonnablement certain. Dans le cas particulier des contrats pouvant être renouvelés par tacite reconduction après une période initiale de plusieurs années, la détermination de la durée de la location prend en compte la durée de la première période, l'existence de plans de résiliation du contrat pour l'actif loué et toute autre circonstance indiquant une certitude raisonnable de renouvellement. Il convient de noter que, dans les limites autorisées par la norme, le FIDA a décidé de ne pas comptabiliser les droits d'utilisation d'un actif ou les passifs au titre des loyers se rapportant aux contrats de location suivants:

- contrats de location de courte durée, couvrant une période inférieure à 12 mois;
- contrats de location d'actifs de faible valeur. Un actif est considéré comme ayant une « faible valeur » lorsque sa juste valeur, à l'état neuf, est égale ou inférieure à 5 000 USD.

Passif au titre des loyers

À la date d'entrée en vigueur du contrat de location, le passif au titre des loyers est calculé à la valeur actuelle du reliquat de loyers, diminué du coût moyen de financement au FIDA.

Actifs incorporels

Les coûts de développement de logiciels sont comptabilisés comme des actifs incorporels lorsque des avantages économiques futurs en sont attendus pour l'organisation. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée du logiciel considéré (quatre à dix ans). Les aménagements des locaux loués sont comptabilisés comme des actifs. L'amortissement est calculé de manière linéaire sur la durée d'utilisation estimée, qui n'excède pas la durée du bail relatif au siège du FIDA.

NOTE 3

ESTIMATIONS ET ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION SIGNIFICATIFS

a) Estimations et hypothèses

Les estimations et éléments d'appréciation retenus, qui sont régulièrement évalués, se fondent sur l'expérience et sur d'autres facteurs, notamment l'anticipation d'événements dont la probabilité est jugée raisonnable au vu des circonstances. Par définition, les estimations comptables qui en résultent équivalent rarement aux résultats effectifs. Les estimations et hypothèses les plus susceptibles d'entraîner un ajustement significatif des actifs et passifs comptabilisés au cours du prochain exercice sont exposées ci-dessous.

Juste valeur et coût amorti des prêts, dons non décaissés, recettes reportées et

sommes à recevoir au titre des billets à ordre et des contributions

On se reportera à la note 2 pour de plus amples détails sur les modèles appliqués au calcul de la juste valeur des prêts.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, on prend en considération les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs analogues et les prix cotés sur des marchés inactifs pour des actifs identiques, ou on applique des techniques d'évaluation.

Les actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan à leur juste valeur sont affectés à l'une des catégories suivantes:

Niveau 1. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base des prix cotés pour des actifs ou passifs analogues, ou de modèles de valorisation dans lesquels les données significatives sont, pour l'essentiel, observables soit directement, soit indirectement pour pratiquement toute la durée de vie de l'actif ou du passif concerné.

Niveau 3. Actifs et passifs financiers dont la valeur est calculée sur la base de prix ou de techniques d'évaluation utilisant des données qui ne sont pas observables et qui ont des conséquences sur la mesure globale de la juste valeur.

b) Éléments d'appréciation intervenant dans l'application des règles comptables

Comptabilisation à la juste valeur

Conformément aux normes IFRS, le FIDA établit ses comptes sur la base de la juste valeur. Le rapprochement des chiffres calculés selon cette méthode et selon celle du coût amorti a été effectué sur la base des intérêts effectifs et des valeurs nominales pour les prêts, les sommes à recevoir, les dons non décaissés et les recettes reportées.

Provision pour dépréciation: méthode de la dépréciation

Gouvernance

Le FIDA calcule et déclare ses dépréciations sur la base du concept de perte de crédit attendue. Le dispositif utilisé pour calculer les pertes de crédit attendues se fonde sur la norme IFRS 9 relative aux instruments financiers et il est validé par la Division du Contrôleur financier et par le Bureau de la gestion globale des risques. Les provisions pour dépréciation ainsi que la méthode relative aux pertes de crédit attendues ont été approuvées par le Vice-Président adjoint, Responsable des finances en chef et Contrôleur principal, Département des opérations financières.

Le modèle des trois catégories

Le FIDA comptabilise une provision pour les pertes de crédit attendues sur les instruments financiers comptabilisés au coût amorti et sur les engagements de prêts. La méthode utilise un modèle comportant trois catégories liées à l'évolution de la qualité de crédit des instruments depuis leur comptabilisation initiale comme indiqué plus haut à la note 2 g v). Les dépréciations sont

comptabilisées soit sur la base de la perte de crédit attendue sur les 12 mois à venir, soit sur la base de la perte de crédit attendue sur la durée de vie de l'actif, selon la catégorie dans laquelle se situe l'instrument financier. La répartition dans les différentes catégories détermine en outre si les revenus d'intérêts des instruments financiers sont comptabilisés à leur valeur comptable brute ou déduction faite de la correction pour dépréciation.

Pour déterminer s'il y a eu une forte augmentation du risque de crédit depuis l'émission – et donc un transfert depuis ou vers la catégorie 2, une combinaison d'indicateurs de risque quantitatifs et qualitatifs est utilisée.

Le Fonds a mis au point une méthode de notation interne en s'appuyant sur les notations publiques disponibles sur le marché et en calculant des variables de substitution liées aux conditions macroéconomiques (niveau de revenu et niveau de surendettement) et à la zone géographique.

La migration d'un prêt sur l'échelle de notation de crédit interne du Fonds fait l'objet d'un suivi, de la date d'émission de l'instrument à la date de clôture de l'exercice. En cas de forte dégradation de la qualité de crédit de la contrepartie, le prêt est classé en catégorie 2.

À la suite d'une évaluation qualitative, les prêts peuvent être placés sur une liste de surveillance et transférés vers la catégorie 2.

Données d'entrée

La perte de crédit attendue est calculée pour chaque instrument financier. Les principales composantes du calcul sont la probabilité de défaut, la perte en cas de défaut, l'exposition en cas de défaut et le facteur d'actualisation. Le modèle est prospectif: les conditions macroéconomiques actuelles et futures sont intégrées au modèle grâce à des scénarios macrofinanciers. Un certain nombre d'estimations et d'éléments d'appréciation significatifs sont aussi pris en compte dans le modèle.

Probabilité de défaut (PD)

Pour calculer la perte de crédit attendue, le Fonds utilise des taux prospectifs de probabilité de défaut ponctuels. Les taux de PD ponctuels sont calculés à partir des taux de PD couvrant l'ensemble du cycle corrigés en fonction des conditions macroéconomiques projetées.

Les taux de PD pour l'ensemble du cycle expriment la probabilité de défaut fondée sur l'évolution à long terme du risque de crédit. Ils sont calculés à partir des PD associées aux notes externes et sont ajustés pour tenir compte de l'expérience du FIDA en matière de défaut ainsi que de son statut de créancier privilégié. Une fois par an, la PD pour l'ensemble du cycle est réévaluée en fonction des pertes effectives enregistrées par le FIDA.

Les taux cumulés de PD couvrant l'ensemble du cycle utilisés en 2020 sont établis au moyen de notations internes selon la méthode détaillée ci-après.

Chaque instrument détenu dans le portefeuille du Fonds reçoit une PD interne. Pour calculer les pertes de crédit attendues pour les instruments des catégories 1 et 2, une probabilité de défaut est calculée à partir de la PD intégrée dans les notes officielles observables calibrée en fonction de l'expérience du Fonds compte tenu des données historiques du FIDA en matière de défaut.

Pour les expositions non notées, une méthode a été mise au point pour calculer, à partir du portefeuille noté, des variables de substitution fondées sur des indicateurs tels que le niveau de revenus, la région ou le niveau de surendettement. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PD a été fixée à 100%.

La perte en cas de défaut (PCD) est l'ampleur de la perte probable en cas de défaut. Une PCD est affectée à chaque instrument pour indiquer le montant que le Fonds s'attend à perdre sur chaque dispositif en cas de défaut de l'emprunteur. Pour les instruments financiers relevant des catégories 1 et 2, la PCD a été déterminée en lien avec le secteur souverain et calibrée pour tenir compte de l'expérience du Fonds en matière de recouvrement et de son statut de créancier privilégié. Pour les instruments financiers relevant de la catégorie 3, la PCD a été déterminée sur la base des données historiques du FIDA ainsi que de l'expérience d'autres institutions multilatérales de développement, et est actuellement de 30%.

L'exposition en cas de défaut (ECD) est l'exposition attendue en cas de défaut. Elle est évaluée à partir des flux de trésorerie contractuels actualisés. Le facteur d'actualisation est le taux d'intérêt contractuel effectif de l'instrument financier, étant donné que les conditions de prêt appliquées par le FIDA ne prévoient pas actuellement d'appliquer de frais supplémentaires (commission d'engagement, par exemple). L'ECD étant modélisée au niveau de chaque instrument, tous les flux de trésorerie futurs attendus, notamment les décaissements, les annulations, les remboursements anticipés et les intérêts sont pris en compte. L'ECD associe des flux de trésorerie réels et contractuels, et les décaissements et remboursements futurs sont modélisés en fonction de la propre expérience du Fonds.

Scénarios macroéconomiques. À la différence du modèle des pertes subies, la méthode de dépréciation de la norme IFRS 9 est prospective. Son point de départ est la perception par le FIDA des conditions macroéconomiques présentes et futures, et l'environnement de crédit. Le FIDA tient compte de tout un ensemble de résultats en s'appuyant sur des pondérations probabilistes. L'objectif est de rendre compte de l'éventuel caractère non linéaire de la dépendance des pertes de crédit attendues vis-à-vis des conditions économiques. Les simulations macroéconomiques prospectives s'appuient sur des scénarios neutres, positifs et pessimistes. Chaque scénario est assorti d'une probabilité d'occurrence fondée sur un avis d'expert et les meilleurs pratiques en vigueur. Les probabilités attribuées aux scénarios optimistes et pessimistes indiquent soit un équilibre soit un biais dans un sens ou l'autre afin de rendre compte de la répartition perçue des risques de manière prospective.

Compte tenu d'un avis d'expert, la direction peut appliquer des ajustements temporaires à une provision pour dépréciation établie en fonction des pertes de crédit attendues afin de tenir compte de facteurs supplémentaires qui ne sont pas explicitement intégrés dans la modélisation des pertes de crédit attendues ou dans les notes relatives au risque de crédit (par exemple, les scénarios importants ou les événements représentatifs de l'expérience particulière du Fonds).

NOTE 4**SOLDES DES LIQUIDITÉS ET PLACEMENTS****Ventilation des soldes (consolidés)**Tableau 1
Au 31 décembre

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Liquidités non soumises à restrictions	472 208	308 219
Liquidités soumises à restrictions	90	90
Sous-total des liquidités	472 298	308 309
Placements non soumis à restrictions en juste valeur	1 240 605	1 212 921
Placements soumis à restrictions	242	249
Sous-total des placements	1 240 847	1 213 170
Total des liquidités et placements	1 713 145	1 521 479

La composition du portefeuille par entité était la suivante:

Tableau 2
Au 31 décembre

Entité	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	1 165 342	1 003 921
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	100 049	81 381
Fonds fiduciaire PPTE	3 594	4 139
Fonds supplémentaires	237 291	174 944
Fonds fiduciaire espagnol	67 433	77 025
Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 829	18 787
Fonds fiduciaire de l'ASAP	123 607	161 282
Total des liquidités et placements	1 713 145	1 521 479

a) Liquidités et placements soumis à restrictions

Conformément à l'Accord portant création du FIDA, l'utilisation des montants versés au Fonds par les États membres de l'ancienne catégorie III dans leur monnaie locale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions additionnelles, est soumise à restrictions.

b) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par instrument

Au 31 décembre 2020, les liquidités et les placements, y compris les sommes à payer sur les achats de titres et les sommes à recevoir, se chiffraient à 1 713,1 millions d'USD (2019 – 1 521,5 millions d'USD), répartis comme suit:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Liquidités	472 298	308 309
Titres à revenu fixe	1 185 671	1 208 819
(Perte latente)/gain latent sur contrats à terme	2 871	1 624
Dépôts à terme et autres effets bancaires	58 573	4 449
(Perte)/gain latent sur contrats à terme	243	399
(Perte)/gain latent sur swaps	(6 511)	(2 121)
Total des liquidités et placements	1 713 145	1 521 479
Sommes à recevoir sur cessions de titres et taxes récupérables	13 051	14 585
Sommes à payer sur achats de titres	(13 156)	(18 137)
Total des placements	1 713 040	1 517 927

c) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par monnaie

La composition par monnaie des liquidités et des placements au 31 décembre était la suivante:

Tableau 4

Devise	En milliers d'USD	
	2020	2019
Renminbi chinois	14 309	18 132
Euro	1 041 739	814 955
Yen japonais*	10 526	(7 107)
Livre sterling*	15 709	(64 264)
Dollar des États-Unis	630 757	756 211
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 713 040	1 517 927

* Ce montant comprend les positions ouvertes sur contrats de change à terme moins les positions ouvertes en dollars des États-Unis pour un montant équivalent.

d) Composition du portefeuille de placements (consolidé) par échéance

Au 31 décembre, la composition par échéance des liquidités et des placements était la suivante:

Tableau 5

	En milliers d'USD	
	2020	2019
1 an ou moins	857 409	622 426
1 à 5 ans	809 034	820 817
5 à 10 ans	46 068	74 684
Plus de 10 ans	529	-
Total des liquidités et du portefeuille de placements	1 713 040	1 517 927

Au 31 décembre 2020, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance dans le portefeuille consolidé était de 17 mois (22 mois en 2019).

e) Gestion des risques financiers

Les placements du FIDA sont exposés à différents risques financiers: risque de marché, risque de crédit, risque de garde et risque de liquidité.

Le Fonds gère son portefeuille conformément à son Exposé de la politique de placement et aux lignes directrices en ce domaine, qui ont pour objet de réduire différents risques financiers en imposant des restrictions sur, entre autres, les instruments admissibles.

i) Indices de référence et limitation de l'écart autorisé par rapport à ces indices

ii) Notes de crédit minimales (voir ci-après la note 4 g) Risque de crédit).

iii) La valeur à risque conditionnelle mesure la perte moyenne potentielle à attendre d'un portefeuille dans des conditions extrêmes. Elle donne une indication de la valeur que le portefeuille pourrait perdre au cours d'une période donnée.

iv. La durée mesure la sensibilité du prix du marché d'un placement à taux fixe par rapport à une variation des taux d'intérêt.

Les indices de référence retenus pour les différentes catégories d'actifs sont indiqués dans le tableau 8 ci-après.

f) Risque de marché

Les tableaux 6 et 7 ci-après indiquent la part relative et le montant effectifs des placements effectués dans les différentes classes d'actifs que comporte le portefeuille aux 31 décembre 2020 et 2019. Les chiffres présentés ci-dessous concernent uniquement le FIDA et correspondent à la valeur actuelle nette.

Tableau 6

Classe d'actifs	Allocation	
	%	En millions d'USD
Liquidités	28,0	325,8
Swaps	(0,5)	(6,1)
Dépôts à terme	-	0,5
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	42,4	494,0
Obligations multimarchés	30,1	351,1
Total	100,0	1 165,3

Tableau 7

Classe d'actifs	Allocation	
	%	En millions d'USD
Liquidités	16,4	165,0
Swaps	(0,2)	(1,8)
Dépôts à terme	-	-
Obligations d'État/d'organismes publics multimarchés	49,0	492,0
Obligations multimarchés	34,8	348,7
Total	100,0	1 003,9

Tableau 8

Indices de référence par portefeuille

Classe d'actifs	Indice de référence
Liquidités opérationnelles	Identique au rendement
Portefeuille de liquidités multimarchés	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille en renminbis chinois	Zéro
Portefeuille d'actifs et de passifs	Taux de rendement des remboursements de dette
Programme de services de conseil et de gestion des réserves – RAMP (Banque mondiale)	Indice ICE BofAML Bons du Trésor américain 0-1 an (AAA)
Portefeuille de couverture	Pas d'indice de référence

L'exposition au risque de marché est gérée par la modification de la durée du portefeuille.

En matière de durée, les limites supérieures sont les suivantes:

- Portefeuille de liquidités multimarchés: la durée effective demeurera dans une fourchette maximale de 0,5 an à 1 an par rapport à la valeur de référence;
- Portefeuille d'actifs et de passifs: la durée effective ne dépassera pas deux ans.

La durée effective du portefeuille de placements (FIDA seulement) aux 31 décembre 2020 et 2019 et les valeurs de référence correspondantes sont indiquées au tableau 9.

Tableau 9

Duration moyenne des placements et durée de référence, en nombre d'années (FIDA seulement) Au 31 décembre

Portefeuille	Portefeuille		Référence	
	2020	2019	2020	2019
Liquidités opérationnelles	-	-	-	-
Portefeuille de liquidités multimarchés	0,4	0,3	0,4	0,4
Portefeuille en renminbis chinois	0,0	0,0	0,0	0,0
Portefeuille d'actifs et de passifs	1,0	0,7	0,5	0,5
Portefeuille de couverture	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Banque mondiale – RAMP	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Duration moyenne totale	0,6	0,5	0,5	0,4

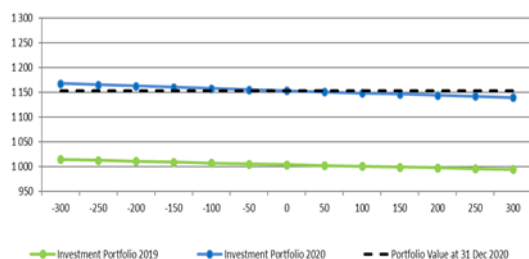
L'analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA présentée au tableau 10 ci-après montre l'incidence qu'un déplacement positif et négatif symétrique de la courbe de rendement (de -300 à +300 points de base) aurait sur la valeur du portefeuille de placements au 31 décembre 2020 et au 31 décembre 2019.

Tableau 10
Analyse de sensibilité du portefeuille du FIDA

	2020		2019	
Variation de la courbe de rendement en points de base	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)	Variation de la valeur du portefeuille sous mandat de gestion (en millions d'USD)	Total portefeuille (en millions d'USD)
-300	15	1 180	11	1 014
-250	12	1 178	9	1 013
-200	10	1 175	7	1 011
-150	7	1 173	5	1 009
-100	5	1 170	3	1 007
-50	2	1 168	2	1 006
0	1 165	1 004		
50	-2	1 163	-2	1 002
100	-5	1 161	-3	1 001
150	-7	1 159	-5	999
200	-9	1 156	-6	998
250	-11	1 154	-8	996
300	-13	1 152	-9	995

Le graphique ci-après illustre la relation négative entre rendement et valeur des placements à revenu fixe.

Graphique 1
Analyse de sensibilité de la valeur du portefeuille de placements (FIDA seulement)
(en millions d'USD)



Au 31 décembre 2020, si le niveau général des taux d'intérêt sur les marchés mondiaux avait été supérieur de 300 points de base (déplacement positif parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été inférieure de 13 millions d'USD du fait des pertes enregistrées sur les placements évalués au cours du marché. Si le niveau général des taux d'intérêt sur le marché mondial avait été inférieur de 300 points de base (déplacement parallèle de la courbe de rendement), la valeur de l'ensemble du portefeuille aurait été supérieure de 15 millions d'USD du fait des gains enregistrés sur les placements évalués au cours du marché.

g) Risque de crédit

L'Exposé de la politique de placement du FIDA et les lignes directrices en la matière fixent des normes de qualité minimales pour le choix des titres et des contreparties. Ces normes reflètent les notes attribuées aux établissements bancaires et aux émissions obligataires par les grandes agences de notation financière. Les notes de crédit minimales pour les classes d'actifs entrant dans la composition du portefeuille de placements du FIDA admissibles au titre de l'Exposé de la politique de

placement du Fonds et des directives en la matière sont indiquées au tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11
Notes de crédit minimales exigées aux termes de l'Exposé de la politique de placement
Critères en vigueur au 31 décembre 2020

Classes d'actifs admissibles	Notes de crédit minimales (Standard & Poor's et Moody's)
Marché monétaire	A- ^a
Titres à revenu fixe: nominaux ou indexés sur l'inflation	
• Titres d'État et d'organismes publics à taux fixe au niveau national et infranational	A-
• Titres d'émetteurs supranationaux	A-
• Titres adossés à des actifs (uniquement émis ou garantis par des agences)	AAA
• Obligations sécurisées	A-
• Obligations d'entreprises	A-
• Obligations remboursables à vue	A-
Dérivés: à des fins de couverture seulement	
• Contrats de change à terme	Note minimale des titres de la contrepartie: A-
• Contrats à terme et options négociés sur des marchés organisés	(S&P) ou A- (Fitch) ou A3 (Moody's) ^b
• Swaps de taux d'intérêt	
• Swaps de devises	
• Swaps de défaut de crédit	
• Échange d'actifs	

^a Tout autre critère d'admissibilité approuvé par le Président sera également applicable.

^b La note qui doit être supérieure à la note plancher n'est pas la meilleure des notes attribuées par les trois agences (Standard and Poor's, Moody's et Fitch), mais la deuxième. (Pour les notes de Moody's, une échelle de notation équivalente sera appliquée.)

Au 31 décembre 2020, la note de crédit moyenne de chaque classe d'actifs était égale ou supérieure à la notation minimale admissible au titre de l'Exposé de la politique de placement et des directives en la matière (tableau 12).

Tableau 12
Notes de crédit moyennes^a par classe d'actifs
Aux 31 décembre 2020 et 2019

Portefeuille	Note de crédit moyenne ^a	
	2020	2019
Liquidités opérationnelles	P-2	P-3
Portefeuille d'actifs et de passifs ^b	A1	A1
Portefeuille de liquidités multimarchés	aAA	Aaa

^a La note de crédit moyenne est calculée sur la base des valeurs de marché aux 31 décembre 2020 et 2019.

^b Environ 11% du portefeuille d'actifs et de passifs est détenu sous forme de liquidités opérationnelles (y compris un prêt de 200 millions d'euros de l'Agence française de développement) dans une banque commerciale ayant l'agrément du FIDA et bénéficiant d'une notation de crédit au moins équivalente à P3 ou BBB telle que signalée par S&P.

h) Risque de change

Le risque de change désigne le risque de pertes découlant de la variation des taux de change. Le cadre de gestion actif-passif du FIDA est fondé sur le principe consistant à gérer correctement la composition par devise de ses actifs et passifs en vue de limiter les pertes résultant de fluctuations ou d'une réduction non souhaitée de la capacité de financement du Fonds.

En cas de défaut d'alignement jugé important et persistant, le Fonds entame une procédure de réaligement en modifiant la part relative des différentes monnaies à l'intérieur du portefeuille de placements de manière que la composition en monnaies de ses entrées de fonds projetées concorde avec celle de ses sorties de fonds pour les 24 mois à venir.

i) Risque de liquidité

Une gestion prudente du risque de liquidité suppose notamment de conserver suffisamment d'actifs liquides ou équivalents pour faire face, s'il y a lieu, aux décaissements de prêts et de dons ainsi qu'aux remboursements de dettes et aux dépenses administratives.

Le risque de liquidité du FIDA est limité au moyen de l'établissement d'une exigence de liquidité minimale (ELM). En vertu de la Politique de liquidité du Fonds, le montant des actifs très liquides détenus dans son portefeuille doit, en 2020, demeurer à un niveau supérieur à 60% de l'exigence de l'ELM, c'est-à-dire du montant des décaissements annuels bruts prévus (sorties), y compris les éventuels besoins supplémentaires dus à des chocs de liquidité.

Les dernières hypothèses du modèle financier du FIDA, établies sur la base du niveau des ressources disponibles pour engagement en 2020 selon le principe du flux de trésorerie durable, donnent une ELM de 639,0 millions d'USD, qui est couvert par le solde du portefeuille de placements (1 165,3 millions d'USD).

j) Adéquation des fonds propres

Le principal indicateur d'adéquation des fonds propres utilisés en interne est le ratio des fonds propres utilisables. Ce ratio permet de déterminer le degré d'emploi des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour les engagements futurs. Dans le but de garantir une solide capitalisation du Fonds et le maintien systématique d'une bonne note de crédit, la trajectoire d'utilisation des fonds est gérée dans les limites imposées par des seuils de tolérance appropriés, ce qui indique que le FIDA dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes prévues et imprévues liées aux risques fondamentaux et autres inhérents à ses opérations. Au 31 décembre 2020, le ratio des fonds utilisables du FIDA se trouvait dans les limites établies dans sa Politique d'adéquation des fonds propres.

NOTE 5

TITRES DE PARTICIPATION ET DE PLACEMENT

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	0	-
Fonds supplémentaires	10 301	-
(Pertes)/gains latents	(2 021)	-
Devises	(69)	-
Titres de participation et de placement	8 211	-

NOTE 6

BILLETS À ORDRE ET SOMMES À RECEVOIR DES CONTRIBUANTS

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	153 412	188 869
Ajustement sur la base de la juste valeur	113	(654)
Billets à ordre à encaisser	153 525	188 215
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	413 633	614 805
Contributions supplémentaires	277 875	294 406
Total	691 508	909 211
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 327)	(12 847)
Contributions à recevoir	689 181	896 364
Instruments de contribution conditionnels	(61 406)	(72 551)
Total billets à ordre et contributions à recevoir	627 775	1 012 028

a) Reconstitution des ressources

Des précisions sur les contributions et paiements sont données à l'appendice H. FIDA11 est entrée en vigueur le 14 août 2018. La Consultation sur FIDA12 s'est tenue durant l'exercice 2020.

b) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données au tableau 3 de l'appendice H.

c) Risque de crédit

Les contributions des donateurs au FIDA étant garanties par les États, le Fonds part du principe que chacune des contributions pour lesquelles un instrument juridiquement contraignant a été déposé sera finalement versée. Le risque de non-recouvrement est couvert par la constitution de provisions sur les contributions.

d) Instruments de contribution et billets à ordre conditionnels

Au 31 décembre 2020, le montant des contributions à recevoir et des billets à ordre encore soumis à des décisions nationales d'ouverture de crédits s'élevait à 61,4 millions d'USD (72,5 millions d'USD au 31 décembre 2019).

NOTE 7

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES CONTRIBUTIONS

La juste valeur des provisions est identique à leur valeur nominale étant donné que les sommes à recevoir et billets à ordre correspondants sont déjà exigibles à la date du bilan. Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Solde en début d'exercice	121 798	121 630
Augmentation nette de la provision	(1 229)	168
Solde en fin d'année	120 569	121 798
Décomposés comme suit:		
Billets à ordre des contribuants a)	34 993	36 045
Sommes à recevoir des contribuants b)	85 576	85 753
Total	120 569	121 798

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2020, les contributions aux reconstitutions des ressources du FIDA jusque et y compris FIDA10, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%.

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre des billets à ordre, dont le montant au 31 décembre est indiqué ci-après:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Contributions initiales		
Iran (République islamique d')	29 358	29 358
	29 358	29 358
Troisième reconstitution		
Libye	5 035	6 087
République populaire démocratique de Corée	600	600
	5 635	6 687
Total	34 993	36 045

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contribuants

Conformément à la politique du FIDA, il a été constitué des provisions au titre de certaines de ces sommes à recevoir, comme indiqué ci-après:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Contributions initiales		
Comores	9	8
Iran (République islamique d')	83 167	83 167
	83 176	83 175
Troisième reconstitution des ressources		
Iran (République islamique d')	2 400	2 400
Sao Tomé-et-Principe	-	10
	2 400	2 410
Dixième reconstitution		
Kenya	-	168
	0	168
Total	85 576	85 753

NOTE 8

AUTRES SOMMES À RECEVOIR

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Sommes à recevoir sur cessions de titres	13 051	14 585
Créances pour remboursement des dépenses du siège	8 611	7 889
Autres sommes à recevoir	5 658	17 548
Total	27 320	40 022

Les sommes ci-dessus devraient toutes être reçues dans l'année qui suit la date du bilan. Les autres montants à recevoir comprennent les remboursements du pays hôte au titre des dépenses encourues durant l'exercice.

NOTE 9**a) Immobilisations et actifs incorporels**

Tableau 1

	<i>(en millions d'USD)</i>		
	<i>1^{er} janv. 2020</i>	<i>Augmentation/ (Diminution)</i>	<i>31 déc. 2020</i>
Coût			
Informatique - matériel	5,7	0,6	6,3
Informatique - logiciels	27,4	2,2	29,6
Véhicules	1,3	0,2	1,5
Mobilier et installations	0,5	0,1	0,6
Aménagements des locaux loués	1,8	-	1,8
Coût total	36,7	3,1	39,8
Amortissement cumulé			
Informatique - matériel	(4,3)	(0,6)	(4,9)
Informatique - logiciels	(14,7)	(2,8)	(17,5)
Véhicules	(0,6)	(0,3)	(0,9)
Mobilier et installations	(0,4)	-	(0,4)
Aménagements des locaux loués	(1,1)	(0,1)	(1,2)
Total dotation aux amortissements	(21,1)	(3,8)	(24,9)
Immobilisations nettes	15,6	(0,7)	14,9

b) Droits d'utilisation et dettes au titre des loyers

Les droits d'utilisation comptabilisés concernent principalement les droits issus de l'accord de location-exploitation du bâtiment du siège qui couvre une période de 12 ans.

Tableau 2

	<i>(en millions d'USD)</i>			
	<i>1^{er} janv. 2020</i>	<i>Augmentation/ (Diminution)</i>	<i>Variations de change</i>	<i>31 déc. 2020</i>
Coût				
Droits d'utilisation	107,2	-	8,6	116,9
Amortissement cumulé				
Droits d'utilisation	(8,6)	(11,3)	2,1	(18,8)
Droits d'utilisation nets (actif)	98,6	(11,3)	11,3	98,0
Passif au titre des loyers	(98,6)	9,3	(8,8)	(98,1)

NOTE 10**PRÊTS****a) Analyse des soldes des prêts**

La ventilation de l'encours des prêts par entité au 31 décembre était la suivante:

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FIDA	8 176 703	7 613 808
Fonds fiduciaire espagnol	271 394	241 908
Total	8 448 097	7 855 716
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 312 272)	(1 280 406)
Total	7 135 825	6 575 310

Les tableaux ci-après fournissent des détails concernant les prêts approuvés (déduction faite des annulations), les soldes non décaissés et les remboursements. Les soldes comprennent des prêts libellés en euros financés sur le produit du mécanisme d'emprunt.

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
FIDA et PSA		
Prêts approuvés	16 444 187	15 238 838
Solde non décaissé	(4 747 273)	(4 527 463)
Remboursements	(3 540 486)	(3 117 946)
	8 156 428	7 593 429
Intérêts/principal à recevoir	20 276	20 379
Encours des prêts en valeur nominale	8 176 704	7 613 808
Ajustement sur la base	(1 295 908)	(1 265 264)
Encours des prêts	6 880 795	6 348 544

Tableau 3

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Fonds fiduciaire espagnol		
Prêts approuvés	344 975	317 401
Solde non décaissé	(27 252)	(44 386)
Remboursements	(47 050)	(31 625)
	270 673	241 390
Intérêts/principal à recevoir	721	518
Encours des prêts en valeur nominale	271 394	241 908
Ajustement sur la base	(16 365)	(15 142)
Encours des prêts	255 029	226 766

Tableau 4

	<i>En milliers d'USD</i>	
	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Montants consolidés		
Prêts approuvés	16 789 162	15 556 239
Solde non décaissé*	(4 774 525)	(4 571 849)
Remboursements	(3 587 536)	(3 149 571)
	8 427 101	7 834 819
Intérêts/principal à recevoir	20 997	20 897
Encours des prêts en valeur nominale	8 448 097	7 855 716
Ajustement sur la base	(1 312 273)	(1 280 406)
Encours des prêts	7 135 825	6 575 310

*Ce solde comprend un montant de 3,2 milliards d'USD (3,04 milliards d'USD en 2019) correspondant aux engagements pour les décaissements de prêts et un montant de 1,5 milliard d'USD (1,53 milliard d'USD en 2019) pour les prêts approuvés mais pour lesquels les conditions régissant les décaissements ne sont pas encore remplies.

On trouvera à l'appendice I un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements perçus.

À la fin de l'année, la juste valeur du portefeuille de prêts non remboursés s'élevait à 8 358 millions d'USD.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision cumulée pour dépréciation des prêts par entité se décompose comme suit:

Tableau 5a

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	104 833	88 247
Fonds fiduciaire espagnol	2 714	2 041
Provision cumulée pour dépréciation	107 547	90 288
Provision relative à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti	15 200	15 200
	122 747	105 488
Ajustement sur la base de la juste valeur	(19 377)	(17 298)
Total	103 370	88 190

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

Tableau 5b

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2020	2019
Solde en début d'exercice	105 488	121 415
Variation de la provision	17 019	(14 601)
Variations de change	150	(1 326)
Solde en fin d'exercice	122 747	105 488
Ajustement sur la base de la juste valeur	(19 377)	(17 298)
Total	103 370	88 190

Aux fins du calcul des dépréciations, conformément à la norme IFRS 9, les prêts comptabilisés au coût amorti sont répartis dans trois catégories.

Catégorie 1: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur 12 mois.

Catégorie 2: la dépréciation est calculée par portefeuille et correspond à la perte de crédit attendue de ces actifs sur leur durée de vie totale.

Catégorie 3: la dépréciation est calculée en fonction de la perte de crédit attendue sur toute la durée de vie de chaque actif.

Le tableau ci-après fournit des détails relatifs aux provisions cumulées par catégorie et par entité.

Tableau 6

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	12,9	0,3	13,2
Catégorie 2	27,6	1,9	29,5
Catégorie 3	64,3	0,5	64,8
Provision pour dépréciation	104,8	2,7	107,5
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
Sous-total	120,0	2,7	122,7
Juste valeur	(19,2)	(0,1)	(19,3)
Total	100,8	2,6	103,4

Tableau 7

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)		
	FIDA	Fonds fiduciaire espagnol	Total
Catégorie 1	6,3	0,2	6,5
Catégorie 2	20,2	1,5	21,7
Catégorie 3	61,7	0,4	62,1
Provision pour dépréciation	88,2	2,1	90,3
Allègement de la dette d'Haïti	15,2	-	15,2
Sous-total	103,4	2,1	105,4
Juste valeur	(17,2)	(0,1)	(17,3)
Total	86,2	1,9	88,1

Le tableau ci-après fournit une vue d'ensemble du portefeuille de prêts, avec une répartition par catégorie et par exposition (encours des prêts et engagements non utilisés) au 31 décembre 2020. Les pertes de crédit attendues pour 2020 prennent en compte l'impact macroéconomique de la pandémie de COVID-19.

Tableau 8

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	10 072,5	13,1
Catégorie 2	1 405,4	29,6
Catégorie 3	215,9	64,8
Total	11 693,8	107,5
Exposition:		
Encours des prêts	8 427,1	
Engagements de prêts	3 266,7	
Total	11 693,8	

Tableau 9

Montants consolidés	2019 (en millions d'USD)	
	Exposition	Provision
Catégorie 1	9 463,4	6,5
Catégorie 2	1 207,9	21,7
Catégorie 3	207,0	62,1
Total	10 878,3	90,3
Exposition:		
Encours des prêts	7 834,8	
Engagements de prêts	3 043,5	
Total	10 878,3	

Le tableau ci-après donne des indications relatives aux transferts entre catégories durant l'année.

Tableau 10

Montants consolidés	2020 (en millions d'USD)			
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Total
Exposition au 1^{er} janvier 2020	9 463,4	1 207,9	207,0	10 878,3
Transfert vers la Catégorie 1	(167,4)	167,4	-	-
Transfert vers la Catégorie 2	-	-	-	-
Transfert vers la Catégorie 3	-	-	-	-
Nouveaux actifs émis ou acquis	751,7	10,1	-	761,8
Remboursements d'amortissements	(348,6)	(41,8)	-	(390,4)
Devises	373,5	61,7	8,9	444,1
Exposition au 31 décembre 2020	10 072,6	1 405,3	215,9	11 693,8
Exposition par type d'actifs:				
Encours des prêts	7 059,5	1 151,7	215,9	8 427,1
Engagements de prêts	3 013,1	253,6	-	3 266,7
Exposition au 31 décembre 2020	10 072,6	1 405,3	215,9	11 693,8

Le tableau ci-après fournit une analyse de sensibilité du provisionnement du portefeuille de prêts aux variations des scénarios macroéconomiques utilisés pour déterminer le niveau de dépréciation.

Tableau 11

(en millions d'USD)	Neutre	Optimiste	Pessimiste	Scénario
				fondé sur des pondérations probabilistes
Catégorie 1	7,7	5,9	27,5	13,1
Catégorie 2	26,0	22,9	42,1	29,9
Catégorie 3	64,8	64,8	64,8	64,8
Total	98,5	93,6	134,4	107,8

c) Situation de non-comptabilisation

Si les montants impayés au titre des prêts classés en catégorie 3 avaient été comptabilisés en tant que produit, le produit des prêts indiqué dans le l'état du résultat global pour l'exercice 2020 aurait été supérieur de 1 777 500 USD (1 788 857 USD en 2019).

d) Risque de marché

Le portefeuille de prêts du FIDA est bien diversifié. Les prêts sont octroyés aux États membres conformément au Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). On trouvera à l'appendice I un récapitulatif de la répartition géographique, une analyse du portefeuille en fonction des conditions de prêt ainsi que des informations sur la structure des échéances.

e) Estimation de la juste valeur

En dehors de l'évaluation et de la comptabilisation initiales, les hypothèses retenues pour le calcul de

la juste valeur ne sont pas sensibles aux variations des taux d'actualisation. L'incidence de la variation du taux de change est étroitement surveillée.

NOTE 11

INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

Selon les principes comptables applicables aux instruments financiers, les actifs et les passifs du Fonds se répartissent en plusieurs catégories comme suit:

Tableau 1

2020	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
Niveau 1			
Liquidités et soldes bancaires	472	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	1 241	-
Niveau 2			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	-
Encours des prêts	-	-	7 028
Titres participation et de placement à la juste valeur par le compte de résultat	-	-	8
Total	472	1 249	7 028

Tableau 2

2019	En millions d'USD		
	Liquidités et dépôts bancaires	Placements à la juste valeur par le compte de résultat	Prêts au coût amorti
Niveau 1			
Liquidités et soldes bancaires	308	-	-
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	924	-
Niveau 2			
Placements à la juste valeur par le compte de résultat	-	289	-
Encours des prêts	-	-	6 481
Total	308	1 213	6 481

Les contributions, le passif lié à l'emprunt, les dons non décaissés, les recettes reportées et les titres de participation et de placement sont comptabilisés à la juste valeur de niveau 2.

NOTE 12**INITIATIVE PPTE****a) Impact de l'Initiative PPTE**

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 245 170 000 USD au cours de la période 1998-2020. On trouvera à l'appendice E2 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

L'appendice J contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être à l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Érythrée, Somalie et Soudan. Le FIDA devrait recevoir du Conseil d'administration en 2021 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Lorsque les états financiers consolidés de l'exercice 2020 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 184 842 490 USD (182 941 074 USD en 2019), en faveur de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan. Le produit des placements du solde du Fonds fiduciaire pour la réduction de la dette des PPTE s'est élevé à 8 382 281 USD (8 367 489 USD en 2019).

b) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Les soldes des deux exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Solde en début d'exercice	8 989	11 375
Variation de la provision	(2 546)	(2 345)
Variations de change	291	(41)
Solde en fin d'exercice	6 734	8 989
Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 023)	(2 703)
Total	4 711	6 286

NOTE 13**MONTANTS À PAYER ET PASSIF EXIGIBLE**

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Sommes à payer sur achats de titres	13 156	18 136
Engagements au titre de l'AMACS	159 089	138 148
Autres sommes à payer et engagements exigibles	77 070	81 577
Total	249 315	237 861

Sur le total ci-dessus, une somme estimée à 200,8 millions d'USD (162,1 millions d'USD en 2019) est à payer dans plus d'un an à compter de la date du bilan.

NOTE 14**DONS NON DÉCAISSÉS**

Les dons entrés en vigueur mais non encore décaissés se répartissent comme suit:

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	119 751	123 619
Fonds supplémentaires	180 878	200 715
ASAP	89 894	122 823
Solde en fin d'année	390 523	447 157
Ajustement sur la base de la juste valeur	(210)	(8 889)
Dons non décaissés	390 313	438 268

NOTE 15**RECETTES REPORTÉES**

Les recettes reportées représentent des contributions reçues dont la comptabilisation est reportée à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants. Les produits reportés comprennent des sommes provenant des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Total	424 752	384 694
Ajustement sur la base de la juste valeur	(27 294)	(23 474)
Recettes reportées	397 458	361 220

NOTE 16**PASSIF LIÉ À L'EMPRUNT**

Le solde correspond aux fonds reçus au titre des activités d'emprunt plus les intérêts échus. Il correspond également à la juste valeur du passif lié à l'emprunt.

Tableau 1

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	1 154 525	741 573
Fonds fiduciaire espagnol	311 151	297 966
Total du passif lié à l'emprunt	1 465 676	1 039 539

La structure des échéances du passif lié à l'emprunt du FIDA était la suivante:
Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA		
0-1 ans	35 826	14 535
1-2 ans	47 889	25 347
2-3 ans	47 889	36 451
3-4 ans	178 401	43 934
	161	
4-10 ans	118	220 731
Plus de 10 ans	683 402	400 575
Total	1 154 525	741 573

NOTE 17**PRODUIT DES PRÊTS**

Ce montant solde représente les montants échus et reçus à titre d'intérêts sur le portefeuille de prêts du FIDA.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	68 085	68 669
Fonds fiduciaire espagnol	2 093	1 969
Total	70 178	70 638

NOTE 18**PRODUIT DES LIQUIDITÉS ET DES PLACEMENTS****a) Gestion du portefeuille de placements (FIDA seulement)**

Au 31 décembre 2020, les fonds gérés du portefeuille du FIDA s'élevaient à 1 165 millions d'USD (1 004 millions d'USD en 2019).

b) Instruments dérivés

Le FIDA procède à des investissements de portefeuille dans des instruments dérivés à des fins de couverture, principalement pour gérer la durée du sous-portefeuille des actifs et des passifs et du sous-portefeuille de liquidités multimarchés.

i) Contrats à terme normalisés

Le FIDA n'avait aucun contrat de change à terme en cours au 31 décembre 2020. Durant l'exercice 2020, les gains réalisés au titre des contrats à terme se sont établis à 1,18 million d'USD (contre des pertes réalisées de 0,64 million d'USD en 2019).

ii) Swaps

Les portefeuilles d'actifs du FIDA utilisent des instruments dérivés tels que les swaps pour protéger les positions contre le risque de taux d'intérêt. Les positions couvertes ont des échéances moyennes ou longues et correspondent à des obligations à taux fixe converties de fait en instruments à taux variables.

Tableau 1

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	
Montant notionnel en cours des swaps	262 520	
Actifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	-	
Passifs dérivés		
Swaps de taux d'intérêt	(6 378)	
(Pertes)/gains nets latents sur les swaps	(6 378)	
Fourchette des échéances des swaps	0,9 à 5,1 ans	

iii) Contrats à terme de gré à gré

Au 31 décembre 2020, les contrats à terme de gré à gré affichaient une perte latente de 2,87 millions d'USD (0,46 million d'USD en 2019). À la même date, leurs échéances étaient de 104 jours (71 jours au 31 décembre 2019).

c) Produit des liquidités et des placements (consolidé)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le produit brut des liquidités et des placements s'est élevé à 10,3 millions d'USD (produit brut de 30,2 millions d'USD en 2019).

Tableau 2

<i>Juste valeur</i>	2020	2019
Intérêts bancaires et intérêts sur titres à revenu fixe	10 488	14 554
(Pertes)/gains réalisés et latents sur contrats à terme/options/swap	(6 046)	(2 991)
Plus-value/(moins-value) sur titres à revenu fixe	460	6 317
Plus-value/(moins-value) latente sur titres à revenu fixe	5 380	12 298
Total	10 282	30 178

Dans le tableau ci-dessous, les chiffres ci-dessus ont été ventilés entre les entités consolidées, comme suit:

Tableau 5

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	6 257	24 614
Fonds fiduciaire pour l'AMACS	3 286	3 779
Fonds fiduciaire PPTE	15	96
Fonds fiduciaire espagnol	199	1 193
Initiative pour l'allégement de la dette d'Haïti	223	519
ASAP	1 884	5 005
Fonds supplémentaires	1 118	2 551
À déduire: recettes reportées/reclassées	(2 700)	(7 579)
Total	10 282	30 178

Le taux de rendement annuel des liquidités et placements du FIDA uniquement s'est établi à 0,55% net de charges en 2020 (2,13% net de charges en 2019).

NOTE 19**RECETTES PROVENANT D'AUTRES SOURCES**

Ces recettes proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Elles comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le

paiement de services administratifs. Ces sommes sont détaillées ci-dessous:

Montants consolidés	En milliers d'USD	
	2020	2019
Remboursement par le gouvernement hôte	8 065	7 972
Recettes provenant d'autres sources	2 900	2 104
Total	10 965	10 076

NOTE 20

RECETTES PROVENANT DES CONTRIBUTIONS

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	20 548	18 410
ASAP	4 953	14 582
Fonds supplémentaires	90 188	121 870
Total	115 689	154 862

NOTE 21

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation (FIDA seulement) ventilées par principales sources de financement sont présentées à l'appendice L. Le tableau ci-dessous fait apparaître la ventilation des chiffres consolidés:

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	169 991	164 702
Autres entités	17 546	17 408
Total	187 537	182 110

Les dépenses encourues sont comptabilisées selon la nature des charges auxquelles elles correspondent.

NOTE 22

EFFECTIFS, PENSIONS ET ASSURANCE MALADIE

a) Agents du FIDA

Les agents figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliés aux régimes de retraite et d'assurance maladie proposés par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Plan AMACS géré par la FAO.

En 2020, les effectifs en équivalents temps plein du FIDA et des autres entités consolidées, classés par principales sources budgétaires, se décomposaient comme suit:

Tableau 1

Équivalent temps plein	Cadre organique	Services généraux	Total
Budget administratif du FIDA	359	185	544
APO/SPO*	20	-	20
Autres	24	10	34
Fonds programmatiques	19	3	22
Total 2020	422	198	620
Total 2019	371	201	572

* Cadre associé/attaché de programme

b) Personnel extérieur

Comme les années précédentes, pour faire face à ses besoins opérationnels, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires, lesquels sont également couverts par un régime d'assurance.

c) Pensions

La Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies procède à une évaluation actuarielle tous les deux ans; la dernière a été effectuée au 31 décembre 2019. Cette évaluation a révélé un excédent actuariel s'élevant à 0,5% de la rémunération considérée aux fins de la pension. Par conséquent, il a été jugé que les avoirs de la Caisse commune des pensions étaient suffisants, et l'Assemblée générale des Nations Unies n'a pas invoqué les dispositions de l'article 26, selon lequel les organisations affiliées sont tenues de verser à la Caisse les sommes nécessaires en cas de déficit. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel, et il serait donc responsable, au prorata de sa part, des éventuels engagements non provisionnés (les taux de cotisation actuellement appliqués à la rémunération considérée aux fins de la pension sont de 7,9% pour l'agent et de 15,8% pour le FIDA). Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2020 s'est élevé à 13 245 834,64 USD (12 013 327 USD en 2019).

d) Plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

La dernière évaluation actuarielle de l'AMACS a été effectuée au 31 décembre 2020, par une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service. Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes: taux d'actualisation: 1,5%; rendement des placements: 3,0%; augmentations de salaires prévues: 1,6%; augmentation des frais médicaux: 4,05%; inflation: 1,6%; taux de change. D'après ce calcul, la part des engagements non provisionnés revenant au FIDA au 31 décembre 2020 était de 159 089 263 USD. Les états financiers des exercices 2020 et 2019 comprennent une provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Tableau 2

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Passif (correspondant à des droits au titre de services antérieurs)	(159 089)	(138 148)
Actifs du plan	100 062	91 495
Excédent/(déficit)	59 027	(46 653)
Variations annuelles		
Solde d'ouverture (déficit)	(46 653)	(34 084)
Contributions versées	-	10 115
Charges d'intérêts	(999)	(976)
Coût actuel des prestations	(6 426)	(4 712)
Gain/(perte) actuariel	(13 516)	(19 271)
Intérêts sur soldes	3 039	3 609
Variations de change	5 528	(1 334)
Solde de clôture (déficit)	(59 027)	(46 653)
Passif (correspondant à des prestations antérieures)		
Provision totale au 1 ^{er} janvier	(138 148)	(113 189)
Charges d'intérêts	(6 426)	(4 712)
Coût actuel des prestations	(999)	(976)
Gain/(perte) actuariel	(13 516)	(19 271)
Provision au 31 décembre	(159 089)	(138 148)
Actif du plan		
Total de l'actif au 1 ^{er} janvier	91 495	79 105
Contributions versées	-	10 115
Intérêts sur soldes	3 039	3 609
Variations de change	5 528	(1 334)
Total de l'actif au 31 décembre	100 062	91 495

Les actifs de l'AMACS sont actuellement investis conformément à l'Exposé de la Politique de placement du FIDA relatif au fonds fiduciaire pour l'AMACS approuvé par le Conseil des gouverneurs en février 2015.

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, y compris pour les retraités. En 2020, ce coût, inclus dans les traitements et indemnités du personnel, s'est élevé à 7 425 228 USD (5 687 854 USD en 2019).

Sur la base de l'évaluation actuarielle de 2020, le montant des actifs nécessaires pour couvrir les engagements de l'AMACS est de 100 061 202 USD en valeur actuelle nette (y compris les actifs appartenant à la Coalition internationale pour l'accès à la terre). Comme il est indiqué ci-dessus, le montant des actifs déjà détenus par le fonds fiduciaire au 31 décembre 2020 s'élève à 100 051 202 USD, ce qui est plus que suffisant pour couvrir les engagements.

e) Risque d'évaluation actuarielle de l'AMACS

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une analyse de sensibilité des principales hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle des engagements et du coût des prestations au titre de l'AMACS au 31 décembre 2020:

Tableau 3

<i>Incidence</i>	<i>Engagements</i>
Hausse des frais médicaux:	
4,45% au lieu de 3,45%	44,9
3,45% au lieu de 2,45%	(35,2)

NOTE 23

FRAIS FINANCIERS DIRECTS (BANQUES ET PLACEMENTS)

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Frais de gestion des placements	660	686
Autres charges	1 241	1 086
Total	1 901	1 772

NOTE 24

DÉPENSES AU TITRE DES DONNS

Les montants consolidés se décomposent comme suit:

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
FIDA	44 867	79 347
Fonds supplémentaires	58 002	103 886*
ASAP	2 441	11 058
Total	105 310	194 291

* En 2019, dans le cadre d'une initiative financée par des fonds supplémentaires, un montant de 28,4 millions d'USD a été accordé au nom des donateurs à titre de contribution au secteur privé.

NOTE 25

DÉPENSES AU TITRE DU CSD

Le montant global des dépenses relatives aux projets financés au titre du CSD est indiqué ci-dessous.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
<i>FIDA seulement</i>		
Dépenses au titre du CSD	172 396	174 690
Total	172 396	174 690

NOTE 26

AJUSTEMENT POUR VARIATION DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de la juste valeur se décomposent comme suit:

Montants consolidés	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Encours des prêts	22 207	(21 788)
Provision cumulée pour dépréciation des prêts	2 079	(10 993)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE	(796)	(754)
Encours net des prêts	23 490	(33 535)
Dons non décaissés	8 680	(10 745)
Total	14 810	(44 280)

NOTE 27**GAINS/PERTES DE CHANGE NETS**

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre étaient les suivants:

Tableau 1

Année	Dollar des États-Unis
2020	1,44498
2019	1,38610
2018	1,39053

Les variations de change sont les suivantes:

Tableau 2

	En milliers d'USD	
	2020	2019
FIDA	251 423	(21 794)
Autres entités	11 629	(5 287)
Total des variations sur l'année	263 052	(27 081)

Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

Tableau 3

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier	144 710	171 791
Variation de change pour l'année:		
Encaisse et placements	2 021	(8 392)
Montants nets à recevoir/à payer	(13 038)	(975)
Encours des prêts et des dons	268 650	(17 119)
Billets à ordre et montants à recevoir des membres	19 819	(1 351)
Contributions des États membres	(14 400)	756
Total des variations sur l'année	263 052	(27 081)
Solde de clôture au 31 décembre	407 762	144 710

NOTE 28**DÉPENSES AU TITRE DE L'ALLÈGEMENT DE LA DETTE**

Ce solde correspond au montant des allègements de dette consentis, au cours de l'exercice, aux pays PPTE remplissant les conditions requises, au titre aussi bien du principal que des intérêts. Cela correspond à l'impact global net des nouveaux allègements consentis au titre de l'Initiative PPTE ou Top Ups, des montants versés au FIDA par le Fonds fiduciaire au titre de l'Initiative PPTE et du déblocage de la part des recettes reportées pour les versements effectués les années antérieures.

NOTE 29**ENTITÉS HÉBERGÉES PAR LE FIDA ET AUTRES SERVICES**

Au 31 décembre, les dettes/(créances) des entités hébergées par le FIDA s'établissaient comme suit:

	En milliers d'USD	
	2020	2019
Fonds vert pour le climat	(312)	-
Coalition internationale pour l'accès à la terre	766	(559)
Total	454	(599)

NOTE 30**ÉLÉMENTS DE PASSIF ET D'ACTIF ÉVENTUELS****a) Éléments de passif éventuels**

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/le FMI en faveur de trois pays. Voir la note 12 pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice J.

Le FIDA a un passif éventuel de 1 005,1 millions d'USD au titre des projets CSD entrés en vigueur mais dont le financement n'a pas encore été décaissé (1 061,5 millions d'USD en 2019). En particulier, au 31 décembre 2020, les financements au titre des projets CSD décaissables mais en attente de décaissement parce que les conditions requises pour le déblocage des fonds n'étaient pas encore réunies s'élevaient à 703,2 millions d'USD (691,0 millions d'USD en 2019), et le montant des projets financés au titre du CSD mais pas encore entrés en vigueur s'élevait à 301,9 millions d'USD (370,4 millions d'USD en 2019).

b) Éléments d'actif éventuels

À la fin de décembre 2020, le solde des instruments de contribution conditionnels représentait 61,4 millions d'USD. Ces contributions doivent faire l'objet d'une décision nationale d'ouverture de crédits; par conséquent, ces sommes à recevoir seront considérées comme dues lorsque ces conditions auront été remplies, et comme probables à la date de clôture de l'exercice.

Le Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD), approuvé en 2007, a pour objet de récupérer l'intégralité des remboursements du principal non perçus grâce à un mécanisme de compensation au fur et à mesure auquel contribuent les États membres. En conséquence, le FIDA a étudié avec ses organes directeurs le dispositif de mise en œuvre de ce mécanisme. Ces travaux ont conduit en 2013 à l'approbation par le Conseil d'administration des principes qui le sous-tendent, qui ont reçu l'aval des États membres durant la Consultation sur la reconstitution des ressources du FIDA qui s'est déroulée en 2014, avant d'être approuvés par le Conseil des gouverneurs en 2015; une réforme du CSD a, par ailleurs, été réalisée en 2019 dans le but de renforcer le mécanisme de

compensation. Cela revient à donner une base concrète à partir de laquelle les États membres devront contribuer au remboursement du principal des prêts non perçu au titre du CSD en sus des contributions ordinaires.

En 2016, les États membres ont commencé à effectuer des engagements se rapportant au paiement des obligations au titre du CSD. La perception de sommes qui ont été apportées sous forme de dons au titre du CSD est donc considérée comme probable, et ces montants sont comptabilisés dans les actifs conditionnels. Le montant nominal des sommes ainsi décaissées s'élevait à 1 419,3 millions d'USD au 31 décembre 2020 (1 246,9 millions d'USD au 31 décembre 2019). Les compensations reçues à ce jour au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) s'élevaient à 34 millions d'USD (30,5 millions d'USD en 2019).

NOTE 31

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La direction n'a pas connaissance d'événements survenus après la date du bilan qui révéleraient des éléments existant à la date du bilan ou apparus après la période considérée, qui justifieraient la correction des états financiers ou la divulgation d'informations.

NOTE 32

PARTIES LIÉES

Le Fonds a évalué les parties liées et les transactions effectuées en 2020. Sont concernées les transactions avec les principaux dirigeants des États membres (auxquelles le paragraphe 25 de la norme IAS 24 est applicable), et autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24. Les transactions avec les États membres et les soldes y afférents sont mentionnés aux appendices H et I. Les membres de la haute direction sont le Président, le Vice-Président, les Vice-Présidents adjoints et le Directeur et Chef de Cabinet, qui ont les attributions et les compétences nécessaires pour planifier, diriger et contrôler les activités du Fonds.

On trouvera au tableau ci-après des informations concernant la rémunération des membres de la haute direction au cours de l'année, ainsi que le solde des différentes charges à payer.

La rémunération globale versée aux membres de la haute direction comprend les traitements nets, l'ajustement de poste, les indemnités telles que les frais de représentation et autres, les primes d'affectation et autres subventions, l'allocation logement, les frais d'expédition des effets personnels, les avantages postérieurs à l'emploi, d'autres avantages à long terme du fonctionnaire et la contribution de l'employeur à la retraite et à l'assurance maladie. Les membres de la haute direction sont affiliés à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Sur la base de l'examen indépendant dont ont fait l'objet les derniers états financiers annuels, il n'existe aucun conflit d'intérêts, ni transaction ni solde, autres que ceux indiqués ci-dessous des membres de la haute direction ou autres parties concernées identifiées dans la norme IAS 24.

	<i>En milliers d'USD</i>	
	2020	2019
Traitements et indemnités	1 632	1 747
Contribution aux plans de retraite et d'assurance maladie	368	398
Autres parties concernées	-	-
Total*	2 000	2 145
Total charges à payer	447	499
Total montants à recevoir	-	3

* La baisse en 2020 est principalement due à la transition.

NOTE 33

DATE D'AUTORISATION DE LA PUBLICATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés sont transmis au Comité d'audit pour examen et le Conseil d'administration en est saisi pour approbation à sa session d'avril 2021. Les états financiers consolidés de l'exercice 2020 seront soumis au Conseil des gouverneurs pour approbation officielle à sa session de février 2022. Les états financiers consolidés de l'exercice 2019 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa quarante-quatrième session, en février 2021.

État des contributions complémentaires et supplémentaires

Tableau 1

États membres:

État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de 1978 à 2020^a

(en milliers d'USD)

États membres	Cofinancement des projets	Cadres associés	Autres fonds supplémentaires	FEM	Total
Algérie	-	-	86	-	86
Allemagne	31 183	8 505	36 708	-	76 396
Angola	-	-	7	-	7
Arabie saoudite	3 226	-	196	-	3 422
Australie	2 721	-	384	-	3 105
Autriche	756	-	-	-	756
Bangladesh	-	-	49	-	49
Belgique	10 214	1 960	169 606	-	181 780
Canada	17 354	-	21 274	-	38 628
Chine	4 451	-	5 894	-	10 345
Colombie	-	-	25	-	25
Danemark	52 545	4 644	3 956	-	61 145
Espagne	11 838	-	6 141	-	17 978
Estonie	-	-	440	-	440
États-Unis d'Amérique	-	617	1 200	-	1 817
Fédération de Russie	1 356	-	144	-	1 500
Finlande	2 834	5 532	7 223	-	15 589
France	1 031	1 554	10 750	-	13 336
Ghana	-	-	86	-	86
Grèce	-	-	86	-	86
Hongrie	-	-	400	-	400
Inde	-	-	1 000	-	1 000
Indonésie	-	-	50	-	50
Irlande	6 602	-	5 806	-	12 408
Islande	-	-	19	-	19
Italie	31 222	7 364	37 450	-	76 037
Japon	3 692	3 567	4 231	-	11 490
Jordanie	-	-	153	-	153
Koweït	-	-	134	-	134
Liban	-	-	96	-	96
Luxembourg	2 085	-	9 382	-	11 467
Malaisie	-	-	28	-	28
Maroc	-	-	50	-	50
Mauritanie	-	-	92	-	92
Nigéria	-	-	50	-	50
Norvège	36 548	2 604	7 837	-	46 988
Nouvelle-Zélande	730	-	65	-	795
Pakistan	-	-	25	-	25
Paraguay	-	-	15	-	15
Pays-Bas	113 071	9 950	12 383	-	135 404
Portugal	142	-	714	-	855
Qatar	-	-	122	-	122
République de Corée	4 175	6 810	882	-	11 866
Royaume-Uni	19 074	-	16 919	-	35 993
Sénégal	-	-	109	-	109
Sierra Leone	-	-	88	-	88
Suède	15 282	4 427	30 851	-	50 561
Suisse	15 251	2 524	30 367	-	48 143
Suriname	2 000	-	-	-	2 000
Turquie	-	-	47	-	47
Total	389 383	60 058	423 620	-	873 061

^a Les contributions dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

Tableau 2

**Entités hors États membres et autres sources:
État des contributions supplémentaires cumulées, y compris le cofinancement des projets de
1978 à 2020^a**
(en milliers d'USD)

<i>Entités hors États membres et autres sources</i>	<i>Cofinancement des projets</i>	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>FEM</i>	<i>Total</i>
Banque africaine de développement	2 800	-	1 096	-	3 896
Banque arabe	-	-	25	-	25
Banque mondiale	1 357	-	2 433	172 014	175 805
Bill and Melinda Gates Foundation	-	-	4 480	-	4 480
Commission européenne	814	-	787 570	-	788 384
Congressional Hunger Center	-	-	183	-	183
Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination	-	-	998	-	998
Coopernic	-	-	3 671	-	3 671
Fonds arabe de développement économique et social	2 983	-	-	-	2 983
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement	-	-	1 481	-	1 481
Fonds de l'OPEP pour le développement international	2 661	-	38	-	2 698
Fonds d'équipement des Nations Unies	359	-	263	-	623
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	78	-	145	-	223
Fonds pour l'adaptation	-	-	44 683	-	44 683
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques	-	-	82 861	-	82 861
New Venture Fund	-	-	56	-	56
Open Society Foundation Londres	950	-	50	-	1 000
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	14	-	3 322	-	3 336
Organismes des Nations Unies	3 017	-	-	-	3 017
Packard Foundation	95	-	5	-	100
Programme des Nations Unies pour le développement	467	-	3 160	-	3 627
Programme des pays arabes du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies	298	-	-	-	299
Programme manioc	-	-	69	-	69
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	128 905	-	7 932	-	136 837
Small Foundation	-	-	300	-	300
Autres fonds supplémentaires	1 929	-	3 602	-	5 301
Total entités hors États membres et autres sources	146 727	-	948 423	172 014	1 267 934
Total 2020	536 110	60 058	1 372 042	172 014	2 140 224
Total 2019	482 466	56 028	1 208 494	172 578	1 919 566

^a Les contributions libellées dans d'autres devises que le dollar des États-Unis ont été converties au taux de change en vigueur à la fin de l'année.

État des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Autres contributions complémentaires	
Allemagne	458
Arabie saoudite	30 000
Canada	1 511
Inde	1 000
Royaume-Uni	12 002
Suède	<u>13 827</u>
Sous-total	58 798
Contributions cumulées reçues de la Belgique au titre du Programme commun du Fonds belge pour la sécurité alimentaire (FBSA) dans le cadre des reconstitutions	
	80 002
Sous-total	138 800
Contributions apportées au Fonds fiduciaire PPTE dans le cadre des reconstitutions	
Italie	4 602
Luxembourg	1 053
Pays-Bas	<u>14 024</u>
Sous-total	19 679
Contributions apportées à l'ASAP dans le cadre des reconstitutions	
Contributions complémentaires non affectées à la Dixième reconstitution	
Allemagne	15 385
Canada	7 586
États-Unis d'Amérique	10 000
Fédération de Russie	3 000
Pays-Bas	<u>23 299</u>
Sous-total	59 270
Contributions complémentaires non affectées à la Onzième reconstitution	
Allemagne	23 745
Luxembourg	1 352
Suède	12 640
Suisse	<u>11 958</u>
Sous-total	49 695
Total contributions complémentaires 2020	578 089
Total contributions complémentaires 2019	576 262

État des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTE

(en milliers d'USD)

	<i>Montant</i>
Contributions afférentes aux reconstitutions (voir tableau ci-dessus)	19 679
Contributions n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	
Allemagne	6 989
Belgique	2 713
Commission européenne	10 512
Finlande	5 193
Fonds fiduciaire PPTE de la Banque mondiale	215 618
Islande	250
Norvège	5 912
Suède	17 000
Suisse	3 276
Sous-total	267 463
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2020	287 142
Total contributions au Fonds fiduciaire du FIDA au titre de l'Initiative PPTE 2019	287 142

Contributions reçues en 2020

	<i>Devise</i>	<i>Montant (en milliers)</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>
Pour le cofinancement de projets			
Allemagne	EUR	27 718	33 551
Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud	USD	742	742
Canada	CAN	10 000	7 429
Commission européenne	EUR	9 468	11 584
Conseil du Fonds pour l'adaptation	USD	6 050	6 050
Danemark	DKK	10 000	1 469
Fonds de l'OPEP pour le développement international	USD	765	765
Fonds pour l'environnement mondial	USD	18 268	18 268
Fonds pour les pays les moins avancés	USD	4 439	4 439
Fonds spécial pour les changements climatiques	USD	4 475	4 475
Norvège	NOK	20 000	2 320
Open Society Foundation Londres	USD	250	250
Pays-Bas	EUR	6 000	7 077
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire	USD	8 758	8 758
Suède	SEK	30 000	3 427
Suisse	CHF	2 000	2 261
Sous-total			112 865
Pour les cadres associés			
Allemagne	USD	496	496
Finlande	USD	166	166
France	USD	202	202
Italie	USD	277	277
Japon	USD	580	580
Pays-Bas	USD	650	650
République de Corée	USD	460	460
Suède	USD	812	812
Suisse	USD	546	546
Sous-total			4 189
Autres contributions supplémentaires			
Allemagne	EUR	2 000	2 447
Australie	EUR	50	61
Autriche	EUR	2 000	2 438
Banque mondiale	USD	1 906	1 906
Bill and Melinda Gates Foundation	USD	1 560	1 560
Canada	USD	343	343
Commission européenne	EUR	25 074	30 144
Estonie	EUR	45	55
États-Unis d'Amérique	USD	160	160
FAO	USD	225	225
Finlande	EUR	50	61
France	EUR	50	61
Hongrie	USD	100	100
Italie	EUR	1 052	1 288
Pays-Bas	EUR	50	61
Programme des Nations Unies pour le développement	USD	247	247
Royaume-Uni	GBP	50	68
Small Foundation	USD	150	150
Suède	SEK	48 000	5 727
Suisse	CHF	9 400	10 597
Suisse	EUR	50	61
Suisse	USD	100	100
Sous-total			57 860
Total général			174 914

Fonds non dépensés en 2020 et 2019

Tableau 1
État des contributions complémentaires et supplémentaires – montants non décaissés des États membres et des entités hors États membres
 (en milliers d'USD)

	<i>Cadres associés</i>	<i>Autres fonds supplémentaires</i>	<i>Total</i>
États membres			
Allemagne	482	30 368	30 850
Australie	-	104	104
Belgique	-	1 926	1 926
Canada	-	7 155	7 155
Chine	-	6 601	6 601
Danemark	-	5 583	5 583
Espagne	-	820	820
Estonie	-	335	335
États-Unis d'Amérique	-	260	260
Fédération de Russie	-	1 383	1 383
Finlande	146	48	194
France	143	1 025	1 169
Hongrie	-	377	377
Inde	-	179	179
Italie	266	3 715	3 981
Japon	502	63	565
Liban	-	95	95
Luxembourg	-	922	922
Malaisie	-	13	13
Norvège	15	5 244	5 259
Pays-Bas	488	5 874	6 361
République de Corée	710	1 671	2 382
Royaume-Uni	-	352	352
Suède	484	15 145	15 628
Suisse	380	6 057	6 437
Total États membres	3 616	95 315	98 931
Entités hors États membres			
Banque mondiale		28 445	28 445
Bill and Melinda Gates Foundation		1 181	1 181
Commission européenne		45 247	45 247
Fonds d'Abou Dhabi pour le développement		364	364
Fonds de l'OPEP pour le développement international		2	2
Fonds pour l'adaptation		8 449	8 449
Fonds pour les pays les moins avancés (Fonds PMA)/ Fonds spécial pour les changements climatiques		15 611	15 611
Open Society Foundation Londres		490	490
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture		50	50

Appendice E4

Programme des Nations Unies pour le développement		845	845
Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire		13 879	13 879
Small Foundation		202	202
Autres		636	636
Total – Entités hors États membres		115 401	115 401
Total général – 2020	3 616	210 716	214 332
Total général – 2019	2 831	158 581	161 412

Synthèses du Programme pour la résilience du monde rural (ancien Fonds fiduciaire de l'ASAP)

Tableau 1
État récapitulatif des contributions complémentaires et supplémentaires au Fonds fiduciaire du Programme pour la résilience du monde rural
 (Au 31 décembre 2020)
 (en milliers)

ASAP	<i>États membres</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Contributions complémentaires reçues*</i>	<i>Contributions supplémentaires reçues</i>	<i>Total des contributions reçues</i>
	Belgique	6 000 EUR	7 855		
	Canada	19 849 CAD	19 879		
	Département flamand des affaires étrangères	2 000 EUR		2 380	
	Finlande	5 000 EUR	6 833		
	Norvège	63 000 NOK	9 240		
	Pays-Bas	40 000 EUR	48 581		
	République de Corée	3 000 USD		3 000	
	Royaume-Uni	147 523 GBP	202 837		
	Suède	30 000 SEK	4 471		
	Suisse	10 000 CHF	10 949		
Sous-total ASAP			310 645	5 380	316 025
ASAP2	France	300 EUR		307	
	Norvège	80 000 NOK		9 550	
	Suède	50 000 SEK		5 904	
Sous-total ASAP2				15 761	15 761
ASAP+	Autriche	2 000 EUR		2 425	
	Qatar	500 USD		500	
Sous-total ASAP+				2 925	2 925
Total Programme pour la résilience du monde rural			310 645	24 066	334 711

* Contre-valeur des versements au taux de change en vigueur à la date de réception.

Tableau 2
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire de l'ASAP
(en milliers)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2020</i>
Dons en USD					
Irak	2 000	-	-	-	2 000
République de Moldova	5 000	5 000	1 854	3 146	-
Total USD	7 000	5 000	1 854	3 146	2 000
Dons en EUR					
Monténégro	1 880	1 880	1 424	456	-
Total EUR	1 880	1 880	1 424	456	0
Équivalent en USD	2 300	2 300	1 742	558	0
Dons en DTS					
Bangladesh	9 900	9 900	8 274	1 626	-
Bénin	3 220	3 220	711	2 509	-
Bhoutan	3 580	3 580	2 203	1 377	-
Bolivie (État plurinational de)	6 500	6 500	6 475	25	-
Burundi	3 510	3 510	2 507	1 003	-
Cabo Verde	2 900	2 900	1 420	1 480	-
Cambodge	10 150	10 150	9 021	1 129	-
Comores	740	740	178	562	-
Côte d'Ivoire	2 000	2 000	1 352	648	-
Djibouti	4 000	4 000	3 792	208	-
Égypte	3 380	3 380	739	2 641	-
El Salvador	3 560	3 560	409	3 151	-
Équateur	2 850	2 850	361	2 489	-
Éthiopie	7 870	7 870	3 750	4 120	-
Gambie	3 570	3 570	3 570	-	-
Ghana	6 500	6 500	4 659	1 841	-
Kenya	7 100	7 100	2 002	5 098	-
Kirghizistan	6 500	6 500	6 496	4	-
Lesotho	4 610	4 610	2 638	1 972	-
Libéria	3 280	3 280	1 323	1 957	-
Madagascar	4 200	4 200	1 908	2 292	-
Malawi	5 150	5 150	1 196	3 954	-
Mali	6 498	6 498	6 498	-	-
Maroc	1 295	1 295	470	825	-
Mauritanie	4 300	4 300	777	3 523	-
Mozambique	3 260	3 260	3 250	10	-
Népal	9 710	9 710	7 465	2 245	-
Nicaragua	5 310	5 310	5 230	80	-
Niger	9 250	9 250	8 535	715	-
Nigéria	9 800	9 800	5 326	4 474	-
Ouganda	6 770	6 770	5 065	1 705	-
Paraguay	3 650	3 650	363	3 287	-
République démocratique populaire lao	3 550	3 550	3 550	-	-
République-Unie de Tanzanie	-	-	-	-	-
Rwanda	4 510	4 510	4 509	1	-
Soudan	6 880	6 880	5 001	1 879	-
Tadjikistan	3 600	3 600	3 435	165	-
Tchad	3 240	3 240	2 990	250	-
Viet Nam	7 820	7 820	7 591	229	-
Yémen	-	-	-	-	-
Total DTS	194 513	188 015	135 038	59 475	-
Équivalent en USD	281 068	271 678	195 127	85 941	-
Total des dons en USD	290 368	278 979	198 724	89 645	2 000

Tableau 3
État récapitulatif des dons du Fonds fiduciaire du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne (ASAP2)
(en milliers d'USD)

<i>Bénéficiaire du don</i>	<i>Dons approuvés moins annulations</i>	<i>Décaissables</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>	<i>Dons non encore décaissables au 31 décembre 2020</i>
Dons en USD					
États-Unis d'Amérique	1 300	1 300	1 250	50	-
Indonésie	244	244	75	169	-
Kenya	290	-	290	-	-
Pays-Bas	299	299	269	30	-
Programme alimentaire mondial	1 187	708	1 187	-	-
Somalie	68	-	68	-	-
Total des dons en USD (ASAP2)	3 388	2 551	3 139	249	-

Rapports de la direction et du Commissaire aux comptes



Investing in rural people

Management Assertion Report on the Effectiveness of Internal Controls Over Financial Reporting

Management of the International Fund for Agricultural Development (hereinafter IFAD or the Fund) is responsible for the preparation, fair presentation and overall integrity of its Consolidated Financial Statements. The Financial Statements of the Fund have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) issued by the International Accounting Standards Board (IASB).

According to the Financial Regulations of IFAD, the President is responsible for establishing and maintaining appropriate internal financial control and audit systems of the Fund which would include those over external financial reporting.

The Executive Board of the Fund established an Audit Committee, whose terms of reference, among other things, is to assist the Executive Board in exercising supervision over the financial administration and internal oversight of the Fund. Financial administration would include effectiveness of internal controls over financial reporting. The Audit Committee is comprised entirely of selected members of the Executive Board and oversees the process for the selection of the external auditor and makes a recommendation for such selection to the Executive Board for its approval. The Audit Committee meets with the external and internal auditors to discuss, respectively, the scope and design of the audit, and annual workplan, and any other matter within the Audit Committee's terms of reference that may require the Audit Committee's attention.

The system of internal controls over financial reporting contains monitoring mechanisms and actions that are meant to detect, prevent and facilitate correction of deficiencies identified that may result in material weaknesses in internal controls over financial reporting. There are inherent limitations to the effectiveness of any system of internal control, including the possibility of human error and the circumvention or overriding of controls. Accordingly, an effective internal control system can only provide reasonable, as opposed to absolute assurance with respect to financial statements. Furthermore, the effectiveness of an internal control system can change with circumstances.

The Fund's Management assessed the effectiveness of internal controls over financial reporting for the financial statements presented in accordance with IFRS as of **31 December 2020**. The assessment was based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the Internal Control -Integrated Framework issued by the Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). A report was provided to Management by the Office of Audit and Oversight providing reasonable assurance as to the operational effectiveness of these controls. Based on the work performed, Management believes that the Fund maintained an effective system of internal controls over financial reporting as of 31 December 2020, and is not aware of any material control weakness that could affect the reliability of the 2020 financial statements. IFAD's independent external auditor, Deloitte & Touche, S.p.A, has audited the financial statements and has issued an attestation report on Management's assertion on the Fund's internal controls over financial reporting.

Gilbert F. Hounbo
President

Alvaro Lario
Associate Vice President,
CFO and Chief Controller

Advit Nath
Controller and Director

Déclaration de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière

La direction du Fonds international de développement agricole (ci-après FIDA ou le Fonds) est responsable de la préparation, de la présentation fidèle et de l'intégrité d'ensemble de ses états financiers consolidés. Les états financiers du Fonds ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil international des normes comptables (IASB).

En vertu du Règlement financier du FIDA, le Président est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôle interne et d'audit adéquat au sein du Fonds, y compris à l'égard de l'information financière externe.

Le Conseil d'administration du Fonds a mis en place un Comité d'audit ayant notamment pour mandat de l'assister dans sa fonction de supervision de l'administration financière et de contrôle interne du Fonds, y compris quant à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le Comité d'audit, qui est intégralement composé de membres du Conseil d'administration nommés à cet effet, supervise les résultats du processus de sélection du Commissaire aux comptes et adresse au Conseil d'administration, pour approbation, une recommandation aux fins de la nomination d'un cabinet. Le Comité d'audit rencontre le Commissaire aux comptes et les auditeurs internes pour discuter de la portée et de la conception de l'audit, ainsi que du plan de travail annuel et de toute autre question qui relève du mandat du Comité d'audit et qui pourrait mériter son attention.

Le système de contrôle interne de l'information financière met en place des mécanismes de suivi et prévoit des mesures visant à prévenir et détecter toute irrégularité et à faciliter la correction des anomalies ainsi décelées dans la mesure où elles pourraient se traduire par des faiblesses significatives au niveau des contrôles internes de l'information financière. Il existe des limites inhérentes à l'efficacité de tout système de contrôle interne, notamment la possibilité d'erreur humaine et de contournement ou de non-application des contrôles. En conséquence, un système efficace de contrôle interne offre un degré d'assurance raisonnable, mais non absolu, concernant les états financiers. Par ailleurs, l'efficacité d'un tel système peut être fonction des circonstances.

La direction du Fonds a évalué l'efficacité du système de contrôle interne de l'information financière pour les États financiers présentés conformément aux Normes internationales d'information financière au **31 décembre 2020**. L'évaluation a été conduite sur la base des critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le « Cadre intégré de contrôle interne » publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Le Bureau de l'audit et de la surveillance a produit un rapport à l'intention de la direction, fournissant une assurance raisonnable de l'efficacité opérationnelle de ces contrôles. Au terme du travail d'audit, la direction est convaincue que le Fonds a assuré le maintien d'un système efficace de contrôle interne de l'information financière au 31 décembre 2020 et déclare qu'elle n'a connaissance d'aucune anomalie significative susceptible d'avoir une incidence sur la fiabilité des états financiers relatifs à l'exercice 2020. Deloitte & Touche S.p.A., le Commissaire aux comptes indépendant du FIDA, a procédé à la vérification des états financiers et a publié une attestation relative à la déclaration de la direction sur le contrôle interne de l'information financière du Fonds.

Gilbert F. Hougbo
Président

Alvaro Lario
**Vice-Président adjoint
Responsable des finances
en chef et Contrôleur principal**

Advit Nath
Directeur et Contrôleur

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the International Fund for Agricultural Development

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of International Fund for Agricultural Development (the "Company"), which comprise the consolidated and IFAD-only balance sheets as at 31 December 2020, the consolidated and IFAD-only statements of comprehensive income, the consolidated and IFAD-only statements of changes in retained earnings and the consolidated and IFAD-only cash flow statements for the year then ended, the statements of complementary and supplementary contributions, the statement of cumulative complementary contributions from 1978 to 2020, the statement of contributions from member states and donors to the HIPC Initiative, the contributions received in 2020, the unspent funds, the summary of the rural resilience programme and a summary of significant accounting policies and other notes to the consolidated financial statements.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Company as at December 31, 2020, and of its consolidated financial performance and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRSs).

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing (ISAs). Our responsibilities under those standards are further described in the *Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements* section of our report. We are independent of the Company in accordance with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Information Other than the "Consolidated Financial Statements of IFAD as at 31 December 2020" and Auditor's Report Thereon

Management is responsible for the other information. The other information comprises the information included in the "High-level review of IFAD's Financial Statements for 2020" but does not include the consolidated financial statements and our auditor's report thereon.

Our opinion on the consolidated financial statements does not cover the other information and we do not express any form of assurance conclusion thereon.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 I.V.

Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza/Brianza/Io di n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720238 | Partita IVA: IT03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.

In connection with our audit of the consolidated financial statements, our responsibility is to read the other information and, in doing so, consider whether the other information is materially inconsistent with the consolidated financial statements or our knowledge obtained in the audit or otherwise appears to be materially misstated. If, based on the work we have performed, we conclude that there is a material misstatement of this other information, we are required to report that fact. We have nothing to report in this regard.

Responsibilities of the President and those charged with governance for the Consolidated Financial Statements

The President is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with IFRSs, and for such internal control as the President determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, the President is responsible for assessing the Company's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Company or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Company's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with ISAs will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with ISAs, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Company's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by the President.

- Conclude on the appropriateness of the President's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Company's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Company to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the consolidated entities or business activities to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

We also provide those charged with governance with a statement that we have complied with relevant ethical requirements regarding independence, and to communicate with them all relationships and other matters that may reasonably be thought to bear on our independence, and where applicable, related safeguards.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Gianfrancesco Rapolla
Partner

Rome, March 11, 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT

Au Fonds international de développement agricole

Opinion

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du Fonds international de développement agricole (la « Société »), qui comprennent le bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement) au 31 décembre 2020, les états du résultat global (chiffres consolidés et FIDA seulement), les états des bénéfices non distribués (chiffres consolidés et FIDA seulement) et les états des flux de trésorerie (chiffres consolidés et FIDA seulement) pour l'exercice clos à cette date, l'état des contributions complémentaires et supplémentaires, l'état des contributions complémentaires cumulées de 1978 à 2020, l'état des contributions des États membres et des donateurs pour l'Initiative PPTTE, les contributions reçues en 2020, les montants non décaissés, l'état récapitulatif du Programme pour la résilience du monde rural ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives relatives aux états financiers consolidés.

À notre avis, les états financiers consolidés joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière consolidée, les résultats financiers consolidés et les flux de trésorerie consolidés de la Société au 31 décembre 2020, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Base pour fonder notre opinion

Nous avons effectué l'audit conformément aux Normes internationales d'audit (ISA). Nos obligations au titre de ces normes sont décrites en détail dans la section *Responsabilités du commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport. Conformément aux exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, nous n'avons aucun lien avec la Société et nous nous sommes acquittés de nos autres obligations éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion.

Informations autres que les États financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020 et Rapport du Commissaire aux comptes y relatif

La direction est responsable des autres informations. Celles-ci comprennent les informations figurant dans l'« Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2020 », mais ne comprennent pas les états financiers consolidés ni notre rapport d'audit y relatif.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne porte pas sur les autres informations; nous n'exprimons donc aucune forme de conclusion les concernant en termes d'assurance.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 i.v.
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Dans le cadre de notre audit des états financiers consolidés, nous avons l'obligation de lire les autres informations et, ce faisant, de déterminer si les autres informations présentent des incohérences importantes avec les états financiers consolidés ou les connaissances acquises au cours de l'audit ou semblent par ailleurs présenter des inexactitudes importantes. Si, au terme de notre travail d'audit, nous remarquons une inexactitude importante dans ces autres informations, nous sommes tenus d'en rendre compte. Nous n'avons aucune observation à formuler en la matière.

Responsabilités du Président et des personnes chargées de la gouvernance en relation avec les états financiers consolidés

Le Président est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le Président doit évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, en mentionnant, le cas échéant, les problèmes de continuité d'exploitation et en utilisant le principe de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention, ou n'a pas d'autre solution réaliste, que de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les personnes chargées de la gouvernance sont chargées de superviser le processus d'établissement des états financiers.

Responsabilités du Commissaire aux comptes dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de dresser un rapport d'audit exposant notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit mené en conformité avec les normes ISA sera, à coup sûr, en mesure de détecter une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent être dues à une fraude ou à une erreur; elles sont jugées significatives si elles peuvent, individuellement ou collectivement, influencer les décisions économiques que prennent des utilisateurs sur la base de ces états financiers consolidés.

Dans le cadre d'un audit mené en conformité avec les normes ISA, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de la réalisation de l'audit. Nous devons également:

- Identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et exécuter des procédures d'audit répondant à ces risques, et recueillir des données probantes suffisantes et appropriées pour nous permettre de formuler une opinion. Le risque de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui de ne pas détecter d'anomalie significative résultant d'une erreur, la fraude pouvant impliquer des actes de collusion, des falsifications, des omissions intentionnelles, des assertions inexactes ou le contournement du contrôle interne.
- Acquérir une compréhension du contrôle interne pertinente dans le cadre de l'audit, en vue de définir des procédures d'audit adéquates et adaptées aux circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.

Deloitte

- Évaluer l'adéquation des méthodes comptables appliquées et du caractère plausible des estimations comptables et des communications connexes effectuées par le Président.
- Conclure sur la pertinence comptable de l'usage par le Président du principe de la continuité d'exploitation et, à partir des données probantes recueillies au cours de l'audit, déterminer l'existence éventuelle d'incertitudes significatives liées à des événements ou à des circonstances qui peuvent jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous estimons qu'une telle incertitude significative existe, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations y relatives figurant dans les états financiers consolidés ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion. Nos conclusions reposent sur les données probantes obtenues au cours de l'audit, à la date de notre rapport d'audit. Des événements ou circonstances ultérieurs pourraient cependant amener la Société à cesser son activité.
- Évaluer la présentation, la structure et la teneur d'ensemble des états financiers consolidés, notamment les informations, et déterminer si les états financiers consolidés sont représentatifs des transactions et événements sous-jacents permettant d'obtenir une image fidèle.
- Recueillir des données probantes appropriées suffisantes en matière d'information financière des entités consolidées ou des activités de la Société pour formuler une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la performance de l'audit du groupe. Nous sommes seuls responsables de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux personnes chargées de la gouvernance différentes informations, notamment l'étendue et le calendrier prévus de l'audit, ainsi que tout résultat significatif de ce dernier, en particulier les déficiences importantes du contrôle interne identifiées au cours de notre audit.

Nous remettons également aux personnes chargées de la gouvernance une déclaration indiquant que nous avons respecté les règles pertinentes de déontologie en matière d'indépendance, et nous engageons à les informer de toute relation et autres éléments qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur notre indépendance et, le cas échéant, les garanties y afférentes.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Gianfrancesco Rapolla

Associé

Rome, le 11 mars 2021

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT ON MANAGEMENT'S ASSESSMENT ON INTERNAL CONTROLS OVER FINANCIAL REPORTING

To the International Fund for Agricultural Development

We have undertaken a reasonable assurance engagement of the accompanying management's assessment that the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") maintained effective internal controls over financial reporting as of December 31, 2020, as contained in IFAD's Management Assertion Report on the effectiveness of internal controls over financial reporting.

Management's Responsibility

Management of IFAD is responsible for the preparation of its assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting in accordance with the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework). IFAD's management is responsible for implementing and maintaining effective internal control over financial reporting and for its assessment of the effectiveness of internal control over financial reporting included in the accompanying Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2020.

Independence and Quality Control

We have complied with the independence and other ethical requirements of the Code of Ethics for Professional Accountants issued by the International Ethics Standards Board for Accountants, which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence, and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Control 1 (ISQC Italia 1) and, accordingly, maintains a comprehensive system of quality control including documented policies and procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

Auditor's Responsibility

Our responsibility is to express an opinion on management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting based on the procedures we have performed. We conducted our reasonable assurance engagement in accordance with International Standards on Assurance Engagements - Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information ("ISAE 3000 revised") issued by International Auditing and Assurance Standards Board for reasonable assurance engagements. This standard requires that we plan and perform procedures in order to obtain a reasonable assurance as to whether management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting is free of material misstatement.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Firenze Genova Milano Napoli Padova Parma Roma Torino Treviso Udine Verona

Sede Legale: Via Tortona, 25 - 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 I.v.
Codice Fiscale/Registro delle Imprese di Milano Monza Brianza Lodi n. 03049560166 - R.E.A. Milano n. 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata ("DTTL"), le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro. DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about.

© Deloitte & Touche S.p.A.

A reasonable assurance engagement involves performing procedures to obtain evidence about management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting. The procedures selected depend on the auditor's judgement, including the assessment of the risks of material misstatement in management's assessment on the effectiveness on internal controls over financial reporting, whether due to fraud or error.

We believe that the evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Characteristics and Limitations of Internal Controls over Financial Reporting

An entity's internal control over financial reporting is a process designed by, or under the supervision of, the entity's principal executive and principal financial officers, or persons performing similar functions, and effected by the entity's board, management, and other personnel to provide reasonable assurance regarding the reliability of financial reporting and the preparation of financial statements for external purposes in accordance with generally accepted accounting principles. An entity's internal control over financial reporting includes those policies and procedures that (1) pertain to the maintenance of records that, in reasonable detail, accurately and fairly reflect the transactions and dispositions of the assets of the entity; (2) provide reasonable assurance that transactions are recorded as necessary to permit preparation of the financial statements in accordance with generally accepted accounting principles and that the receipts and expenditures of the entity are being made only in accordance with authorizations of the entity's management; and (3) provide reasonable assurance regarding prevention or timely detection of unauthorized acquisition, use, or disposition of the entity's assets that could have a material effect on the financial statements.

Because of the inherent limitations of internal control over financial reporting, including the possibility of collusion or improper management override of controls, material misstatements due to error or fraud may not be prevented or detected on a timely basis. Also, projections of any evaluation of the effectiveness of the internal control over financial reporting to future periods are subject to the risk that the controls may become inadequate because of changes in conditions, or that the degree of compliance with the policies or procedures may deteriorate.

Opinion

In our opinion, management's assessment that IFAD as at December 31, 2020 maintained effective internal controls over financial reporting, included within the Consolidated financial statements of IFAD as of December 31, 2020, is fairly stated, in all material respects, based on the criteria for effective internal controls over financial reporting described in the "Internal Control – Integrated Framework" issued by the Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission (2013 framework).

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.



Gianfrancesco Rapolla
Partner

Rome, March 11, 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES INDÉPENDANT RELATIF À L'ÉVALUATION DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au Fonds international de développement agricole

Nous avons entrepris une mission d'assurance raisonnable sur l'évaluation de la direction ci-jointe selon laquelle le Fonds international de développement agricole (FIDA) avait, au 31 décembre 2020, maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, comme indiqué dans la déclaration de la direction du FIDA sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.

Responsabilité de la direction

La direction du FIDA est chargée de la préparation de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission. Il appartient à la direction du FIDA de mettre en place et de maintenir un contrôle interne efficace de l'information financière et d'évaluer l'efficacité dudit contrôle, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020, ci-joints.

Indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les exigences en matière d'indépendance et d'éthique du Code de déontologie des professionnels comptables, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable, qui repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de comportement professionnel. Notre cabinet applique la norme internationale de contrôle qualité 1 (ISQC Italie 1) et, en conséquence, dispose d'un système complet de contrôle qualité comprenant des règles et des procédures documentées relatives au respect des exigences de déontologie, des normes professionnelles et des obligations légales et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer, sur la base de l'examen que nous avons réalisé, une opinion sur la déclaration de la direction concernant l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Nous avons entrepris notre mission d'assurance raisonnable conformément à la Norme internationale relative aux missions d'assurance « Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Information » (ISAE 3000 révisée) publiée par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance pour les missions d'assurance raisonnable. Cette norme nous oblige à planifier et à exécuter des procédures afin d'obtenir l'assurance raisonnable que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière est dépourvue d'anomalie significative.

Ancona Bari Bergamo Bologna Brescia Cagliari Genova Milano Napoli Padova Palermo Roma Torino Treviso Verona
Sede legale: Via Tortona 25, 20144 Milano | Capitale Sociale: Euro 10.328.220,00 interamente versato
Codice Fiscale e numero iscrizione al Registro Imprese Milano: 03049560166 R.E.A Milano 1720239 | Partita IVA: IT 03049560166

Il nome Deloitte si riferisce a una o più delle seguenti entità: Deloitte Touche Tohmatsu Limited, una società inglese a responsabilità limitata, e le member firm aderenti al suo network e le entità a esse correlate. DTTL e ciascuna delle sue member firm sono entità giuridicamente separate e indipendenti tra loro, DTTL (denominata anche "Deloitte Global") non fornisce servizi ai clienti. Si invita a leggere l'informativa completa relativa alla descrizione della struttura legale di Deloitte Touche Tohmatsu Limited e delle sue member firm all'indirizzo www.deloitte.com/about

Deloitte & Touche S.p.A.

Deloitte

Une mission d'assurance raisonnable comprend la mise en œuvre de procédures permettant d'obtenir des données probantes sur l'évaluation de la direction relative à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière. Le choix des procédures est laissé à l'appréciation du Commissaire aux comptes, de même que la détermination des risques que l'évaluation de la direction sur l'efficacité du contrôle interne de l'information financière contienne des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Nous estimons que les données probantes que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fonder notre opinion d'audit.

Caractéristiques et limitations concernant le contrôle interne de l'information financière

Le contrôle interne de l'information financière d'une entité est un processus conçu, ou supervisé, par le premier dirigeant et les responsables financiers principaux d'une entité, ou des personnes ayant des attributions similaires, et mis en œuvre par le Conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel afin d'offrir un degré d'assurance raisonnable concernant la fiabilité de l'information financière et la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne de l'information financière d'une entité englobe les politiques et procédures qui: 1) ont trait à la tenue de registres reflétant, avec un degré raisonnable de détail, de précision et d'exactitude, les transactions et les dispositions relatives aux actifs de l'entité; 2) offrent un degré d'assurance raisonnable que les transactions sont enregistrées autant que de besoin afin de permettre la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement acceptés, et que les recettes et les dépenses de l'entité sont expressément effectuées conformément aux autorisations de la direction de l'entité et 3) offrent un degré d'assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection, en temps utile, de l'acquisition, de l'utilisation ou de la disposition non autorisées des actifs de l'entité susceptibles d'avoir des répercussions significatives sur les états financiers.

En raison des limitations inhérentes au contrôle interne de l'information financière, notamment la possibilité d'actes de collusion ou de non-observance du contrôle de la part de la direction, il se peut qu'il ne soit pas possible de prévenir ou de détecter en temps utile les anomalies significatives dues à des erreurs ou à des fraudes. Par ailleurs, les prévisions de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière pour des périodes futures sont soumises au risque d'une inadéquation des contrôles du fait de la modification des conditions, ou d'une diminution du degré de respect des politiques ou procédures.

Opinion

À notre avis, la déclaration de la direction selon laquelle le FIDA a maintenu un contrôle interne efficace de l'information financière, y compris dans les états financiers consolidés du FIDA au 31 décembre 2020, expose fidèlement la situation, à tous égards importants, conformément aux critères relatifs à l'efficacité du contrôle interne de l'information financière décrits dans le Cadre intégré de contrôle interne publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

DELOITTE & TOUCHE S.p.A.

Gianfrancesco Rapolla

Associé

Rome, le 11 mars 2021

Bilan du FIDA sur la base de la valeur nominale en dollars des États-Unis, reconverti en droits de tirage spéciaux (DTS)

Aux 31 décembre 2019 et 2018

Actifs	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2020	2019	2020	2019
Liquidités et avoirs en banque	4	325 778	162 342	225 455	117 121
Placements	4	839 564	841 578	581 020	607 157
Billets à ordre à encaisser et contributions à recevoir					
Billets à ordre à encaisser	6	153 412	188 869	106 169	136 260
Contributions à recevoir	6	413 933	615 604	286 462	444 127
À déduire: provisions et instruments de contribution conditionnels		(181 975)	(194 348)	(125 936)	(140 213)
Montant net des contributions à recevoir et billets à ordre à encaisser		385 370	610 125	266 695	440 174
Autres sommes à recevoir		169 716	169 979	117 452	122 631
Immobilisations	9 a)	14 935	15 562	10 336	11 228
Droits d'utilisation	9 b)	98 086	98 611	67 881	71 143
Encours des prêts					
Encours des prêts	10 a)	8 176 704	7 613 808	5 658 689	5 492 982
Moins: provision cumulée pour dépréciation des prêts	10 b)	(120 032)	(103 447)	(83 069)	(74 632)
Moins: provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE	12 b)/J	(6 734)	(8 989)	(4 660)	(6 485)
Encours net des prêts		8 049 938	7 501 372	5 570 959	5 411 864
Total de l'actif		9 883 387	9 399 569	6 839 798	6 781 319

Éléments de passif et fonds propres	Note/ appendice	En milliers d'USD		En milliers de DTS	
		2020	2019	2020	2019
Passif					
Sommes à payer et passif exigible		244 322	229 110	169 082	165 291
Dons non décaissés	14	119 751	123 619	82 874	89 185
Recettes reportées		63 915	80 396	44 233	58 002
Dettes au titre des loyers	9 b)	98 079	98 563	67 875	71 108
Passif lié à l'emprunt	16	1 154 525	741 573	798 989	535 007
Total du passif		1 680 592	1 273 261	1 163 054	918 593
Fonds propres					
Contributions					
Ordinaires		9 149 445	9 052 464	8 456 950	8 393 546
Spéciales		20 369	20 349	15 219	15 219
Total des contributions	H	9 169 814	9 072 813	8 472 169	8 408 765
Bénéfices non distribués					
Réserve générale		95 000	95 000	65 745	68 538
Déficit accumulé		(1 062 019)	(1 041 505)	(2 735 234)	(2 614 577)
Bénéfices non distribués		(967 019)	(946 505)	(2 861 170)	(2 546 039)
Total des fonds propres		8 202 795	8 126 308	5 676 744	5 862 725
Total passif et fonds propres		9 883 387	9 399 569	6 839 798	6 781 319

Remarque: Le bilan du Fonds est établi en DTS étant donné que la majorité de ses actifs sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information et est exprimé en valeurs nominales.

État du résultat global (FIDA seulement) en valeur nominale

Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019
(en milliers d'USD)

	Note	2020	2019
Recettes			
Produit des prêts	17	68 085	68 669
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	18	6 257	24 614
Recettes provenant d'autres sources	19	13 240	12 582
Recettes provenant des contributions	20	20 548	18 410
Total des recettes		108 130	124 275
Frais de fonctionnement			
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	22	(99 550)	(91 130)
Dépenses administratives courantes		(24 534)	(28 588)
Consultants et personnel extérieur		(44 949)	(44 086)
Frais financiers directs (banques et placements)		(958)	(898)
Sous-total des dépenses d'exploitation		(169 991)	(164 702)
Autres dépenses			
Intérêts des prêts et des locations		(1 680)	(1 054)
Provision pour dépréciation des prêts		(16 557)	14 543
Dépenses au titre de l'Initiative PPTE	28	(2 277)	(3 189)
Dépenses au titre des dons	24	(44 867)	(79 347)
Dépenses au titre du CSD	25	(172 396)	(174 690)
Dotations aux amortissements	9	(12 576)	(12 094)
Sous-total des autres dépenses		(250 353)	(255 831)
Total des dépenses		(420 344)	(420 533)
(Déficit) avant ajustement sur la base du taux de change		(312 214)	(296 258)
(Pertes)/gains de change	27	303 987	(25 749)
Profit net ou (perte)		(8 277)	(322 007)
Autres éléments du résultat global (pertes)/produit:			
Variation de la provision pour l'AMACS	22	(13 516)	(19 271)
Total des autres éléments du résultat global – (pertes)/gains		(13 516)	(19 271)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes)		(21 743)	(341 278)

États des contributions

Tableau 1: État récapitulatif des contributions
(en milliers d'USD)

	2020	2019
Reconstitutions		
Contributions initiales	1 017 371	1 017 371
Première reconstitution	1 016 564	1 016 564
Deuxième reconstitution	567 053	567 053
Troisième reconstitution	553 881	553 881
Quatrième reconstitution	361 421	361 421
Cinquième reconstitution	441 401	441 401
Sixième reconstitution	567 021	567 021
Septième reconstitution	654 640	654 640
Huitième reconstitution	963 550	963 550
Neuvième reconstitution	982 492	982 492
Dixième reconstitution	912 046	911 513
Onzième reconstitution	979 416	894 601
Douzième reconstitution	296	-
Total FIDA	9 017 344	8 931 508
Programme spécial pour l'Afrique (PSA)		
PSA Phase I	288 868	288 868
PSA Phase II	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Contributions spéciales ^a	20 369	20 349
Total des contributions aux reconstitutions	9 388 945	9 303 089
Contributions complémentaires		
Fonds belge pour la sécurité alimentaire	80 002	80 002
Initiative PPTE	19 679	19 679
Contributions complémentaires ASAP	310 645	310 645
Contributions complémentaires non affectées – Dixième reconstitution	59 270	60 603
Contributions complémentaires non affectées – Onzième reconstitution	49 695	46 535
Autres contributions complémentaires	58 798	58 798
Total contributions complémentaires	578 089	576 262
Autres modifications		
Contributions à l'Initiative PPTE n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	267 463	267 463
Contributions du Fonds belge pour la sécurité alimentaire n'entrant pas dans le cadre des contributions à la reconstitution des ressources	63 836	63 836
Contributions supplémentaires^b		
Cofinancement des projets	536 110	482 286
Programme de cadres associés	60 058	56 026
Autres fonds supplémentaires	1 372 042	1 208 494
FEM	172 014	172 578
Fonds supplémentaires ASAP	24 066	21 141
Total contributions supplémentaires	2 164 589	1 940 725
Total contributions	12 462 623	12 151 375
Total des contributions réparti comme suit:		
Total des contributions aux reconstitutions (voir ci-dessus)	9 388 945	9 303 089
Moins provisions	(120 569)	(121 798)
Moins instruments de contribution conditionnels	(61 406)	(72 551)
Moins compensation au titre du CSD	(37 156)	(35 927)
Total net des contributions aux reconstitutions	9 169 814	9 072 813
Moins ajustement sur la base de la juste valeur	(2 761)	(11 932)
Total des contributions aux reconstitutions sur la base de la juste valeur	9 167 053	9 060 881

Appendice H

^a Y compris la contribution spéciale de l'Islande avant son admission et 20 millions d'USD provenant du Fonds de l'OPEP pour le développement international.

^b Y compris les intérêts perçus en vertu de chaque accord.

Tableau 2

Reconstitutions au titre de FIDA11: État des contributions des Membres

(Au 31 décembre 2020)

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan							
Afrique du Sud	1 913						
Albanie	60						
Algérie	82 430						
Allemagne	521 842	EUR	63 206	74 803	47 735		47 735
Angola	5 838	USD	3 958	3 958	3 958	-	3 958
Arabie saoudite	455 778	USD	25 300	25 300	12 650	12 650	25 300
Argentine	27 400	USD	1 700	1 700	1 700		1 700
Arménie	70	USD	5	5	5	-	5
Australie ^a	37 248						
Autriche	108 407	EUR	16 000	18 801	12 276		12 276
Azerbaïdjan	300						
Bangladesh	6 606	USD	1 500	1 500	750	750	1 500
Barbade	10						
Belgique	149 695						
Belize	205						
Bénin	579	USD	3	3	3		3
Bhoutan	225	USD	20	20	20		20
Bolivie (État plurinational de)	1 500	USD	100	100	100		100
Bosnie-Herzégovine	274	USD	59	59	59		59
Botswana	785	USD	90	90	90		90
Brésil ^b	98 696	USD	6 000	6 000	2 947		2 947
Burkina Faso	609	USD	125	125	42		42
Burundi	110	USD	20	20	20		20
Cabo Verde	46	USD	23	23	23		23
Cambodge	1 365	USD	450	450	450		450
Cameroun	4 169						
Canada	407 549	CAD	75 000	56 356	36 913		36 913
Chili	860						
Chine	165 839	CNY	546 507	81 089	52 576		52 576
Chypre	372	USD	60	60	40		40
Colombie	1 040						
Comores ^c	31						
Congo	818						
Côte d'Ivoire	1 635	USD	100	100	100		100
Cuba	57						
Danemark	152 614						
Djibouti	37						
Dominique	51						
Égypte	26 409	USD	3 000	3 000	3 000		3 000
El Salvador	100	USD	100	100	100		100
Émirats arabes unis	57 180	USD	3 000	3 000	2 000		2 000
Équateur	1 241						
Érythrée	100	USD	40	40	40		40
Espagne	101 801	EUR	476	526	526		526
Estonie	59						
Eswatini	313	USD	25	25	25		25
États-Unis d'Amérique	971 674	USD	65 919	65 919	65 919		65 919
Éthiopie	331	USD	40	40	40		40
Fédération de Russie	12 000	USD	9 000	9 000	6 000		6 000
Fidji	400						

Appendice H

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Finlande	86 415	EUR	30 598	34 968	28 704		28 704
France	369 543	USD	70 073	70 073	54 539		54 539
Gabon	3 837						
Gambie	120						
Géorgie	30						
Ghana	2 966	USD	397	397	397		397
Grèce	4 245						
Grenade	75						
Guatemala	1 543						
Guinée	575	USD	100	100	100		100
Guinée-Bissau	30						
Guyana	2 555	USD	713	713	713		713
Haïti	197						
Honduras	801						
Hongrie	100						
Îles Cook	5						
Îles Salomon	10						
Inde	172 497	USD	44 115	44 115	29 743		29 743
Indonésie	71 959	USD	10 000	10 000	3 000		3 000
Irak	56 599						
Iran (République islamique d') ^d	128 750						
Irlande ^d	38 095	EUR	7 500	8 875	5 816		5 816
Islande	375						
Israël	471	USD	10	10	10		10
Italie	486 388	EUR	58 000	69 400	15 747		15 747
Jamaïque	326						
Japon ^b	542 171	JPY	6 377 966	61 539	15 208	46 332	61 540
Jordanie	1 140	USD	100	100	100		100
Kazakhstan	50	USD	30	30	30		30
Kenya	5 690	USD	864	864	864		864
Kiribati	26						
Koweït	203 041	USD	15 472	15 472	10 222	5 250	15 472
Lesotho	689	USD	115	115	115		115
Liban	495						
Libéria	121						
Libye ^c	52 000						
Luxembourg	9 694	USD	1 750	1 750	1 750		1 750
Madagascar	674	USD	102	102	102		102
Malaisie	1 175						
Malawi	123						
Maldives	101						
Mali	506	USD	132	132	132		132
Malte	55						
Maroc	8 744	USD	800	800	800		800
Maurice	285						
Mauritanie	184						
Mexique	43 131						
Micronésie (États fédérés de)	1	USD	2	2	2		2
Mongolie	115	USD	100	100	100		100
Mozambique	655						
Myanmar	260	USD	6	6	6		6
Namibie	360						
Népal	345	USD	74	74	74		74
Nicaragua	469	USD	100	100	100		100

Appendice H

États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	FIDA11					
		Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Niger	376	XOF	100	171	171		171
Nigéria	131 957						
Norvège	303 216	NOK	360 000	41 213	27 198		27 198
Nouvelle-Zélande	14 720	NZD	4 500	2 975	1 895		1 895
Oman	350						
Ouganda	722	USD	193	193	193		193
Ouzbékistan	40	USD	5	5	5		5
Pakistan	38 934	USD	2 775	2 775	2 775		2 775
Panama	249	USD	200	200	200		200
Papouasie-Nouvelle Guinée	170						
Paraguay	1 556	USD	200	200			
Pays-Bas	494 877	USD	77 953	77 953	52 953		52 953
Pérou	1 995	USD	375	375	375		375
Philippines	2 378	USD	500	500	500		500
Portugal	4 384						
Qatar	39 980						
République arabe syrienne	1 817						
République centrafricaine	13						
République de Corée	34 139	USD	12 000	12 000	7 470		7 470
République de Moldova	105	USD	30	30	30		30
République démocratique du Congo	1 870	-	-	-	-	-	-
République démocratique populaire lao	418	USD	61	61	61		61
République dominicaine	1 074						
République populaire démocratique de Corée	800	-	-	-	-	-	-
République-Unie de Tanzanie	686	USD	120	120	120		120
Roumanie	250	USD	100	100	100		100
Royaume-Uni	427 956	GBP	66 000	60 639	28 660	31 979	60 639
Rwanda	321	USD	100	100	100		100
Sainte-Lucie	22						
Saint-Kitts-et-Nevis	20						
Samoa	50	USD	20	20	20		20
Sao Tomé-et-Principe ^c	10	USD	1	1	1		1
Sénégal	797						
Seychelles	135	USD	65	65	65		65
Sierra Leone	37						
Somalie	10						
Soudan	1 609	EUR	203	250	250		250
Sri Lanka	10 888	USD	1 001	1 001	669		669
Sud-Soudan	10						
Suède	352 332	SEK	500 000	55 870	34 561	21 309	55 870
Suisse	216 962	CHF	41 019	43 169	27 614		27 614
Tadjikistan	3	USD	1	1	1		1
Tchad	391						
Thaïlande	1 800	USD	300	300	300		300
Timor-Leste	100	-	-	-	-	-	-
Togo	167	USD	100	100	100		100
Tonga	55						
Tunisie	5 528	USD	1 000	1 000	302		302
Turquie	23 636	USD	5 000	5 000	1 000		1 000
Uruguay	925	USD	200	200	200		200

FIDA11						
États membres	Reconstitutions au titre de FIDA10 (équivalent en milliers d'USD)	Instruments déposés		Versements (équivalent en milliers d'USD)		
		Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre
Venezuela (République bolivarienne du)	196 258					
Viet Nam	3 303	USD	600	600	200	200
Yémen	4 348					
Yougoslavie	108					
Zambie ^e	894					
Zimbabwe	2 403					
Total des contributions 31 décembre 2020	8 037 632			979 416	606 611	118 270 724 881
Pour 2019	8 036 907			894 601	311 370	139 095 450 465

^a L'Australie n'est plus membre du FIDA depuis le 31 juillet 2007.

^b Voir note 6 a).

^c Voir notes 7 a) et 7 b).

^d Outre les 6 millions d'EUR qu'elle s'est engagée à verser au titre de la Huitième reconstitution, l'Irlande fait une contribution supplémentaire de 891 000 EUR.

^e Les paiements comprennent les sommes versées en espèces ou sous forme de billets à ordre. Les montants sont exprimés en milliers d'USD. Les contributions de moins de 500 USD n'apparaissent pas dans l'appendice H. La contribution de la Zambie (148 USD) ne figure donc pas dans le tableau ci-dessus.

FIDA12: État des contributions des Membres

(Au 31 décembre 2020)

FIDA12						
États membres	Instruments déposés			Versements (équivalent en milliers d'USD)		
	Devise	Montant (en milliers)	Équivalent en milliers d'USD	En espèces	Billets à ordre	Total
Mali	USD	-	-	281	-	281
Sao Tomé-et-Principe	USD	-	-	15	-	15
Total des contributions 31 décembre 2020		-	-	296	-	296

Tableau 3
PSA: États des contributions
(Au 31 décembre 2020)

<i>Donateur</i>	<i>Devise</i>	<i>Première phase</i>		<i>Deuxième phase</i>		<i>Total</i>
		<i>Instruments déposés</i>		<i>Instruments déposés</i>		
		<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en milliers d'USD</i>	
Allemagne	EUR	14 827	17 360	-	-	17 360
Australie	AUD	500	389	-	-	389
Belgique	EUR	31 235	34 975	11 155	12 263	47 238
Danemark	DKK	120 000	18 673	-	-	18 673
Djibouti	USD	1	1	-	-	1
Espagne	USD	1 000	1 000	-	-	1 000
États-Unis d'Amérique	USD	10 000	10 000	10 000	10 000	20 000
Finlande	EUR	9 960	12 205	-	-	12 205
France	EUR	32 014	37 690	3 811	4 008	41 698
Grèce	USD	37	37	40	40	77
Guinée	USD	25	25	-	-	25
Irlande	EUR	380	418	253	289	707
Italie	EUR	15 493	23 254	5 132	6 785	30 039
Italie	USD	10 000	10 000	-	-	10 000
Japon	JPY	2 553 450	21 474	-	-	21 474
Koweït	USD	-	-	15 000	15 000	15 000
Luxembourg	EUR	247	266	-	-	266
Mauritanie	USD	25	25	-	-	25
Niger	EUR	15	18	-	-	18
Nigéria	USD	-	-	250	250	250
Norvège	NOK	138 000	19 759	-	-	19 759
Nouvelle-Zélande	NZD	500	252	-	-	252
Pays-Bas	EUR	15 882	16 174	8 848	9 533	25 707
Royaume-Uni	GBP	7 000	11 150	-	-	11 150
Suède	SEK	131 700	19 055	25 000	4 196	23 251
Suisse	CHF	25 000	17 049	-	-	17 049
Union européenne	EUR	15 000	17 619	-	-	17 619
31 décembre 2020			288 868		62 364	351 232
31 décembre 2019			288 868		62 364	351 232

Tableau 4
État des contributions reçues des États membres en 2020
 Au 31 décembre 2020
 (en milliers d'USD)

États membres	Instruments déposés ^{a,b}	Dépôt sous forme de billets à ordre ^b	Paiements	
			En espèces	Encaissement de billets à ordre
FIDA2				
Ouganda			192	
Total FIDA2			192	
FIDA3				
Libye				1 052
Sao Tomé-et-Principe			10	
Total FIDA3			10	1 052
FIDA10				
Arménie			5	
Fidji			25	
Ghana			431	
Japon				14 224
Kenya			335	
Mexique			1 667	
Mongolie			6	
Pakistan			622	
Total FIDA10			3 091	14 224
FIDA11				
Allemagne		23 884		26 784
Arabie saoudite	25 300	25 300		12 650
Argentine			1 700	
Autriche			6 307	
Bangladesh				375
Bhoutan			10	
Bolivie (État plurinational de)	100		100	
Bosnie-Herzégovine			59	
Botswana			45	
Burkina Faso			42	
Cambodge			450	
Canada			17 416	
Chine			25 655	
Chypre			20	
Émirats arabes unis			1 000	
États-Unis d'Amérique			35 919	
Fédération de Russie			3 000	
Finlande			3 803	
France			15 533	
Ghana			397	
Guyana			238	
Inde			1 372	
Irlande			3 031	
Italie			8 185	
Japon				15 369
Jordanie			100	
Kazakhstan			10	
Kenya			464	
Koweït				5 250
Luxembourg	864		864	
Maroc				400
Micronésie (États fédérés de)			1	
Mongolie			100	
Nicaragua			50	
Norvège			13 390	

Appendice H

Nouvelle-Zélande			905	
Ouzbékistan			5	
Pakistan			2 775	
Pays-Bas			25 000	
Philippines	500		500	
République de Corée			4 568	
République de Moldova			30	
République-Unie de Tanzanie			120	
Royaume-Uni		28 391		28 660
Samoa			10	
Sao Tomé-et-Principe			1	
Sri Lanka			334	
Suède				18 311
Suisse			13 593	
Tadjikistan			1	
Thaïlande			300	
Viet Nam			200	
Total FIDA11	26 764	77 575	187 603	107 799
FIDA12				
Mali	-	-	281	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	15	-
Total FIDA12	-	-	296	
Total général	26 764	77 575	191 192	123 075

^a Les instruments déposés comprennent également les équivalents comptabilisés au titre des versements en espèces ou des tirages sur billets à ordre lorsque ces paiements n'étaient pas assortis d'un instrument de contribution.

^b Les instruments et billets à ordre libellés dans des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont convertis dans cette monnaie à la date où ils sont déposés.

État des prêts

Tableau 1

État de l'encours des prêts

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(Montants exprimés en milliers)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en USD					
Angola	33 800	11 745	22 055	-	11 745
Argentine	12 300	2 500	9 800	-	2 500
Bangladesh	196 423	58 748	137 675	24 000	34 748
Belize	8 000	2 147	5 853	-	2 147
Bhoutan	10 281	-	10 281	-	-
Brésil	20 000	-	20 000	-	-
Burkina Faso	19 000	8 448	10 552	-	8 448
Cabo Verde	2 003	2 003	-	1 602	401
Cambodge	111 546	23 039	88 507	-	23 039
Cameroun	1 100	1 100	-	-	1 100
Chine	286 500	23 060	263 440	-	23 060
Côte d'Ivoire	36 889	7 617	29 272	-	7 617
Djibouti	12 370	5 617	6 753	-	5 617
Équateur	59 128	3 500	55 628	-	3 500
Eswatini	8 950	2 000	6 950	-	2 000
Gambie	4 255	700	3 555	-	700
Ghana	31 500	-	31 500	-	-
Grenade	6 400	2 189	4 211	-	2 189
Guinée	15 450	5 536	9 914	-	5 536
Guinée-Bissau	13 990	1 272	12 718	-	1 272
Guyana	7 960	1 042	6 918	-	1 042
Haïti	3 500	3 500	-	2 844	656
Honduras	16 330	-	16 330	-	-
Inde	189 050	28 080	160 970	-	20 080
Indonésie	95 185	16 255	78 930	-	16 255
Irak	15 730	200	15 530	-	200
Jordanie	8 400	2 246	6 154	-	2 246
Kenya	40 000	4 397	35 603	-	4 397
Liban	4 900	-	4 900	-	-
Libéria	36 763	2 299	34 464	-	2 299
Malawi	21 000	6 920	14 080	-	6 920
Maldives	3 285	420	2 865	-	420
Mauritanie	4 740	160	4 580	-	160
Mexique	35 369	7 039	28 330	-	7 039
Mozambique	17 000	1 000	16 000	-	1 000
Myanmar	8 984	1 500	7 484	-	1 500
Népal	109 208	11 538	97 670	9 235	2 303
Nicaragua	21 034	11 156	9 878	-	11 156
Nigéria	139 100	16 898	122 202	-	16 898
Ouganda	75 820	7 542	68 278	-	7 542
Ouzbékistan	92 400	12 144	80 256	-	12 144
Pakistan	144 100	36 538	107 562	-	36 538
Papouasie-Nouvelle Guinée	25 500	5 103	20 397	-	5 103
Paraguay	10 000	2 195	7 805	-	2 195
Pérou	24 000	1 200	22 800	-	1 200
Philippines	73 233	14 409	58 824	-	14 409
République centrafricaine	6 940	-	6 940	-	-
République de Moldova	18 200	6 530	11 670	-	6 530
République démocratique du Congo	26 640	-	26 640	-	-
République dominicaine	21 680	-	21 680	-	-
République-Unie de Tanzanie	68 338	9 488	58 850	7 709	1 779
Sierra Leone	31 200	5 234	25 966	-	5 234
Sri Lanka	108 100	28 640	79 460	9 900	18 740
Tadjikistan	15 330	2 623	12 707	-	2 623
Tonga	900	-	900	-	-
Turquie	8 200	1 000	7 200	-	1 000
Viet Nam	42 500	8 809	33 691	-	8 809
Zambie	6 700	6 609	91	-	6 609
Sous-total (en USD)^a	2 467 204	423 935	2 043 269	55 290	368 645
Prêts en EUR					
Angola	26 200	-	26 200	-	-
Argentine	22 680	3 392	19 288	-	3 392
Bangladesh	71 850	5 226	66 624	-	5 226

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Bénin	32 040	1 594	30 446	-	1 594
Bosnie-Herzégovine	22 907	8 345	14 562	-	8 345
Burkina Faso	60 705	2 137	58 568	-	2 137
Chine	73 100	64 365	8 735	-	64 365
Cuba	24 100	3 687	20 413	-	3 687
Égypte	160 890	17 157	143 733	6 700	10 457
El Salvador	10 850	2 226	8 624	-	2 226
Équateur	14 250	1 772	12 478	-	1 772
Eswatini	8 550	4 389	4 161	285	4 104
Fidji	3 100	1 050	2 050	129	921
Gabon	10 511	-	10 511	-	-
Géorgie	16 000	1 418	14 582	-	1 418
Indonésie	167 800	15 883	151 917	-	15 883
Jordanie	11 350	-	11 350	-	-
Kenya	82 110	-	82 110	-	-
Lesotho	4 510	-	4 510	-	-
Mali	34 255	-	34 255	-	-
Maroc	72 465	5 000	67 465	-	5 000
Mexique	1 297	1 297	108	-	1 189
Monténégro	3 880	2 456	1 424	-	2 456
Niger	62 070	3 158	58 912	-	3 158
Paraguay	15 800	1 780	14 020	-	1 780
Philippines	50 110	33 109	17 001	5 921	27 188
République de Moldova	18 939	-	18 939	-	-
Sao Tomé-et-Principe	970	500	470	-	500
Sénégal	92 055	8 471	83 584	-	8 471
Soudan	11 300	-	11 300	-	-
Tchad	6 215	-	6 215	-	-
Togo	15 780	984	14 796	-	984
Tunisie	42 350	3 463	38 887	-	3 463
Turquie	70 194	6 347	63 847	-	6 347
Sous-total EUR	1 321 183	199 206	1 121 977	13 143	186 063
Équivalent en USD	1 616 534	243 739	1 372 795	16 082	227 657
Prêts libellés en DTS^a					
Albanie	34 462	34 462	-	13 677	20 785
Angola	24 400	21 878	2 522	6 210	15 668
Argentine	31 269	30 190	1 079	22 916	7 274
Arménie	60 942	60 776	166	14 021	46 755
Azerbaïdjan	44 905	43 931	974	8 049	35 882
Bangladesh	438 354	429 047	9 307	122 532	306 515
Belize	1 847	1 847	-	1 155	692
Bénin	94 190	82 953	11 237	34 339	48 614
Bhoutan	38 492	37 691	801	11 124	26 567
Bolivie (État plurinational de)	72 570	65 368	7 202	23 220	42 148
Bosnie-Herzégovine	46 396	45 686	710	13 843	31 843
Botswana	842	842	-	574	268
Brésil	110 037	105 715	4 322	38 438	67 277
Burkina Faso	86 079	79 500	6 579	26 782	52 718
Burundi	40 859	40 859	-	19 658	21 201
Cabo Verde	24 691	19 649	5 042	4 955	14 694
Cambodge	62 365	59 041	3 324	8 488	50 553
Cameroun	119 000	74 683	44 317	13 484	61 199
Chine	516 601	515 802	799	189 110	326 692
Colombie	32 024	26 886	5 138	12 211	14 675
Comores	5 292	5 131	161	2 317	2 814
Congo	22 080	20 129	1 951	2 101	18 028
Côte d'Ivoire	21 265	21 089	176	6 885	14 204
Cuba	6 850	6 336	514	1 142	5 194
Djibouti	7 146	7 146	-	1 921	5 225
Dominique	1 146	1 146	-	863	283
Égypte	197 593	188 408	9 185	87 703	100 705
El Salvador	45 265	45 265	-	17 780	27 485
Équateur	28 022	26 260	1 762	8 701	17 559
Érythrée	29 142	23 892	5 250	7 728	16 164
Eswatini	14 428	14 428	-	12 034	2 394
Éthiopie	416 567	326 628	89 939	59 421	267 207
Gabon	3 529	3 529	-	2 395	1 134
Gambie	34 188	34 187	1	12 765	21 422
Géorgie	30 678	30 674	4	7 010	23 664
Ghana	182 125	154 621	27 504	38 606	116 015
Grenade	4 102	4 102	-	3 128	974
Guatemala	20 068	15 802	4 266	14 187	1 615

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Guinée	64 160	64 160	-	29 507	34 653
Guinée équatoriale	5 794	5 794	-	5 040	754
Guinée-Bissau	8 487	8 447	-	3 592	4 895
Guyana	8 522	8 522	-	3 323	5 199
Haïti	58 463	58 463	-	26 132	32 331
Honduras	87 924	81 208	6 716	28 182	53 026
Îles Salomon	4 069	4 069	-	1 564	2 505
Inde	612 305	538 896	73 409	200 658	338 238
Indonésie ^b	159 176	155 039	4 137	47 626	107 413
Jordanie	14 432	13 792	640	6 081	7 711
Kenya	173 748	143 368	30 380	22 041	120 967
Kirghizistan	30 187	23 139	7 048	3 213	19 926
Lesotho	30 606	29 450	1 156	9 734	19 716
Liban	2 406	2 406	-	1 030	1 376
Libéria	28 999	19 638	9 361	2 504	17 134
Macédoine du Nord	11 721	11 721	-	4 741	6 980
Madagascar ^b	198 780	158 421	40 359	36 102	122 319
Malawi ^b	147 630	86 789	60 841	33 057	53 732
Maldives	10 793	10 793	-	4 013	6 780
Mali	137 964	128 093	9 871	36 429	91 664
Maroc	66 528	54 207	12 321	33 549	20 658
Maurice	1 205	1 205	-	948	257
Mauritanie	49 906	49 504	402	17 290	32 214
Mexique	35 484	30 799	4 685	19 243	11 556
Mongolie	27 169	24 750	2 419	4 126	20 624
Mozambique	144 058	141 062	2 996	40 219	100 843
Myanmar	52 550	14 828	37 722	-	14 828
Népal	118 820	93 810	25 010	37 755	56 055
Nicaragua	49 535	49 517	18	13 581	35 936
Niger	90 916	79 527	11 389	15 119	64 408
Nigéria	221 422	167 752	53 670	23 405	144 347
Ouganda	322 419	234 097	88 322	56 411	177 686
Ouzbékistan	22 922	17 868	5 054	425	17 443
Pakistan	325 290	256 580	68 710	82 738	173 842
Papouasie-Nouvelle Guinée	23 450	22 068	1 382	1 221	20 847
Paraguay	16 298	16 298	-	3 873	12 425
Pérou	59 205	55 072	4 133	18 415	36 657
Philippines	83 100	77 555	5 545	24 495	53 060
République arabe syrienne	28 754	12 357	16 397	3 951	8 406
République centrafricaine	26 494	26 243	251	13 060	13 183
République de Moldova	55 717	55 266	451	6 692	48 574
République démocratique du Congo	50 370	41 780	8 590	16 781	24 999
République démocratique populaire lao	70 933	51 382	19 551	18 900	32 482
République dominicaine	18 518	17 945	573	6 517	11 428
République populaire démocratique de Corée	50 496	50 496	-	10 539	39 957
République-Unie de Tanzanie	226 053	224 937	1 116	44 694	180 243
Rwanda ^b	179 197	146 055	33 132	33 609	112 456
Samoa	1 908	1 908	-	1 102	806
Sao Tomé-et-Principe	13 747	13 747	-	5 729	8 018
Sénégal	112 445	109 171	3 274	23 131	86 040
Seychelles	1 980	1 912	68	660	1 252
Sierra Leone	45 736	45 736	-	16 063	29 673
Somalie	17 710	17 710	-	411	17 299
Soudan	145 605	145 603	2	64 224	81 379
Sri Lanka	156 846	150 280	6 566	42 733	107 547
Tadjikistan	6 200	5 853	347	-	5 853
Tchad	18 138	18 138	-	3 788	14 350
Togo	24 583	21 541	3 042	10 487	11 054
Tonga	5 927	5 574	353	2 553	3 021
Tunisie	47 847	44 142	3 705	26 555	17 587
Turquie	52 360	52 359	1	29 303	23 056
Uruguay	2 610	2 081	529	435	1 646
Venezuela (République bolivarienne du)	10 450	10 450	-	8 845	1 605
Viet Nam	216 640	216 213	427	32 580	183 633
Yémen	138 389	138 389	-	48 916	89 473
Zambie	134 856	123 896	10 960	34 882	89 014
Zimbabwe	8 818	8 818	-	4 241	4 577
Sous-total DTS	8 325 581	7 404 318	921 263	2 280 596	5 123 722
Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie ^c	2 513	2 513	-	1 113	1 400
Total DTS	8 328 094	7 406 831	921 263	2 281 709	5 125 122

Appendice I

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Équivalent en USD	12 033 948	10 702 739	1 331 209	3 297 029	7 405 710
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2020	16 117 686	11 370 413	4 747 273	3 368 402	8 002 011
Autres sommes à recevoir					19 719
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 253 633)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020					6 768 097
Total en USD des prêts en valeur nominale au 31 décembre 2019	14 925 642	10 398 180	4 527 463	2 960 341	7 437 839
Autres sommes à recevoir					19 940
Ajustement sur la base de la juste valeur					(1 220 697)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019	14 925 642	19 398 180	4 527 463	2 960 341	6 237 082

^a Les prêts libellés en dollars des États-Unis sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. Les prêts libellés en DTS, et leur montant cumulé sont convertis dans le bilan. Au 31 décembre 2020, le taux de conversion DTS/USD utilisé pour le calcul était de 1/1,44498. Les prêts libellés en EUR ont été évalués au taux de 0,8172939 USD pour 1 EUR au 31 décembre 2020.

^b Les remboursements incluent la contribution des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays, ce qui s'est traduit par des remboursements partiels anticipés et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement.

^c Le montant du prêt accordé au Fonds du FIDA pour Gaza et la Cisjordanie est inclus dans le total ci-dessus. Voir note 2 g) ii).

Tableau 2
État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année
(Au 31 décembre 2020)

Année		Prêts approuvés (en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD					
		Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Au 31 décembre 2020	Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Prêts entièrement remboursés	Variations de change DTS/USD	Au 31 décembre 2020
1978	USD	68 530	-	-	68 530	68 530	-	-	-	68 530
2016	USD	255 027	-	-	255 027	255 027	-	-	-	255 027
2017	USD	652 264	-	-	652 264	683 264	-	-	-	652 264
2018	USD	692 837	-	-	692 837	692 837	-	-	-	682 837
2019	USD	386 451	-	-	386 451	386 451	-	-	-	386 451
2020	USD	-	-	-	412 095	-	-	-	-	412 095
1979	DTS	201 485	-	-	201 485	279 277	-	-	11 865	291 142
1980	DTS	176 647	-	-	176 647	244 850	-	-	10 401	255 251
1981	DTS	182 246	-	-	182 246	252 611	-	-	10 731	263 342
1982	DTS	103 109	-	-	103 109	142 919	-	-	6 071	148 990
1983	DTS	132 091	-	-	132 091	183 090	-	-	7 779	190 869
1984	DTS	131 907	-	-	131 907	182 836	-	-	7 767	190 603
1985	DTS	60 332	-	-	60 332	83 626	-	-	3 553	87 179
1986	DTS	23 663	-	-	23 663	32 799	-	-	1 394	34 193
1987	DTS	60 074	-	-	60 074	83 269	-	-	3 537	86 806
1988	DTS	52 100	-	-	52 100	72 216	-	-	3 067	75 283
1989	DTS	86 206	-	-	86 206	119 490	-	-	5 076	124 566
1990	DTS	40 064	-	-	40 064	55 533	-	-	2 359	57 892
1991	DTS	98 025	-	-	98 025	135 873	-	-	5 771	141 644
1992	DTS	79 888	-	-	79 888	110 732	-	-	4 705	115 437
1993	DTS	122 240	-	-	122 240	169 437	-	-	7 197	176 634
1994	DTS	122 598	-	-	122 598	169 932	-	-	7 220	177 152
1995	DTS	149 100	-	-	149 100	206 666	-	-	8 781	215 447
1996	DTS	178 369	-	-	178 369	247 237	-	-	10 503	257 740
1997	DTS	219 073	-	-	219 073	303 656	-	-	12 900	316 556
1998	DTS	203 208	-	-	203 208	281 666	-	-	11 965	293 631
1999	DTS	250 849	-	(10 653)	240 196	347 701	-	(15 393)	14 771	347 078
2000	DTS	250 027	-	-	250 027	346 562	-	-	14 727	361 289
2001	DTS	247 504	-	-	247 504	343 065	-	-	14 578	357 643
2002	DTS	228 239	-	-	228 239	316 361	-	-	13 445	329 806
2003	DTS	223 470	-	-	223 470	309 751	-	-	13 159	322 910
2004	DTS	250 899	(3 381)	-	247 518	347 771	(4 885)	-	14 773	357 659
2005	DTS	306 516	-	-	306 516	424 862	-	-	18 051	442 913
2006	DTS	310 125	(106)	-	310 019	429 864	(153)	-	18 260	447 971
2007	DTS	255 279	(271)	-	255 008	353 841	(392)	-	15 032	368 481
2008	DTS	255 881	(321)	-	255 560	354 676	(464)	-	15 067	369 279
2009	DTS	271 200	(6 314)	-	264 886	375 910	(9 124)	-	15 969	282 755
2010	DTS	412 998	(2 482)	-	410 516	572 456	(3 586)	-	24 318	593 187
2011	DTS	452 757	(2 326)	-	450 431	627 565	(3 361)	-	26 660	650 864
2012	DTS	398 379	(6 071)	-	392 308	552 193	(8 772)	-	23 457	566 877
2013	DTS	326 842	(5 695)	-	321 147	453 035	(8 229)	-	19 245	464 051
2014	DTS	321 641	(6 383)	-	315 258	445 826	(9 223)	-	18 939	455 542
2015	DTS	480 194	(13 689)	(17 694)	448 811	665 596	(19 780)	(25 567)	28 275	648 523
2016	DTS	188 840	-	-	188 840	261 751	-	-	11 119	272 870
2017	DTS	216 630	-	-	216 630	300 270	-	-	12 756	313 026
2018	DTS	26 090	-	-	26 090	36 163	-	-	1 537	37 700
2019	DTS	244 788	-	-	244 788	339 300	-	-	14 414	353 714
2020	DTS	-	-	-	61 907	-	-	-	89 454	89 454
2014	EUR	84 600	-	-	84 600	94 964	-	-	8 548	103 512
2015	EUR	262 927	-	-	262 927	295 136	-	-	26 568	321 704
2016	EUR	95 790	-	-	95 790	107 524	-	-	9 680	117 204
2017	EUR	92 230	-	-	92 230	103 528	-	-	9 320	112 848
2018	EUR	116 558	-	-	116 558	130 836	-	-	11 779	142 615
2019	EUR	513 420	(3 200)	-	510 220	576 314	(3 893)	-	51 859	624 280
2020	EUR	-	-	-	158 858	-	-	-	194 371	194 371
Total USD		2 055 109	-	-	2 467 204	2 055 109	-	-	-	2 467 204

Total DTS	8 341 574	(47 039)	(28 347)	8 328 094	11 562 234	(67 970)	(40 961)	580 646	12 033 948
Total EUR	1 165 526	(3 200)	-	1 321 183	1 308 302	(3 893)	-	312 125	1 616 534
Total	11 562 209	(50 239)	(28 347)	12 116 481	14 925 645	(71 863)	(40 961)	892 770	16 117 686

Tableau 3

Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

<i>Échéance</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Moins de 1 an	453 571	400 218
1-2 ans	395 475	343 006
2-3 ans	424 239	375 186
3-4 ans	447 299	386 582
4-5 ans	436 800	401 349
5-10 ans	2 020 716	1 865 147
10-15 ans	1 529 988	1 452 030
15-20 ans	1 127 609	1 070 644
20-25 ans	721 848	707 547
Plus de 25 ans	444 466	436 130
Total	8 002 011	7 437 839

Tableau 4

État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

<i>Conditions de prêt</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	6 622 418	6 258 098
Conditions durcies	42 384	41 019
Conditions intermédiaires	215 833	226 438
Conditions ordinaires	814 514	712 207
Conditions mixtes	306 862	200 077
Total	8 002 011	7 437 839

Tableau 5

Structure de décaissement des prêts non décaissés en valeur nominale

(Projetés aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

<i>Décaissements</i>	<i>2020</i>	<i>2019</i>
Moins de 1 an	607 230	759 615
1-3 ans	1 295 584	1 542 720
3-5 ans	1 183 331	1 240 754
5-10 ans	1 661 128	984 374
Total	4 747 273	4 527 463

Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification

Tableau 1
État des prêts en valeur nominale
 (Aux 31 décembre 2020 et 2019)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Prêts approuvés moins annulations</i>	<i>Fraction décaissée</i>	<i>Fraction non décaissée</i>	<i>Remboursements</i>	<i>Encours des prêts</i>
Prêts en DTS (exprimés en milliers)					
Angola	2 714	2 714	-	1 373	1 341
Burkina Faso	10 546	10 546	-	5 866	4 680
Burundi	4 494	4 494	-	1 978	2 516
Cabo Verde	2 183	2 183	-	1 116	1 067
Comores	2 289	2 289	-	1 222	1 067
Djibouti	114	114	-	61	53
Éthiopie	6 660	6 660	-	3 797	2 863
Gambie	2 638	2 638	-	1 383	1 255
Ghana	22 321	22 321	-	11 196	11 125
Guinée	10 762	10 762	-	5 919	4 843
Guinée-Bissau	2 126	2 126	-	1 276	850
Kenya	12 241	12 241	-	5 817	6 424
Lesotho	7 481	7 481	-	3 832	3 649
Madagascar	1 098	1 098	-	567	531
Malawi	5 777	5 777	-	2 456	3 321
Mali	10 193	10 193	-	5 857	4 336
Mauritanie	19 020	19 020	-	10 463	8 557
Mozambique	8 291	8 291	-	4 871	3 420
Niger	11 119	11 119	-	6 333	4 786
Ouganda	8 124	8 124	-	4 671	3 453
République-Unie de Tanzanie	6 789	6 789	-	3 564	3 225
Sénégal	23 234	23 234	-	11 892	11 342
Sierra Leone	1 505	1 505	-	677	828
Soudan	26 012	26 012	-	13 041	12 971
Tchad	9 617	9 617	-	4 952	4 665
Zambie	8 607	8 607	-	4 911	3 696
Total	225 955	225 955	-	119 091	106 864
Équivalent en USD	326 501	326 501	-	172 084	154 417
Autres sommes à recevoir					557
Ajustement sur la base de la juste valeur					(42 275)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2020					112 699
Total en USD en valeur nominale au 31 décembre 2019					155 590
Autres sommes à recevoir					439
Ajustement sur la base de la juste valeur					(44 567)
Total en USD sur la base de la juste valeur au 31 décembre 2019					111 462

Tableau 2

État récapitulatif des prêts approuvés en valeur nominale par année

(Au 31 décembre 2020)

Année		Prêts approuvés en milliers de DTS)			Valeur en milliers d'USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Au 31 décembre 2020	Au 1 ^{er} janvier 2020	Prêts annulés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2020
1986	DTS	24 902	-	24 902	34 517	-	1 466	35 983
1987	DTS	41 292	-	41 292	57 234	-	2 432	59 666
1988	DTS	34 770	-	34 770	48 195	-	2 047	50 242
1989	DTS	25 756	-	25 756	35 700	-	1 517	37 217
1990	DTS	17 370	-	17 370	24 076	-	1 023	25 099
1991	DTS	18 245	-	18 245	25 290	-	1 075	26 365
1992	DTS	6 952	-	6 952	9 635	-	410	10 046
1993	DTS	34 267	-	34 267	47 498	-	2 018	49 516
1994	DTS	16 320	-	16 320	22 621	-	960	23 582
1995	DTS	6 081	-	6 081	8 430	-	357	8 787
Total	DTS	225 955	-	225 955	313 196	-	13 305	326 501

Tableau 3

Structure des échéances de l'encours des prêts en valeur nominale

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

Échéance	2020	2019
Moins de 1 an	9 101	8 144
1-2 ans	8 394	8 052
2-3 ans	8 394	8 052
3-4 ans	8 394	8 052
4-5 ans	8 394	8 052
5-10 ans	41 971	40 260
10-15 ans	40 840	39 956
15-20 ans	24 408	28 052
20-25 ans	4 521	6 970
Total	154 417	155 590

Tableau 4

État récapitulatif de l'encours des prêts en valeur nominale, selon les conditions de prêt

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

Conditions de prêt	2020	2019
Pays bénéficiant de conditions particulièrement concessionnelles	154 417	155 590
Total	154 417	155 590

Tableau 5
Synthèse des soldes des prêts du FIDA et du PSA

FIDA	En milliers d'USD	
	2020	2019
Prêts approuvés	16 117 686	14 925 642
Solde non décaissé	(4 747 273)	(4 527 463)
Remboursements	(3 368 402)	(2 960 340)
	8 002 011	7 437 839
Intérêts/principal à recevoir	19 719	19 940
Encours des prêts en valeur nominale	8 021 730	7 457 779
Ajustement sur la base de la juste valeur	(1 253 633)	(1 220 697)
Encours des prêts	6 768 097	6 237 082
PSA	En milliers d'USD	
	2020	2019
Prêts approuvés	326 501	313 196
Solde non décaissé	-	-
Remboursements	(172 084)	(157 606)
	154 417	155 590
Intérêts/principal à recevoir	557	439
Encours des prêts en valeur nominale	154 974	156 029
Ajustement sur la base de la juste valeur	(42 275)	(44 567)
Encours des prêts	112 699	111 462
FIDA et PSA	En milliers d'USD	
	2020	2019
Prêts approuvés	16 444 187	15 238 838
Solde non décaissé	(4 747 273)	(4 527 463)
Remboursements	(3 540 486)	(3 117 946)
	8 156 428	7 593 429
Intérêts/principal à recevoir	20 276	20 379
Encours des prêts en valeur nominale	8 176 704	7 613 808
Ajustement sur la base de la juste	(1 295 908)	(1 265 264)
Encours des prêts	6 880 796	6 348 544

État des dons

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

	Non décaissés au 1 ^{er} janvier 2020	Variations en 2020			Taux de change	Non décaissés au 31 décembre 2020
		Décaissables	Décaissements	Annulations		
Dons	123 619	43 768	(47 295)	(1 830)	1 489	119 751
Ajustement sur la base de la juste valeur						(559)
Total 2020 en juste valeur						119 192
Total 2019	101 253	78 393	(54 063)	(1 946)	(18)	123 619
Ajustement sur la base de la juste valeur						(3 997)
Total 2019 en juste valeur						119 622

Cadre pour la soutenabilité de la dette (FIDA seulement)

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

(en milliers d'USD)

<i>Emprunteur ou garant</i>	<i>Non décaissés au 1^{er} janvier 2020</i>	<i>En vigueur/ (annulations) en 2020</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Non décaissés au 31 décembre 2020</i>
Cadre pour la soutenabilité de la dette				
- en EUR				
Bénin	12 423	-	(627)	11 726
Niger	4 712	19 815	(974)	23 553
Sao Tomé-et-Principe	-	3 880	-	3 880
Soudan	18 525	-	(3 429)	15 096
Tchad	25 900	-	(2 563)	23 337
Togo	2 843	-	(527)	2 316
Total général	64 403	23 695	(8 190)	79 908
Équivalent en USD	78 800	28 992	(10 021)	97 771
Cadre pour la soutenabilité de la dette - en USD				
Afghanistan	-	40 000	(3 149)	36 851
Burkina Faso	16 404	-	(5 308)	11 096
France	155	-	(78)	77
Gambie	0	17 020	(500)	16 520
Guinée	14 450	-	(2 754)	11 696
Guinée-Bissau	-	810	(140)	670
Haïti	9 859	(52)	52	9 859
Kiribati	-	3 600	(837)	2 763
Libéria	-	14 313	(1 405)	12 908
Malawi	17 334	-	(3 258)	14 076
Maldives	-	1 215	-	1 215
Mozambique	59 100	33 600	(3 690)	89 010
République centrafricaine	11 074	-	(1 315)	9 759
Samoa	-	3 600	(200)	3 400
Sierra Leone	8 900	-	(3 734)	5 166
Tadjikistan	14 730	-	(1 176)	13 544
Total général	152 006	114 106	(27 492)	238 620
Cadre de soutenabilité de la dette - en DTS				
Afghanistan	39 517	-	(8 468)	31 049
Burkina Faso	6 402	(5 627)	(739)	37
Burundi	52 208	-	(14 841)	37 367
Comores	545	-	(383)	162
Côte d'Ivoire	8 429	(6 380)	(1 060)	989
Érythrée	14 127	-	(4 420)	9 707
Éthiopie	447	25 650	(2 262)	23 835
Gambie	279	-	(278)	1
Guinée	1 956	-	(1 007)	949
Haïti	1	(1)	-	-
Kirghizistan	10 025	-	(1 404)	8 621
Kiribati	10	-	-	10
Lesotho	1 762	-	(611)	1 151
Madagascar	19 144	-	(3 425)	15 719
Malawi	12 277	2 700	(3 259)	16 718
Maldives	364	(472)	109	1
Mali	15 604	-	(5 759)	9 845
Mauritanie	8 514	-	(2 043)	6 471
Mozambique	5 821	-	(3 244)	2 577
Népal	16 969	(1 108)	(1 481)	14 380
Nicaragua	624	-	(607)	17
Niger	17 229	-	(5 830)	11 399
République centrafricaine	198	-	-	198
République démocratique du Congo	29 811	-	(17 366)	12 445

Appendice I3

République démocratique populaire lao	9	-	(9)	-
Rwanda	275	-	(274)	1
Sao Tomé-et-Principe	-	-	14	14
Soudan	9 163	-	(3 287)	5 876
Tadjikistan	3 003	(381)	(1 182)	1 440
Tchad	1 509	-	(1 504)	5
Togo	4 659	-	(1 616)	3 043
Tonga	663	-	(309)	354
Yémen	14 622	-	-	14 622
Zimbabwe	15 360	-	(1 748)	13 612
Total général	336 742	14 381	(97 286)	253 837
DTS (équivalent en USD)	486 585	20 780	(140 576)	366 789
2020 Total USD/EUR/DTS	717 392	163 878	(178 089)	703 181
Variations de change			5 693	
Total des décaissements 2020			(172 396)	
2019 Total USD et DST CSD	602 198	264 247	(174 689)	691 054

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ)

Au 31 décembre 2020
(en milliers d'USD)

Pays au point d'achèvement	Allègements consentis au 31 décembre 2020		Allègements futurs approuvés par le Conseil d'administration			Total des allègements de dette
	Principal	Intérêts	À la charge du FIDA		À la charge de la	
			Principal	Intérêts	Banque mondiale	
Bénin	4 568	1 643				6 211
Bolivie (État plurinational de)	5 900	1 890				7 790
Burkina Faso	6 770	2 668				9 438
Burundi	13 200	2 958	746	106	826	17 836
Cameroun	3 074	727				3 801
Comores	1 496	262	330	39	446	2 573
Congo		99				99
Côte d'Ivoire	1 814	326				2 140
Éthiopie	20 569	5 905				26 474
Gambie	2 508	619				3 127
Ghana	15 585	5 003				20 588
Guinée	11 202	2 168				13 370
Guinée-Bissau	4 047	1 153	732	54	382	6 368
Guyana	1 527	299				1 826
Haïti	1 946	635				2 581
Honduras	1 077	767				1 844
Libéria	8 973	6 240	183	19	187	15 602
Madagascar	7 810	2 096				9 906
Malawi	19 211	4 259	412	62	515	24 369
Mali	6 211	2 431				8 642
Mauritanie	8 484	2 601				11 085
Mozambique	12 521	3 905				16 426
Nicaragua	7 259	943				8 202
Niger	11 016	2 812				13 828
Ouganda	12 449	4 654				17 103
République centrafricaine	9 563	2 935				12 498
République démocratique du Congo	10 208	3 014	1 617	113	1 188	16 140
République-Unie de Tanzanie	12 691	4 293				16 984
Rwanda	16 786	5 210				21 996
Sao Tomé-et-Principe	1 965	488	554	68	424	3 499
Sénégal	2 247	882				3 129
Sierra Leone	10 698	2 318	86	10	62	13 174
Tchad	2 708	477				3 185
Togo	2 008	758				2 766
Zambie	19 169	4 921				24 090
DTS	277 170	83 359	4 660	471	4 030	368 690
Moins les allègements d'intérêts non échus*						(1 426)
Total des allègements de dette en DTS						367 264
Total équivalent en USD	400 505	119 007	6 734	681	5 823	530 689^b
Ajustement sur la base de la juste valeur			(2 023)			
31 décembre 2020 en juste valeur			4 711			
Au 31 décembre 2019						
DTS	272 446	81 652	6 485	744	5 986	367 313
Moins les allègements d'intérêts non échus*						(2 128)
Total des allègements de dette en DTS						365 185
Total équivalent en USD	377 637	113 178	8 989	1 031	8 297	506 183

Appendice J

Ajustement sur la base de la juste valeur	(2 703)
1 décembre 2019 en juste valeur	6 286

^a Y compris les intérêts couverts par la contribution de la Banque mondiale.

^b Moins les allègements d'intérêts non échus.

État récapitulatif des contributions liées à l'Initiative pour l'allègement de la dette d'Haïti

(Aux 31 décembre 2020 et 2019)

	<i>En milliers d'USD</i>	<i>En milliers de DTS</i>
2020		
Contributions des États membres		
Allemagne	2 308	1 480
Autriche	685	438
Belgique	776	509
Canada	3 500	2 303
Danemark	513	339
États-Unis d'Amérique	8 000	5 217
France	1 700	1 080
Japon	2 778	1 743
Luxembourg	280	178
Maurice	5	3
Norvège	1 626	1 066
Royaume-Uni	2 700	1 717
Suède	1 718	1 115
Suisse	962	637
Sous-total	27 561	17 825
Intérêts perçus	1 450	
Allègements de dette accordés	(27 254)	
Total compte administratif États membres 2020	1 757	
FIDA		
Contribution du FIDA	15 200	
Intérêts perçus	1 438	
Allègements de dette accordés	-	
Total compte administratif FIDA	16 638	
Total général	18 395	
Variations de change	(2 624)	
Total des liquidités et placements	15 771	
2019		
Total général	21 152	
Variations de change	(2 671)	
Total des liquidités et placements	18 481	

Analyse des dépenses d'exploitation (FIDA seulement)

(Pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019)

Ventilation des dépenses d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale (en milliers d'USD)

<i>Décaissement</i>	<i>Dépenses administratives^a</i>	<i>Dépenses directes^b</i>	<i>Autres sources^c</i>	<i>Total</i>
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	97 244	-	2 307	99 551
Dépenses administratives courantes	21 674	763	2 096	24 533
Consultants et personnel extérieur	39 810	368	4 771	44 949
Frais financiers directs (banques et placements)	-	958	-	958
Total 2020	158 728	2 089	9 174	169 991
Total 2019	157 304	1 485	5 914	164 702

^a Il s'agit du budget ordinaire du FIDA, du budget du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, y compris les montants reportés et les dépenses relatives à l'AMACS.

^b Charges directes imputées sur le produit des placements.

^c Y compris les dépenses remboursables par le Gouvernement italien, les dépenses liées aux départs volontaires et les postes financés par les commissions de service. Par suite de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 16, les dépenses remboursables au titre du siège sont présentées en tant que diminution des dettes au titre des loyers.

Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres

Tableau 1
(en milliers d'USD)

État membre	Monnaie locale	Monnaie de libellé de la contribution	Contrevaleur en USD de la contribution	Monnaie de libellé de la contribution reçue	Contrevaleur en USD de la contribution reçue
Allemagne	EUR	27 394	33 154	25 578	30 932
Canada	CAD	6 000	4 538	6 000	4 538
Pays-Bas	EUR	6 000	7 077	6 000	7 077
Suède	SEK	50 000	5 862	30 000	3 427
Suisse	CHF	2 000	2 261	2 000	2 261
Total			52 893		
FIDA			40 000		
Total			92 893		

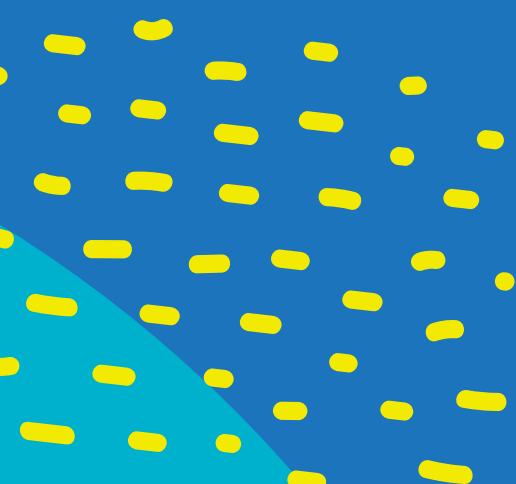
Tableau 2
État récapitulatif des dons du Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres
(en milliers d'USD)

Pays/entité	Dons approuvés moins annulations ^a	Décaissements en 2020	Portion non décaissée des dons décaissables
Afghanistan	890	-	890
Afrique du Sud	241	217	24
Agricord	401	361	40
Agriterra	2 300	1 500	800
Bangladesh	915	915	-
Bénin	432	-	432
Burkina Faso	954	266	687
Burundi	710	-	710
Cambodge	538	-	538
Cameroun	728	209	519
Comores	325	-	325
Congo	444	-	444
Côte d'Ivoire	594	-	594
Djibouti	213	192	21
Érythrée	440	-	440
Eswatini	304	-	304
Éthiopie	1 011	700	311
Gabon	200	-	200
Gambie	266	-	266
Guinée	531	-	531
Guinée-Bissau	373	-	373
Kenya	1 119	-	1 119
Lesotho	333	-	333
Liban	247	-	247
Libéria	489	-	489
Madagascar	825	-	825
Malawi	616	616	-
Mali	442	-	442
Mozambique	765	-	765
Myanmar	600	-	600
Népal	543	-	543
Niger	667	-	667
Nigéria	938	-	938
Ouganda	955	-	955

Appendice M






<i>Pays/entité</i>	<i>Dons approuvés moins annulations^a</i>	<i>Décaissements en 2020</i>	<i>Portion non décaissée des dons décaissables</i>
Pakistan	1 070	-	1 070
Palestine	274	274	-
Papouasie-Nouvelle Guinée	438	-	438
Philippines	2 000	1 800	200
Precision Agriculture for Development	1 500	1 350	150
République centrafricaine	634	-	634
République démocratique du Congo	1 214	-	1 214
République-Unie de Tanzanie	883	-	883
Rwanda	630	-	630
Sao Tomé-et-Principe	200	-	200
Sénégal	452	-	452
Sierra Leone	518	-	518
Somalie	626	470	157
Soudan	748	-	748
Soudan du Sud	706	-	706
Tchad	789	-	789
Togo	457	-	457
Tunisie	86	77	9
Yémen	836	-	836
Zambie	560	100	460
Zimbabwe	700	-	700
Total USD	36 667	9 047	27 620

* Le solde comprend les dons approuvés ainsi que les dons au stade du décaissement.





Fonds international de développement agricole
Via Paolo di Dono, 44 - 00142 Rome, Italie
Téléphone: +39 06 54591 - Télécopie: +39 06 5043463
Courriel: ifad@ifad.org
www.ifad.org

-  facebook.com/ifad
-  instagram.com/ifadnews
-  linkedin.com/company/ifad
-  twitter.com/ifad
-  youtube.com/user/ifadTV

